

SAHARA OCCIDENTAL
**Le Front
Polisario
rejette le projet
de résolution
américain**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
P 24 Vendredi 24 - samedi 25 octobre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6580 - 22^e année

RECRUTEMENT MASSIF DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

24 487 nouveaux postes en 2026

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé, jeudi, l'ouverture de 24 487 postes budgétaires dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026, dont 2 600 postes destinés aux médecins spécialistes.

LIRE EN PAGE 4



Ph : DR

MONDIAUX DE GYMNASTIQUE
2025 À JAKARTA



Kaylia Nemour, reine des barres

► LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :
« Félicitations, fierté
de l'Algérie »

PP 13 & 24

GHRIEB RÉUNIT LES OPÉRATEURS
CONCERNÉS PAR LES CONTRATS SIGNÉS
À L'IATF

**Les mécanismes
opérationnels mis
en place**

P 3

ALGÉRIE - CORÉE

**Hisser
la coopération
militaire vers
les plus hauts
niveaux**

P 24

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHE -
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H00

**Gabli d'Hem,
Ritej El Mesk
et Hala, trio
logique**

P 21

BENDJAMA ÉVOQUE, AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU,
L'URGENCE DE LA RECONSTRUCTION DE GHAZA

L'Algérie apportera sa pierre à l'édifice

P 6



L'ÉDITO

Grand coup de filet. Un important réseau criminel vient d'être démantelé. C'est au milieu de la nuit de jeudi dernier, que le procureur de la République près du pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (W. d'Alger), a publié un communiqué. Il a annoncé qu'à « la suite de l'enquête préliminaire menée par le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Cheraga, 7 suspects ont été arrêtés. Après leur interrogatoire, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire. 5 autres membres du réseau identifiés, en fuite, sont activement recherchés ». Ces 12 individus « se livraient à la contrebande et au trafic de stupéfiants et de substances psychotropes sur le territoire national » précise le communiqué. Au cours de l'opération plus de 800.000 comprimés de ce « poison » ont été saisis et pas moins de 151 milliards de centimes. C'est dire que le réseau ne faisait pas dans la dentelle. Ce qui est confirmé par leur âge qui va de 30 à 45 ans. D'autre part et selon les chefs d'accusation retenus par la justice, les membres de ce

Crimes et châtiments

réseau encourt la réclusion perpétuelle. Ceci en aval de la lutte contre ces crimes. En amont, il y a la prévention. Toujours dans la journée de jeudi dernier, notre ministre de la santé, le Professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudène, était à l'APN., pour répondre aux questions orales des députés. Au cours de son intervention, il a annoncé « le renforcement et l'ouverture de services de santé mentale au sein des hôpitaux, estimant que la prise en charge de ces maladies requiert, dans certains cas, la présence de services de médecine interne et de cardiologie pour accompagner le traitement des patients ». Chacun sait que l'addiction aux drogues est la cause de plusieurs pathologies. D'où une prise en charge pluridisciplinaire. Nous avons également appris, toujours

jeudi dernier, que « l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), en collaboration avec le ministère de l'intérieur, de la santé et de l'éducation nationale en collaboration avec différents acteurs de la société civile, organise une campagne de sensibilisation » contre les dangers de la consommation des drogues. Cette campagne s'étalera du 2 au 6 novembre prochain. Il s'agira d'une caravane à destination, principalement, du milieu scolaire de plusieurs wilayas du pays. « Une campagne qui vise, entre autres à élever le niveau de conscience des élèves quant aux risques liés à la consommation des drogues et autres substances psychotropes, tout en impliquant la société civile dans la prévention... ». La lutte contre la drogue, ce poison qui cible nos écoliers et lycéens, constitue, pour les services de l'État, une priorité nationale. Tout comme la prévention et la sensibilisation. À cette différence, que le fléau a atteint des proportions intolérables. Ce qui implique la participation de tous les algériens, aux côtés des services de sécurité. Pour protéger nos enfants ! Pour épargner la douleur et le chagrin à nos familles !

Zouhir Mebarki

PROTECTION DES CITOYENS ET DE LEURS BIENS

L'État intransigeant contre les fauteurs de troubles

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, jeudi à Alger, que l'État sera intransigeant contre quiconque portera atteinte à la sécurité des citoyens et des biens, et ce, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Saïd Sayoud a souligné que « la révision de plusieurs législations au cours des dernières années a eu un impact positif dans le recul de la criminalité, mais malheureusement nous avons observé récemment une recrudescence de ce phénomène et les services de sécurité sont mobilisés pour contrer tous ces dépassements et sévir contre quiconque oserait s'en prendre à la sécurité des citoyens et des biens, et ce, conformément aux instructions du président de la République ». L'État accorde « une grande importance au maintien de la sécurité et de la quiétude dans l'ensemble du territoire national », soulignant que « plusieurs lois sont en cours de révision, notamment celles relatives au renforcement de la protection



Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports

des enfants, à la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, et à la répression de tous ceux qui manipulent les enfants de l'Algérie », outre « l'ouverture du recrutement dans la Sûreté nationale afin de combler les besoins en matière de couverture sécuritaire sur l'ensemble du territoire national », a-t-il ajouté.

Le ministre a précisé que le projet de création d'un siège de sûreté urbaine dans la commune d'Aïn Khedra est « prévu dans le cadre de l'élaboration des prévisions budgétaires pour les années à venir, ajoutant que l'État, conformément aux instructions du président de la Répu-

blique, poursuit la promotion du développement à M'sila et dans toutes les wilayas du pays, selon les spécificités de chaque wilaya ».

« LES ENFANTS PROTÉGÉS CONTRE L'EXPLOITATION »

S'agissant des procédures prises pour lutter contre le phénomène de la mendicité par l'exploitation des enfants, le ministre a affirmé que « l'État ne renoncera pas à son caractère social, notamment au profit des catégories vulnérables et démunies », rappelant « l'important » arsenal juridique mis en place par l'Algérie pour la protection des enfants. Sayoud a révélé que la Direction générale de la

Sûreté nationale (DGSN) en coordination avec les autorités administratives concernées, œuvre « à la mise en place d'une série de mesures et de dispositions préventives, garantissant l'intérêt suprême des enfants », et s'inscrivant dans les missions des équipes de protection des catégories vulnérables, conformément aux lois et réglementations en vigueur, et portent sur l'intensification des patrouilles de sécurité dans plusieurs lieux et sur le renforcement du travail », dont l'intensification des patrouilles de sécurité et la sensibilisation en coordination avec les différents partenaires.

Ania N.

TRAFIC DE DROGUE

7 individus mis en détention provisoire

Le juge d'instruction près le Pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed a ordonné le placement en détention provisoire de 7 individus, dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux stupéfiants et aux substances psychotropes. Dans un communiqué du procureur de la République près le même tribunal, il est expliqué qu'en application des dispositions de l'article 19, alinéa 3, du Code de procédure pénale, et de l'article 34 bis 1 de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet de la République a traité une affaire relative à un réseau criminel organisé transnationale. Ce réseau criminel « est actif dans le trafic de substances psychotropes et se compose de 12 individus, se livrant à la contrebande et au trafic de ces substances sur le territoire national ». L'opération a permis « la saisie de 809.850 comprimés psychotropes de type Pregabaline, 90 comprimés de type Kietyl, 4 voitures touristiques ainsi qu'une somme d'argent estimée à 1.518.000 DA ». « À la suite de l'enquête préliminaire menée par le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Cheraga, 7 suspects ont été arrêtés à savoir: Benaïcha Abdellah (45 ans), Boussif Mohamed (36 ans), Ouadi Mohamed (41 ans), Beldjilali Fathi (35 ans), Kidoud Mohamed (30 ans), Laskri Abdelkader (33 ans) et Zedmi Sahraoui Aboudhar (39 ans). 5 autres suspects sont en fuite et leur identité a été entièrement établie ». « Le 16 du mois en cours, après leur pré-

sentation devant les juridictions compétentes, les mis en cause ont été poursuivis pour les chefs d'inculpation suivants: importation, transport, chargement, stockage et détention à des fins de vente de substances psychotropes de manière illégale dans le cadre d'un réseau criminel organisé, contrebande grave portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, et blanchiment d'argent en bande organisée, faits prévus et punis

par les articles 17 (alinéa 4) et 19 de la loi relative à prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, l'article 15 de la loi relative à la lutte contre la contrebande, ainsi que les articles 389 bis et 389 bis 2 du Code pénal ». « Après l'interrogatoire des mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire », conclut le communiqué.

A. N.

LANCEMENT DU PROJET DU CÂBLE SOUS-MARIN « MEDUSA »

L'Algérie renforce ses infrastructures numériques

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a donné à Alger, le feu vert au lancement du projet du câble sous-marin en fibre optique « Medusa », dont le point de départ est situé au port d'Alger, a indiqué le ministère dans un communiqué. Selon la même source, « cette initiative stratégique vise à confirmer la position de l'Algérie comme hub central des infrastructures de connectivité numérique régionales et internationales, en assurant l'interconnexion directe des réseaux européens et africains, à travers la Méditerranée ». En effet, « s'étendant sur plus de 8 700 kilomètres et reliant plus de dix pays méditerranéens, le câble sous-marin « Medusa » figure parmi les plus importants systèmes de connectivité sous-marine de la région, grâce à sa capacité

de transmission de 20 Térabits par seconde par paire de fibres ». D'après le communiqué, « ce projet constitue, ainsi, un levier majeur pour le développement de l'interconnexion numérique transfrontalière ». Dans le cadre de ce projet, « le segment algérien comprend deux points d'atterrissement principaux, à savoir Alger et Collo (wilaya de Skikda) », a-t-on ajouté. Précisant que, « ces stations seront interconnectées à des hubs stratégiques situés dans le sud de l'Europe, à des distances pouvant atteindre 900 kilomètres, offrant à l'Algérie plusieurs points d'accès maritimes et renforçant l'autonomie de ses réseaux internationaux ». À noter que, « le projet « Medusa » représente, également, une étape structurante pour le secteur des télécommunications en Algérie, contribuant à améliorer la quali-

té et la vitesse des services Internet nationaux, en préparation au déploiement de la technologie mobile 5G ainsi que des services de Cloud Computing ». Ce dispositif permettra, en outre, « la sécurisation et la redondance des interconnexions internationales, en diversifiant les routes de câbles sous-marins et en réduisant la charge sur les infrastructures existantes », selon la même source. La réalisation du projet s'étend sur plusieurs étapes, entamées en 2020 avec la phase de la conception et de la contractualisation, en arrivant à la phase de construction, prévue entre 2023 et 2026. La mise en service de la section Ouest Méditerranée, incluant l'Algérie, est prévue d'ici la fin de 2026, tandis que l'ensemble du système sera opérationnel au début de 2027, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

FINALISATION DE LA NUMÉRISATION DES SECTEURS DE L'INTÉRIEUR ET DES TRANSPORTS

Sayoud insiste sur le respect des délais

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a coprésidé, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, une réunion de coordination consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie nationale de numérisation dans ce secteur. À cette occasion, Sayoud a précisé que cette rencontre « vise à coordonner les efforts avec la Haut-commissaire à la numérisation, chargée de conduire la politique nationale de transformation numérique, afin d'évaluer, de concert, l'état d'avancement de la mise en œuvre des chantiers sectoriels et de prendre les mesures nécessaires pour accélérer leur cadence ». Il a rappelé, dans ce sillage, « les directives fermes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, quant à l'impératif de finaliser les différents projets avant la fin de l'année en cours », appelant les cadres chargés du dossier à « accélérer les choses, en coordination avec les services du Haut-commissariat à la numérisation ». Le ministre de l'Intérieur a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'une « définition rigoureuse des priorités, notamment celles liées aux systèmes statistiques, au contrôle des données, à la garantie de l'interopérabilité entre les différents secteurs, et au parachèvement des systèmes d'exploitation et de suivi des transports ferroviaire et maritime, pour davantage d'efficacité dans la gestion et une plus grande performance financière et économique ». Pour sa part, la Haut-commissaire à la numérisation a mis en avant « l'importance stratégique des projets développés au niveau du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en tant que producteur de données importantes constituant une base essentielle dans le développement de plusieurs systèmes d'information et solutions numériques nationales ». Elle a, en outre, salué les progrès numériques réalisés par le secteur et leur impact sur les citoyens, soulignant « la disponibilité de ses services à accompagner le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports afin de lui permettre de finaliser les différents projets dans les délais fixés par le Président de la République ».

A. N.

EXÉCUTION DES CONTRATS SIGNÉS À L'IATF

Le Gouvernement met en place les mécanismes opérationnels

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a procédé jeudi avec les opérateurs économiques ayant signé des contrats lors de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), à la mise en place des mécanismes opérationnels.

Lors de cette rencontre qui vient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune- notamment celles émises, début octobre courant, à l'occasion de sa réunion avec les opérateurs économique-, les participants ont échangé les vues sur les perspectives prometteuses offertes par le marché africain, et les moyens de renforcer les capacités d'exportation de l'Algérie vers les différents pays du continent, dans le cadre d'une dynamique croissante d'intégration économique régionale. À cette occasion, le Premier ministre a réaffirmé le soutien constant que le président de la République apporte aux opérateurs économiques nationaux, soulignant l'importance majeure de leur rôle dans la réalisation des objectifs de développement global et la diversification de l'économie nationale.

44% DES CONTRATS CONCLUS SONT DES INVESTISSEMENTS

Il convient de rappeler que



le président Tebboune a insisté, lors de sa précédente rencontre avec les opérateurs économiques, sur la nécessité pour ces deniers de « concrétiser leurs engagements dans les contrats conclus lors de la 4e édition de la foire, d'accroître l'efficacité et d'exploiter toutes les opportunités économiques offertes en Afrique ». À ce titre, il faut souligner que la valeur des accords d'investissement signés par l'Algérie lors de l'IATF 2025, tenue à Alger du 4 au 10 septembre, a atteint 5 milliards de dollars. Soit 44% du total des accords signés durant la Foire. Selon les chiffres fournis par le président de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP), Omar Rekkache, lors d'une rencontre avec les opérateurs signataires

des contrats, les accords conclus par l'Algérie durant cet événement important, d'un montant de 11,4 milliards de dollars, se répartissent entre 5 milliards de dollars de contrats d'investissement et le reste en contrats commerciaux portant sur l'échange de biens et services ainsi que le renforcement des échanges intra-africains.

LA PART DU LION POUR L'ALGÉRIE

La part de l'Algérie dans le total des accords signés lors de la Foire s'est élevée à 23,6% du volume global des transactions (48,3 milliards de dollars), conclues avec 31 pays, dont certains en dehors du continent africain, tels que les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, le Canada et la Chine. Ces accords

couvrent plusieurs secteurs, notamment les industries électriques et énergétiques, la sidérurgie, l'agroalimentaire et les produits électroniques, selon le même responsable. Rekkache a réitéré l'engagement de l'AAP à « accompagner les opérateurs économiques et les investisseurs jusqu'à la concrétisation de leurs projets sur le terrain », appelant les médias à contribuer à cette dynamique en relayant les expériences réussies susceptibles d'inciter d'autres opérateurs à s'inscrire dans cette démarche, d'autant plus que la presse joue un rôle central dans le renforcement de la confiance et la promotion de l'image de l'Algérie en tant qu'acteur économique régional et pays attractif pour l'investissement. La rencontre de coordination a pour objectif la mise en place d'un mécanisme de suivi permanent pour la réalisation des projets et contrats signés. À cet effet, un lien a été mis à disposition sur le site web de l'AAP, comprenant un formulaire permettant aux opérateurs économiques d'exprimer leurs préoccupations et de préciser les besoins liés à leurs projets. Cette initiative entend assurer un suivi personnalisé des investisseurs et faciliter les différentes démarches administratives liées à la concrétisation des accords, garantissant ainsi rapidité et efficacité dans leur mise en œuvre.

Sarah O.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

Alger, capitale de l'innovation, du 6 au 8 décembre prochain

Alger accueillera du 6 au 8 décembre prochain la 4^e édition de la Conférence africaine des start-up, un événement phare du continent qui rassemblera près de 200 start-up africaines autour de l'innovation, de l'investissement et de l'intelligence artificielle. Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, a souligné jeudi sur les ondes de la Radio nationale que cette édition sera « particulière », bénéficiant du soutien fort du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et qu'elle mettra en lumière le rôle pionnier de l'Algérie dans les nouvelles technologies et la dynamique remarquable de son écosystème numérique. Selon le ministre, ce rendez-vous continental se veut une plateforme stratégique pour attirer les capitaux étrangers et faire connaître le cadre législatif algérien, désormais prêt à accueillir des fonds d'investissement internationaux. L'objectif est clair : renforcer le financement et la durabilité des start-up en Algérie. Le Rwanda, invité d'honneur de cette édition, participera aux côtés de start-up venues des quatre coins du continent. Cette conférence s'inscrit dans la continuité du succès de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) tenue à Alger en septembre dernier, confirmant la place centrale de l'Algérie dans l'organisation des grands événements économiques et technologiques africains. Les trois jours de travaux seront rythmés par des rencontres d'affaires, des panels de haut niveau et des espaces de mise en relation (Deal Room) entre investisseurs et entrepreneurs. Plusieurs sessions seront consacrées à la création de fonds d'investissement africains, à la mobilité des capitaux, ainsi qu'à la lutte contre la fuite des compétences, afin de construire une économie du savoir inclusive et compétitive. Le ministre Ouadah a également rappelé la stratégie nationale visant à encourager la création de start-up durables, en s'appuyant sur un cadre juridique renforcé et des incitations adaptées. Il s'est dit convaincu que l'objectif fixé par le président Tebboune, à savoir 20.000 start-up avant les délais prévus, sera atteint. Sur le volet technologique, le ministre a mis en avant les efforts engagés pour développer l'intelligence artificielle en Algérie, citant la création d'un conseil scientifique national chargé d'élaborer une stratégie de l'IA adaptée aux spécificités culturelles et sociales du pays. « Nous œuvrons à bâtir un modèle d'intelligence artificielle algérien, au service du développement et respectueux de notre identité civilisationnelle », a-t-il précisé. Enfin, il a révélé que plus de 50.000 personnes ont déjà obtenu la carte d'auto-entrepreneur depuis son lancement en janvier 2024, preuve de la vitalité du secteur et de l'esprit d'initiative qui anime la jeunesse algérienne. Cette Conférence africaine des start-up s'annonce donc comme un moment clé pour positionner Alger en capitale africaine de l'innovation, où se tissent les alliances économiques et technologiques de demain.

M. Seghilani

LORS D'UNE RENCONTRE AVEC LES INVESTISSEURS ISSUS DE LA DIASPORA

Chaib renouvelle le soutien et l'accompagnement de l'État

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib a affirmé la mobilisation de l'ensemble des services de l'État, à tous les niveaux, afin d'accompagner les investisseurs et porteurs de projets parmi nos concitoyens établis à l'étranger ». Lors d'une rencontre interactive avec des investisseurs et porteurs de projets issus de la diaspora, inscrite dans le cadre des efforts visant à renforcer le rôle de ces acteurs économiques et à les accompagner dans la concrétisation de leurs projets entrepreneuriaux dans leur pays d'origine, le ministre a affirmé que cette initiative constitue une première étape qui sera suivie par d'autres activités, saluant l'interaction des différents intervenants ainsi que l'engagement des opérateurs dans le processus de développement du pays, à travers l'exploitation des facilités mises à leur disposition et du climat des affaires et de l'investissement en Algérie. Le secrétaire d'État a réaffirmé « la mobilisation de l'ensemble des services de l'État, à tous les niveaux, afin d'accompagner les investisseurs et porteurs de projets parmi nos concitoyens établis à l'étranger, dans la concrétisation de leurs idées et initiatives d'investissement dans le pays, conformément aux orientations des hautes autorités du pays et au programme du Gouvernement visant à renforcer le rôle de la com-

munauté nationale à l'étranger dans le processus de développement socioéconomique de notre pays ». Signalons que cette rencontre a constitué une occasion pour

procéder à un échange de vues, examiner les préoccupations et propositions des opérateurs et présenter leurs différents projets.

S. O.

16E SESSION DE LA CNUCED À GENÈVE

Rezig souligne le rôle des jeunes pour bâtir l'avenir africain

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a souligné depuis Genève, l'importance des jeunes pour « bâtir l'avenir du continent africain ». Réaffirmant « l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour soutenir cette catégorie et lui permettre de contribuer pleinement au processus de développement durable ». Dans son intervention lors d'une séance sur le thème « Jeunesse et économie verte », organisée dans le cadre de la 16e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Rezig a mis en avant l'expérience algérienne en matière de soutien à la jeunesse et à l'entrepreneuriat, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, faisant de l'autonomisation des jeunes un pilier central de la politique économique et sociale du pays. Il a souligné que l'Algérie, sous la direction du président de la République, a adopté une stratégie axée sur l'autonomisation et la participation active des jeunes à la vie socioéconomique. L'Algérie a créé, dans ce cadre, un ministère dédié à l'économie de la connaissance, aux start-up et aux micro-entreprises, chargé d'accompagner les jeunes à chaque étape de la création de leurs entreprises, de l'idée au financement, jusqu'à la phase d'expansion et d'exportation, dans le cadre d'une approche globale visant à construire une économie diversifiée fondée sur l'innovation et la connaissance, a-t-il précisé. Cinq ans après le lancement de cette expérience, l'Algérie compte désormais des centaines de start-up opérant dans plusieurs domaines comme la technologie, l'agriculture intelligente, les énergies renouvelables et les services numériques, reflétant ainsi le succès de la politique nationale de promotion de l'esprit d'initiative et de l'entrepreneuriat chez les jeunes, a poursuivi le ministre.

S. O.

RECRUTEMENT MASSIF DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

24 487 nouveaux postes en 2026

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé, jeudi, l'ouverture de 24.487 postes budgétaires dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026, dont 2.600 postes destinés aux médecins spécialistes.



Phs : DR

Présentant un exposé sur le budget sectoriel dans le cadre du PLF 2026, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de la Santé a fait état d'«une augmentation de 5.397 postes budgétaires par rapport à 2025». Sur un total de 24.487 postes budgétaires, «2.600 sont destinés aux médecins spécialistes, 2.000 aux médecins généralistes, 14.860 au corps paramédical, 3.000 aux agents contractuels, 90 au corps administratif spécialisé dans la santé et 1.937 aux sages-femmes de santé publique». Le secteur de la Santé a bénéficié de crédits budgétaires s'élevant à plus de 1.048 milliards de dinars en crédits de paiement et à plus de 1.038 milliards de dinars en autorisations d'engagement, a fait savoir le ministre, ajoutant que «ce budget a été réparti selon les objectifs stratégiques tracés pour appuyer les principaux programmes du secteur, liés notamment à la pré-

vention, aux soins, à la formation et à l'administration publique».

LES DÉPENSES DU FONDS DE LUTTE CONTRE LE CANCER AUGMENTÉES

Dans le même contexte, Aït Messaoudène a souligné qu'au titre du projet de loi de finances 2026, «les dépenses du Fonds de lutte contre le cancer ont été augmentées, et ce, à travers la modification de l'article 79 de la loi 10-13 portant loi de finances 2011, pour l'attribution de contributions et de subventions du compte d'affectation spécial 302-138 aux établissements sous tutelle», précisant que «les crédits financiers disponibles dans ce Fonds dépassent les 93 milliards de dinars pour l'année 2026». Dans ce cadre, il est

prévu dans le projet de loi de finances 2026, «une révision à la hausse de la taxe additionnelle sur les produits du tabac, qui passe de 65 DA à 75 DA». «Les recettes générées par cette augmentation seront réparties entre le Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux, dont la part passera de 14 DA à 19 DA, et le Fonds de lutte contre le cancer, qui bénéficiera désormais de 26 DA au lieu de 21 DA», selon les explications du ministre de la Santé.

L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DE PROXIMITÉ : UNE PRIORITÉ

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a affirmé, par ailleurs, que l'amélioration de la santé de

proximité figure parmi les priorités sur lesquelles travaille actuellement son secteur, relevant que des efforts sont déployés pour la mise en place d'un système de santé performant, soutenu par l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires. Après avoir mis en exergue l'importance d'améliorer la santé de proximité et de combler certaines lacunes constatées dans ce domaine, Aït Messaoudène a salué les efforts de l'État en matière de promotion du secteur et de mobilisation de tous les moyens requis afin de répondre aux besoins sanitaires des citoyens et d'assurer une couverture sanitaire équilibrée à travers toutes les wilayas du pays. Le ministre a rappelé, dans ce contexte, les «mesures strictes» prises pour garantir la maintenance régulière des dispositifs médicaux et la réorganisation de l'Agence nationale des greffes (ANG).

RENFORCER L'OUVERTURE DES SERVICES DE SANTÉ MENTALE DANS LES HÔPITAUX

S'agissant de la création de nouveaux hôpitaux spécialisés dans les maladies mentales, Aït Messaoudène a plaidé pour le renforcement et l'ouverture de services de santé mentale au sein des hôpitaux, estimant que la prise en charge de ces maladies requiert, dans certains cas, la présence de services de médecine interne et de cardiologie pour accompagner le traitement des patients.

Ania N.

LUTTE CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES

L'expertise américaine évoquée à Alger

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a souligné «le rôle majeur que jouera le Centre national de référence pour la lutte contre les maladies tropicales. Aït Messaoudène, qui recevait l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, avec qui il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de la santé, a évoqué, à cet effet, «la possibilité de bénéficier de l'expertise américaine des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) dans les domaines de la lutte contre les maladies infectieuses et de la vaccination, afin de renforcer les capacités de l'Algérie dans ce domaine». Pour sa part, Moore Aubin a salué cette orientation, exprimant «la disposition de son pays à soutenir cette coopération», précisant que son pays «souhaite renforcer la coopération entre les opérateurs économiques algériens et américains dans le secteur de l'industrie pharmaceutique». Elle a aussi salué «les efforts consentis par le secteur de la santé en Algérie, notamment en matière de prévention, à travers les programmes nationaux de vaccination et de lutte contre les maladies infectieuses».

YAHIA BACHIR SUR L'AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DE L'EXPLOITATION DES ZONES INDUSTRIELLES ET D'ACTIVITÉ

«L'ANFI est à l'œuvre»

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a affirmé à Alger, que les autorités publiques œuvrent par le biais de l'Agence nationale du foncier industriel (ANFI), à améliorer l'exploitation des zones industrielles et des zones d'activité à travers le pays, ajoutant que «le travail est en cours pour assurer tous les moyens permettant de parvenir à une gestion optimale de ces espaces de production à partir de l'année prochaine».

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Ibrahim Fakhour, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a souligné que «l'ANFI prendra en charge prochainement l'aménagement et la gestion des zones industrielles et le règlement des problématiques empêchant leur entrée en production». Répondant à une question sur la réhabilitation de l'Algérienne des textiles (Texalg) à Sétif relevant du groupe GETEX, le ministre a rappelé que «ce projet a bénéficié de deux plans d'investissement, en vertu desquels les moyens de production ont été modernisés». Concernant l'usine de gazoducs de Tébesa, d'une capacité de production de 60 000 tonnes/an, le ministre a rappelé «la finalisation des procédures de transfert de sa propriété au profit de Madar Holding pour la transformation de cette usine en pôle industriel spécialisé dans l'emballage métallique pour un investissement de l'ordre de 106 millions de dollars, en sus de l'usine de laminage à froid pour un investissement de 150 millions de dollars, ce qui



Yahia Bachir, ministre de l'Industrie

permettra de réduire la facture d'importation des produits métalliques et de renforcer l'intégration industrielle. À une question sur les 11 zones de micro-activité inexploitées dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a souligné que «le secteur suivait avec intérêt ce dossier, en coordination avec les autorités locales de la wilaya», rappelant «les mesures prises par le Gouvernement pour la réforme du cadre juridique et institutionnel de l'investissement et les réformes profondes opérées en matière de promotion de l'investissement et d'amélioration du climat d'affaires, en assurant un développement équilibré en faveur de l'ensemble des régions du pays». ce dernier a expliqué que «l'État a accordé aux investisseurs, dans le cadre des zones d'activité,

d'importants avantages fiscaux et parafiscaux pour une période de dix ans, ainsi qu'une restructuration des systèmes d'incitation dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement afin de renforcer les investissements, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Grand Sud».

Concernant la politique de promotion et d'attraction, le ministre a affirmé que «le ministère adopte une politique intégrée visant à mettre en valeur le potentiel d'investissement de chaque région, en coopération avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et avec l'implication des autorités locales et de la société civile, tout en consacrant le partenariat avec les banques et les fonds d'investissement». Concernant les perspectives de développement de l'activité industrielle dans la wilaya d'Ouargla, le ministre a fait état du «lancement de l'exploitation de cinq nouvelles mini-zones d'activité dans la wilaya au cours du premier semestre de l'année prochain, qui s'ajoutent aux six zones d'activité actuellement en cours d'exploitation et de réhabilitation. Afin de mettre en œuvre les instructions du président de la République visant à faire des entreprises économiques publiques un véritable levier de développement, le secteur de l'Industrie œuvre, a affirmé M. Bachir, à «transformer ces entreprises en une source de richesse et un moteur d'emploi local en encourageant les partenariats public-privé pour développer l'activité, exploiter les fonciers non-exploités et assurer un approvisionnement régulier en matières premières».

L. Zeggane

LA NATURE DU SYSTÈME DE SANTÉ ALGÉRIEN MISE EN AVANT

À la même occasion, le ministre Aït Messaoudène a mis en avant la nature du système de santé algérien, fondé sur «le principe de la gratuité des soins et de l'accès aux services de santé à travers l'ensemble du territoire national». Il a, dans ce cadre, passé en revue «les efforts consentis pour améliorer la prise en charge des patients, à travers la mise en place d'un système de conventionnement et la numérisation du secteur de la santé, notamment l'adoption du dossier médical électronique du patient». Le ministre a également évoqué «la priorité donnée à l'amélioration de la gestion des services des urgences médicales», précisant que le ministère «œuvre à renforcer les capacités des établissements de santé de proximité et à les doter des moyens humains et matériels nécessaires, tout en adoptant un système de triage médical visant à garantir une prise en charge rapide des patients». Dans le même contexte, le ministre a salué le rôle du secteur privé de la santé dans le système national de santé, dans le cadre de «la complémentarité entre les secteurs public et privé».

A. N.

« DZAIR MEDIA CITY »

Le projet « bientôt examiné » en réunion interministérielle

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a annoncé la tenue prochaine d'une réunion interministérielle, sous la supervision du Premier ministre, pour ouvrir le dossier du projet de réalisation de «Dzair Media City » en vue de suivre sa concrétisation.



PH: DR

Répondant à une question lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale jeudi dernier, Bouamama a expliqué que conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une réunion interministérielle entre son département ministériel, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et le ministre des Finances, sera tenue prochainement, sous la supervision du Premier ministre, pour ouvrir le dossier du projet de réalisation de «Dzair Media City » en vue de suivre sa concrétisation.

Concernant la création de directions de wilaya de la communication, le ministre a fait savoir que son département «a mis en place un grou-

pe de travail chargé d'élaborer une approche autour de cette proposition, en vue de renforcer l'action médiatique de proximité », ajoutant que le Gouvernement «s'oriente vers l'adoption d'une stratégie nationale visant à promouvoir la communication institutionnelle » et que «le processus d'élaboration du document y afférent est achevé à 90% , avant de le soumettre prochainement» au Gouvernement.

Par ailleurs, le ministre a expliqué que les efforts visant à assurer la diffusion du message des médias nationaux à l'échelle continentale et internationale «ne se limitent pas à un seul média, mais il s'agit

d'une démarche globale que l'État s'emploie à concrétiser et à généraliser». Cette démarche, a-t-il expliqué, vise à «améliorer l'image du pays que certains cercles et parties hostiles, tentent vainement de ternir», et ce en «luttant contre la désinformation, les fake news et les campagnes de dénigrement ciblant notre pays, menées par des parties bien connues». Le ministre a, à cet égard, rappelé que «la création de stations et de chaînes à dimension régionale et internationale s'inscrit dans cette optique ». Il a en outre souligné «l'importance de la formation et d'ouvrir la voie aux journalistes algériens, dont les noms sont

associés aux grandes chaînes d'information, pour l'organisation de sessions de formation au profit des professionnels exerçant dans les médias nationaux».

LUTTE CONTRE LA DROGUE : UN DEVOIR NATIONAL ET UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE

Concernant l'accompagnement des efforts de l'État dans le cadre de la prévention et la lutte contre la drogue, le ministre a affirmé que les moyens médiatiques ont été mobilisés à cet effet et les capacités professionnelles renforcées, ajoutant que des sessions de formation seront organisées au profit des journalistes sur la manière de présenter un contenu médiatique de qualité dans ce domaine. Bouamama, a rappelé, dans ce sens, que l'Agence Algérie presse service (APS) avait publié, l'année dernière, 713 dépêches sur le sujet, tandis que la Télévision publique a traité, au cours du premier semestre de l'année en cours, 452 sujets avec un volume horaire de 13 h 30 mn, en sus des articles publiés par les journaux nationaux et les sites d'information. Le ministre a enfin souligné que la lutte contre le fléau de la drogue était un devoir national et une responsabilité commune nécessitant la mobilisation de tous pour déjouer les plans des ennemis de l'Algérie.

Sarah O.

BOUAMAMA À PROPOS DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

« Témoin de l'intérêt de l'État à ce secteur vital »

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a indiqué, au soir de mercredi dernier à Alger, que la célébration de la Journée nationale de la presse était une tradition annuelle témoignant de l'intérêt porté par l'État à ce secteur vital et traduisant sa reconnaissance pour les efforts de ses enfants. Présidant une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale de la presse, en présence de personnalités nationales, de responsables de médias nationaux et de journalistes, Bouamama a indiqué, dans une allocution, que la célébration de cette journée marquant la parution, en 1955, du premier numéro du journal «Résistance algérienne», organe de presse du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN), était «une tradition annuelle témoignant de l'intérêt porté par l'État à ce secteur vital et traduisant sa reconnaissance pour les efforts de ses enfants journalistes, correspondants, techniciens et fonctionnaires à travers l'ensemble des établissements publics et privés et dans toutes les wilayas du pays». À cette occasion, le ministre de la Communication a transmis les salutations et les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que «sa profonde estime pour cette profession noble et sa fierté envers les femmes et les hommes du secteur de l'information, qui accomplissent leur devoir au service de notre pays et défendent les causes nationales, avec intégrité et professionnalisme, par

fidélité au message des chouchada, garantissant ainsi le droit des citoyens à une information nationale objective, intégrée et responsable". La célébration de la Journée nationale de la presse est également l'occasion de "rappeler à la mémoire le riche parcours des médias algériens, qui ont toujours été pleinement engagés dans la défense des grandes causes nationales, notamment les étapes décisives de la vie de la nation, et qui continuent aujourd'hui de contribuer activement à la concrétisation des aspirations de la société au développement, au progrès et au bien-être", a-t-il soutenu. Et d'ajouter que "les médias nationaux ont, en toute circonstance, prouvé qu'ils étaient un rempart inexpugnable face aux campagnes malveillantes et tendancieuses visant à ternir l'image de notre pays, à porter atteinte à son histoire et à remettre en cause ses positions, et ce, grâce aux efforts des professionnels du secteur, qui ont toujours pleinement accompli leur devoir, tout en encadrant, grâce à leur expérience et à leur savoir-faire, les jeunes journalistes, faisant d'eux un bouclier contre les guerres de nouvelle génération qui ciblent les États et les sociétés, et cherchent à saper leur sécurité, leur résilience et leur unité nationale". Dans ce sillage, Bouamama a réaffirmé que "l'accompagnement du secteur de la communication par l'État permettra de consolider les droits garantis aux journalistes dans l'exercice de leur mission d'information, dans le respect de la loi, de la

déontologie de cette noble profession et des droits et libertés, loin des discours de discrimination, de division et de haine". Évoquant les différents aspects de cet accompagnement, le ministre a cité la réalisation de l'ambitieux projet de la nouvelle ville médiatique Dzair Media City, qui sera, a-t-il dit, "un édifice médiatique moderne abritant les sièges des établissements médiatiques nationaux et utilisant les nouvelles technologies pour améliorer les performances des professionnels". Le ministère de la Communication mise également sur "la formation continue, notamment spécialisée, afin de renforcer les capacités des journalistes et de parfaire leurs compétences professionnelles", ajoute Bouamama, rappelant la série de formations organisée par son département, dont la dernière était consacrée à "la protection des données à caractère personnel". À cette occasion "nous réitérons notre reconnaissance à la première génération de journalistes qui ont été la voix de l'Algérie en révolte et le trait d'union entre le peuple et les vaillants moudjahidine", a dit le ministre, rendant hommage à tous les journalistes des différents établissements de la presse écrite, audiovisuelle et électronique. Le ministre a conclu son allocution en rappelant "l'intérêt porté par le président de la République et le soutien du Gouvernement au secteur de la communication, qui s'emploie à relever les défis avec compétence et professionnalisme".

F. B.

PRÉSIDENCE DE L'UNION DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ARABES

Le mandat de l'Algérie prolongé

Élue à la tête de cette organisation pour la période 2022-2025, l'Assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires a décidé, lors de sa réunion tenue à Alger, de prolonger la présidence de l'Algérie pour une durée d'une année renouvelable.

En effet, les membres de l'Assemblée ont renouvelé leur confiance en l'Algérie et ont approuvé, à l'unanimité, la prolongation de sa présidence pour une année renouvelable, et ce, après évaluation des acquis réalisés au cours de cette année, a indiqué le communiqué final des travaux de l'Assemblée générale de l'Union, tenue au siège du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE). Dans ce cadre, l'Assemblée générale a salué «les efforts soutenus et continus déployés par le CNESE pour la dynamisation et l'intensification des activités de l'Union sous sa présidence, en vue de la réalisation des objectifs fixés, et ce, en dépit des obstacles auxquels sont confrontés les pays arabes, notamment ceux relatifs à leur stabilité et à leur sécurité. Les États membres ont réaffirmé «la nécessité de poursuivre la voie engagée collectivement afin d'établir une base solide et pérenne pour un dialogue constructif et fructueux, de renforcer la coopération entre les Conseils économiques et sociaux des pays arabes, et de favoriser l'échange d'expériences dans les domaines économique, social et environnemental, et ce, afin de faire face aux défis actuels par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'action communes, adaptées aux mutations régionales et internationales». L'Assemblée générale a appelé, en outre, à «élargir le champ d'action de l'Union en promouvant le rôle des Conseils économiques et sociaux en tant qu'espaces privilégiés de dialogue entre les différentes composantes de la société dans le processus d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques». Elle a également encouragé les États arabes ne disposant pas encore de conseils économiques et sociaux ou d'institutions similaires à en créer. Dans le contexte des événements que connaissent les pays arabes, les membres participants ont réaffirmé «leur solidarité profonde avec le peuple palestinien et leur soutien indéfectible et constant aux droits de ce vaillant peuple, notamment celui d'établir son État indépendant avec El-Qods pour capitale», tout en condamnant «l'agression continue perpétrée contre le peuple palestinien et les violations répétées ciblant sa dignité, sa souveraineté et ses biens». Les membres de l'Union ont, par ailleurs, adressé «leurs vifs remerciements et leur reconnaissance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien continu à l'Union et son engagement en faveur de la poursuite de l'action arabe commune, ce qui s'est traduit par la mise à disposition d'un siège permanent de l'Union contribuant au renforcement de la capacité des membres à travailler avec efficacité et efficacité». À noter que l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes et Institutions similaires est une organisation régionale créée à l'initiative des Conseils économiques et sociaux arabes, sous l'égide de l'Organisation arabe du travail (OAT). Ses principaux objectifs consistent à réaliser un développement économique et social équilibré, garantissant la justice et la cohésion sociale, et à encourager les pays arabes à créer des Conseils économiques et sociaux visant à renforcer et à approfondir la démocratie participative.

L. Zeggane

BENDJAMA EVOQUE, AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU, L'URGENCE DE LA RECONSTRUCTION DE GHAZA

L'Algérie apportera sa pierre à l'édifice

Par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, dans son allocution lors d'une séance, ce jeudi, du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient et la question palestinienne, l'Algérie a exprimé sa conviction que l'urgence est à la mobilisation de la communauté internationale pour la reconstruction de la bande de Ghaza.

« **L**a population de Ghaza a besoin de temps pour se rétablir, reconstruire ses maisons, rouvrir ses écoles et retrouver une vie normale", a déclaré le représentant de l'Algérie, soulignant que l'ampleur des destructions infligées à la bande de Ghaza "dépasse l'imagination et que le coût social et humain est extrêmement élevé. Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées, des enfants sont privés d'école et le chômage a atteint des niveaux sans précédent". Il a ajouté que la reconstruction de Ghaza doit "devenir une mission collective. Elle exige la pleine mobilisation de la communauté internationale, guidée par la solidarité et une vision de justice". Il a affirmé que "l'Algérie assumera sa part dans cet effort", soulignant que "la reconstruction de Ghaza ne doit pas s'arrêter au ciment et aux pierres, mais doit ouvrir des horizons politiques qui conduisent à l'instauration d'une paix juste et durable incarnée par l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain". Amar Bendjama a évoqué les enfants de Ghaza qui, après deux ans de bombardements sans relâche, de famine, de menace d'épuration raciale et d'agression génocidaire, commencent à entrevoir une lueur d'espoir pour aspirer au répit. Il estime que ce moment est délicat "mais porteur d'espoir d'une vie digne et un avenir fondé sur la justice et à l'accès des (Palestiniens) à leur



droit légitime à établir leur État". Pour l'Algérie, "le retour à la situation d'avant le 7 octobre tout comme le retour au blocus, la privation des Palestiniens de leurs droits, l'impunité et le non-respect du droit international sont d'emblée rejetés", a souligné Amar Bendjama, ajoutant que "la justice, la liberté, la paix et la dignité pour le peuple palestinien sont bien plus qu'une nécessité, une exigence incontournable". Dans ce sens, il a affirmé que l'Algérie accueille favorablement "les efforts incessants menés par les pays médiateurs, les États-Unis, l'Égypte, le Qatar et la Turquie", qui ont contribué à l'instauration d'un cessez-le-feu, à la libération des prisonniers et de détenus palestiniens, exprimant "son soutien à leurs efforts constants pour le maintien du cessez-le-feu et l'acheminement des aides humanitaires à Ghaza sans délai ni obstacle". Amar Bendjama a cité, parmi les acteurs humanitaires crédibles, l'UNRWA, qui est, selon lui, "essentiel dans le cadre des efforts des Nations unies". Il a rappelé l'avis consultatif rendu la veille, 22 octobre, par la Cour internationale de Justice (CIJ). Cet avis conclut, entre autres, que l'entité sioniste est

tenu de remplir ses obligations en vertu du droit international en ce qui concerne la facilitation de l'aide à la population de Ghaza et de coopérer de bonne foi avec l'ONU.

Amar Bendjama a déclaré que les développements inquiétants en Cisjordanie ne pouvaient être ignorés, tandis que l'attention se concentrerait à juste titre sur la bande de Ghaza. Il a affirmé que le vote à la Knesset israélienne, pour la présentation d'un projet de loi qui vise à annexer la Cisjordanie révèle, encore une fois, la nature coloniale de l'occupation. Il a fait part de la vive condamnation de l'Algérie, dans les termes les plus fermes, de ces actes appelant la Communauté internationale, notamment, le Conseil de sécurité, à assumer ses responsabilités pour préserver les perspectives de la solution à deux États, une solution qui doit être juste et durable. Pour l'Algérie, le moment est venu de lancer un processus de paix "sérieux" et crédible aboutissant, sans plus tarder, à l'établissement de l'État palestinien qui a bénéficié d'une vague déferlante de reconnaissances officielles.

M'hamed Rebah

LE PARTI « COALITION CANARIENNE » DÉNONCE UN SCANDALE ET EXIGE UNE ENQUÊTE

Halte au pillage du sable sahraoui !

Au mépris du droit international et des arrêts de la Cour de justice européenne (CJUE), le Maroc continue de piller les richesses du peuple sahraoui. La complicité des pays européens dans ce pillage est évidente. C'est ainsi que dans un communiqué cité par le journal « Vozpopuli », le parti espagnol « Coalition canarienne » a révélé le transfert de tonnes de sable du Sahara occidental vers l'île de Fuerteventura, dans les Canaries, sans le consentement du peuple sahraoui, exigeant l'ouverture en urgence d'une enquête par les autorités espagnoles. Selon cette formation politique, de grandes quantités de sable provenant du Sahara occidental ont été transportées vers Fuerteventura sans contrôle ce qui représente une violation du droit international. "Il existe un commerce invisible qui a une dimension politique dangereuse", indique le parti qui exige du gouvernement espagnol de remettre en service le point de contrôle du port de Puerto del Rosario (Fuerteventura) à l'arrêt depuis des mois.

"Toute importation de produit provenant du Sahara occidental doit se faire avec le consentement du Front Polisario, reconnu par l'ONU et l'Union européenne comme étant le représentant légitime du peuple sahraoui", affirme le parti. C'est là une attitude qui rappelle au gouvernement de Madrid la nécessité de respecter le droit international et des décisions de la Cour de justice européenne qui ont invalidé tous les contrats liant le Maroc aux pays membres de l'Union européenne, englobant dans leur espace géographique de mise en œuvre les territoires sahraouis occupés. D'ailleurs, Coalition canarienne » le souligne en affirmant que : "exploiter les ressources naturelles du Sahara occidental sans le consentement du Front Polisario est contraire aux décisions de la Cour de justice de l'Union européenne et aux résolutions de l'ONU". Il a appelé dans ce cadre à l'ouverture immédiate d'une enquête et à prendre des mesures garantissant le respect des lois en matière d'importation afin de protéger la crédibilité de l'Espagne, « un

pays qui ne peut détourner le regard face à ce pillage caractérisé, a soutenu le parti. Il estime, par ailleurs, que cette affaire représente un test pour l'Espagne en matière de respect du droit international. Il faut rappeler que malgré son alignement sur les thèses de Rabat concernant le dossier du Sahara occidental, Madrid reste responsable, du moins moral du respect du droit du peuple sahraoui, en raison de son statut d'ancienne puissance administrante. "La question ne concerne pas uniquement le sable, il s'agit de respect du droit international", a-t-il dit. Pas moins de 914.000 tonnes de sable sahraoui ont été pillées entre les années 2020 et 2024, sur 239 cargaisons dont la plupart destinées aux îles Canaries, selon l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW). Même si les grands projets liés à la réalisation des plages artificiels ont été achevés en 2019, il semblerait que les chargements de sable introduits ces dernières années en Espagne soient utilisés dans

les chantiers de construction, note l'Observatoire. Il constate également qu'une partie du sable provenant du Sahara occidental a été utilisée dans des projets gouvernementaux au Cap Vert. Selon un rapport du même organisme, il existerait des réseaux de transfert occultes de sable, ayant bénéficié, dans certains cas, d'une aide financière émanant de l'Union européenne. Certains membres de l'Union européenne, peu respectueux du droit international sont passés outre les décisions de la Cour de justice européenne. C'est une attitude qui traduit leur complicité et qui est en adéquation avec leur attitude rétrograde et surtout néocoloniale qui leur a permis de soutenir, sans réserve, le génocide actuellement en cours à Ghaza et le pillage des ressources du peuple sahraoui. Cette attitude n'est pas conforme aux aspirations des peuples pour un monde de justice de droit et surtout régi par le respect des droits humains et le respect mutuel entre les tous les peuples épris de liberté.

Slimane B.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Rezig rencontre le SG des Nations unies à Genève

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a rencontré, à Genève en Suisse, le Secrétaire général des Nations unies, M. Antonio Guterres, en marge de la 16e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue en présence de l'ambassadeur et Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, M. Rachid Bladehane, le Secrétaire général des Nations unies a chargé M. Rezig de «transmettre ses chaleureuses salutations et son estime au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a précisé le communiqué. Placée sous le thème «Décider de l'avenir : opérer une transformation économique qui contribue à un développement équitable, inclusif et durable», la 16e session de la CNUCED s'est achevée jeudi, a fait savoir la même source. Ajoutant que, «cette conférence est l'un des plus importants événements économiques internationaux organisés sous les auspices des Nations unies». À noter que, cette édition a vu la participation de chefs d'État et de Gouvernement et de ministres des Affaires étrangères, des Finances, du Commerce et de l'Économie de 195 États membres de la CNUCED, ainsi que des responsables d'organisations internationales, d'économistes lauréats du prix Nobel et des représentants d'organisations de la société civile, de banques de développement et d'institutions financières et commerciales mondiales, a conclu le communiqué.

L.Zeggane

ATTAF S'EST ENTRETENU AVEC SON HOMOLOGUE BELGE

Les prochaines échéances bilatérales en préparation

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, jeudi, un appel téléphonique du vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement du Royaume de Belgique, M. Maxime Prévot, indique un communiqué du ministère. L'appel a permis de « passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises de concert lors de la visite effectuée par le ministre belge en Algérie, en juillet dernier, dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale », précise le communiqué. Les deux ministres ont également abordé « les préparatifs en cours en prévision de la tenue des prochaines échéances bilatérales », conclut le document.

S. O.

LA KNESSET APPROUVE UN PROJET D'ANNEXION DU TERRITOIRE PALESTINIEN

Netanyahou cherche le chaos en Cisjordanie

Une vague internationale de condamnations s'abat sur Tel-Aviv après le vote préliminaire du Parlement de l'entité sioniste visant à légaliser l'occupation coloniale. L'OCI, la Ligue arabe et plusieurs États musulmans appellent à une action urgente pour stopper cette nouvelle escalade.

Le Parlement de l'entité sioniste, la Knesset, a adopté le 22 octobre, en lecture préliminaire, deux projets de loi prévoyant l'extension de la souveraineté de l'entité sur la Cisjordanie occupée. Cette démarche, qualifiée d'«annexion de facto» par plusieurs observateurs, vise notamment la colonie de Ma'ale Adumim, l'une des plus importantes du territoire palestinien. Le vote, perçu comme un pas supplémentaire vers l'intégration complète des colonies au sein de l'État sioniste, a provoqué un tollé international. Dans un communiqué, diffusé depuis Djeddah, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a rejeté «la demande illégale de la Knesset d'imposer le contrôle sioniste sur la Cisjordanie». L'organisation a dénoncé une «escalade grave visant à consolider une occupation coloniale illégale» et à détruire toute perspective de solution à deux États. L'OCI a rappelé que l'entité sioniste n'a aucune souveraineté sur les territoires palestiniens occupés, y compris El-Qods-Est, et que toute forme d'annexion ou de colonisation viole les résolutions du Conseil de sécurité et le droit international. Elle a exhorté la communauté internationale à agir politiquement et juridiquement pour reconnaître pleinement l'État de Palestine et mettre fin à l'occupation, conformément aux avis de la Cour internationale de



Justice (CIJ).

UN FRONT DIPLOMATIQUE UNI CONTRE LA DÉCISION SIONISTE

Quatorze pays dont l'Égypte, la Jordanie, l'Indonésie, le Pakistan, la Turquie, l'Arabie saoudite, Oman, le Qatar, le Koweït, la Libye, la Malaisie, le Nigeria et la Palestine ainsi que la Ligue arabe et l'OCI, ont publié des déclarations conjointes condamnant les lois de l'entité sioniste. Ces États ont qualifié la mesure de «violation flagrante du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies», notamment la résolution 2334, qui condamne toutes les tentatives sionistes visant à modifier la composition démographique, le caractère et le statut juridique des territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris ElQods-Est. Les signataires se sont félicités du récit consultatif publié par la CIJ la veille, confirmant l'illégalité de l'occupation sioniste et réaffirmant les obligations de l'entité au titre du droit humanitaire international, notamment la nécessité d'assurer aux populations palestiniennes l'accès à leurs besoins essentiels et aux pro-

grammes d'aide, en particulier ceux de l'UNRWA, l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens.

L'IRAN DÉNONCE UNE «POLITIQUE DE NETTOYAGE ETHNIQUE»

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Ismaïl Baghaï, a condamné, «dans les termes les plus fermes», la décision de la Knesset, la qualifiant de violation manifeste du droit international et d'extension de «huit décennies de spoliation et d'agression contre le peuple palestinien». Baghaï a averti que cette politique vise à mettre en œuvre un plan de nettoyage ethnique dans les territoires palestiniens occupés et a tenu la communauté internationale pour responsable de toute aggravation de la situation si elle n'intervient pas immédiatement pour y mettre fin.

PRESSIONS AMÉRICAINES ET REcul TACTIQUE DE NETANYAHU

Face à la levée de boucliers diplomatiques, les autorités sionistes ont finalement suspendu le

processus d'adoption des lois d'annexion. Selon la chaîne publique Makan, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a ordonné de geler les textes «jusqu'à nouvel ordre», après un échange tendu avec le président américain Donald Trump, qui a menacé de retirer tout soutien américain à l'entité sioniste si le projet se concrétisait. Ophir Katz, chef de la coalition gouvernementale à la Knesset, a confirmé avoir reçu l'ordre «clair» de ne pas poursuivre le vote. «Le Premier ministre a imposé la discipline de parti après que certains députés ont enfreint ses directives et soutenu les projets de loi», a-t-il précisé. De son côté, le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a estimé que le vote de la Knesset «menace les efforts de paix entrepris à Ghaza» dans le cadre de la fragile trêve soutenue par Washington. Il a affirmé que l'administration Trump «ne soutient pas cette démarche» et la considère comme «un danger pour la stabilité régionale». Si la suspension du texte constitue une pause temporaire, plusieurs analystes soulignent qu'elle révèle la stratégie de long terme du gouvernement sioniste, qui poursuit, depuis des décennies, une politique d'annexion progressive des territoires palestiniens. La multiplication des colonies, la confiscation des terres et les lois de «souveraineté» en sont les instruments. Pour la communauté internationale, ce vote marque une nouvelle étape dans la normalisation de l'illégalité, une tentative de transformer l'occupation en situation permanente. Ce nouvel épisode confirme le caractère expansionniste du projet sioniste en Cisjordanie et la fragilité du consensus international face à l'entité. La trêve de Ghaza, encore précaire, risque d'être emportée par cette flambée politique, tandis que le peuple palestinien, privé d'État et de protection, continue de payer le prix de l'impunité.

M. Seghilani

L'ENTITÉ SIONISTE EMPÊCHE LES MÉDIAS ÉTRANGERS D'Y ENTRER Le black-out médiatique perdure à Ghaza

La Fédération des journalistes palestiniens a vivement condamné jeudi la décision de la soi-disant Cour suprême israélienne d'accorder un délai supplémentaire au gouvernement de l'entité sioniste pour répondre à une requête déposée par l'Union des journalistes étrangers à El-Qods. Cette requête visait à obtenir l'autorisation pour les journalistes étrangers d'accéder à la bande de Ghaza, toujours hermétiquement bouclée depuis le déclenchement de la guerre.

Dans un communiqué publié ce jour, la Fédération a dénoncé ce qu'elle qualifie de «manœuvre dilatoire» et d'«acte de complicité» entre la Cour suprême israélienne, le gouvernement et les services de sécurité de l'occupation. Selon elle, cette décision s'inscrit dans une politique concertée de censure et d'opacité, destinée à empêcher toute couverture indépendante des atrocités commises à Ghaza. La Fédération souligne que la Cour suprême israélienne «accorde systématiquement au gouvernement du temps» depuis le début de la guerre — une guerre qui, selon le communiqué, dure depuis deux ans — pour maintenir l'interdiction d'entrée de la presse étrangère dans le territoire assiégé. La Fédération des journalistes palestiniens a, une nouvelle fois, appelé les institutions internationales et les gouvernements étrangers à exercer une pression immédiate sur l'entité sioniste afin qu'elle autorise sans délai l'accès des journalistes à Ghaza. Elle exhorte également l'UNESCO, les organisations de défense des droits humains et celles œuvrant pour la liberté de la presse et d'expression à reconnaître l'entité sioniste comme «le plus grand violateur de la liberté de la presse au monde». Le communiqué dénonce avec force la politique d'interdiction systématique imposée à «des milliers de journalistes» venus à El-Qods dans l'espoir de se rendre à Ghaza, mais refoulés par les autorités d'occupation. Des milliers d'autres, ajoute le texte, tentent toujours d'obtenir l'autorisation d'entrer dans le territoire, en vain. L'objectif de cette interdiction serait, selon la Fédération, d'empêcher la communauté internationale de constater de visu «les crimes de guerre et les crimes de génocide» commis contre le peuple palestinien. La Fédération accuse en outre l'entité sioniste de mener une «campagne d'extermination médiatique» contre les journalistes palestiniens et les institutions de presse locales. Elle évoque un précédent «sans équivalent dans l'histoire de l'humanité et du journalisme mondial», où la guerre s'est doublée d'une tentative systématique d'effacer les témoins, les récits et les preuves des crimes commis. Par cette déclaration, les journalistes palestiniens rappellent qu'au-delà du massacre des civils, c'est aussi la vérité qu'on tente d'étouffer à Ghaza. Leur appel résonne comme un avertissement à la communauté internationale : le silence médiatique imposé par la censure sioniste est, en soi, un instrument du génocide.

M. S.

SELON L'ONG «HUMANITÉ ET INCLUSION»

Le déminage de Ghaza prendrait 30 ans

Selon l'organisation humanitaire «Humanité et Inclusion», le déminage et la neutralisation des munitions non explosées à Ghaza pourraient s'étendre sur près de trois décennies. Le territoire palestinien, ravagé par deux années de guerre d'extermination menée par l'entité sioniste, est aujourd'hui décrit comme un «champ de mines à ciel ouvert», un espace où la mort continue de rôder bien après le silence des armes. Dans un rapport relayé par le site Al-Monitor, le spécialiste du déminage au sein de l'organisation, Nick Orr, explique que «si l'on parle d'une élimination complète, cela n'arrivera jamais», estimant que de nombreuses bombes sont enfouies sous terre et «seront retrouvées par les générations futures». Selon lui, le déminage de surface, c'est-à-dire l'enlèvement des engins visibles ou accessibles, pourrait s'achever «dans une vingtaine ou une trentaine d'années». Un processus qu'il qualifie de «très lent» face à «l'ampleur colossale du désastre».

L'équipe de Humanité et Inclusion, composée de sept membres, prévoit de débiter la semaine prochaine la cartographie des zones contaminées, notamment autour des infrastructures vitales — hôpitaux, boulangeries, réseaux d'eau et d'électricité. Mais le travail est entravé par l'absence d'autorisation globale délivrée par l'entité sioniste, qui bloque toujours l'importation des équipements nécessaires à la destruction ou à la neutralisation des bombes. Nick Orr précise que son organisation cherche à obtenir une autorisation d'importation d'un matériel spécifique permettant de détruire les bombes par incinération, plutôt que par explosion, afin d'éviter tout risque de réutilisation. Il appelle également à la mise en

place d'une force temporaire de sécurité «permettant aux humanitaires d'exercer leur mission».

DES CHIFFRES EFFARANTS

Les Nations unies estiment que plus de 53 personnes ont déjà été tuées et des centaines blessées à cause des munitions non explosées laissées par la guerre. Les ONG considèrent toutefois que ces chiffres sont bien en deçà de la réalité. Le bureau gouvernemental de Ghaza évoque, quant à lui, «la plus grande catastrophe humanitaire et structurelle de l'histoire moderne», faisant état de 65 à 70 millions de tonnes de décombres et d'environ 20 000 engins explosifs encore non désamorcés. Les dégâts sont tels que 90 % des infrastructures civiles du territoire ont été détruites, des habitations aux hôpitaux, en passant par les écoles et les réseaux d'assainissement. Alors que les survivants tentent de reconstruire ce qui reste de leurs vies, de nouveaux témoignages révèlent l'inhumanité persistante des dirigeants de l'entité sioniste. Lors d'une réunion ministérielle, le ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir aurait exigé de tirer sur les Palestiniens approchant la «ligne jaune» à l'intérieur de Ghaza, «même s'il s'agit d'enfants». Selon la radiotélévision israélienne, il aurait cyniquement demandé : «Pourquoi ne pas tirer sur un enfant montant un âne ?». Le ministre Dudi Amsalem, chargé de la coordination gouvernementale avec la Knesset, aurait ajouté : «Qui doit-on viser en premier, l'enfant ou l'âne ?». Et le ministre de la Défense Yisrael Katz aurait résumé froidement la politique actuelle : «Quiconque s'approche de la clôture doit savoir qu'il risque d'être touché». Ces propos

glaçants s'inscrivent dans la continuité d'une guerre d'extermination commencée le 7 octobre 2023, qui a coûté la vie à 68 280 Palestiniens et fait 170 375 blessés, majoritairement des femmes et des enfants. Les chiffres officiels du ministère de la Santé palestinien font également état de dizaines de victimes supplémentaires chaque semaine, même depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Depuis le 10 octobre, la première phase du cessez-le-feu, conclue selon le plan du président américain Donald Trump, a permis un retrait partiel de l'armée sioniste, notamment de la ville de Ghaza, à l'exception de certains quartiers comme Al-Chujaya ou At-Tuffah. Cependant, l'armée maintient toujours son contrôle sur 53 % du territoire, interdisant l'accès à plusieurs localités du nord et du sud du secteur. Ce retrait reste donc plus symbolique que réel, et la guerre, bien qu'en apparence suspendue, continue de hanter le quotidien des Palestiniens. Des milliers de corps demeurent enfouis sous les décombres, tandis que les survivants affrontent la faim, les maladies et la peur omniprésente des bombes non explosées. La perspective de trente années de déminage illustre l'ampleur du désastre infligé à Ghaza. Chaque parcelle de terre, chaque ruine, chaque décombres peut cacher un engin de mort. Le territoire, jadis densément peuplé et vivant, est désormais un cimetière silencieux où l'urgence humanitaire côtoie le danger permanent. Si le monde semble aujourd'hui las des images de la guerre, les habitants de Ghaza, eux, devront vivre des décennies au milieu de ses restes explosifs. Une guerre qui, bien que dite terminée, continue d'assassiner lentement.

M. S.

GUELMA. APPROVISIONNEMENT EN EAU DEPUIS LA STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE KOUDIET EDDRAOUCHE

3 nouvelles communes retenues

Trois communes nouvelles de la daïra de Hammam N'baïl de Gulema viennent d'être retenues pour bénéficier de l'approvisionnement en eau potable depuis la station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouche dans la wilaya d'El Tarf s'ajoutant aux neuf communes déjà programmées, a-t-on appris jeudi auprès du wali, Houria Aggoun.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 3ème session 2025 de l'APW, Mme Aggoun a précisé que la wilaya a été dernièrement informée de la décision d'intégrer les communes de Hammam N'baïl, Dahouara et Oued Cheham au programme de raccordement à la station de dessalement de l'eau de mer de la wilaya d'El Tarf. L'intervenante a souligné que le raccordement de la daïra de Hammam N'baïl à l'Est de la wilaya à la station de dessalement de l'eau de mer permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des citoyens de ces communes enregistrant un déficit en ressources d'eau. Elle a indiqué que ces nouvelles communes sont ajoutées aux neuf communes de la wilaya déjà retenues pour bénéficier de 40.000 m3/jour produite par la même station. Ces communes, a-t-elle ajouté, où les travaux de



réalisation des structures prévues (château d'eau, stations de pompage, canalisations) touchent à leur fin sont Ain Ben Beida, Oued Fragha, Bouchegouf, Medjez Sfa, Nechmaya, Guellaat Bousbaa, Fedjoudj, Bouati Mahmoud et Héliopolis qui totalisent plus de 120.000 habitants. Mme Aggoun a considéré que ce projet qui s'inscrit dans le cadre du programme d'urgence lancé par le président de la République, M Abdelmadjid Tebboune pour assurer la sécurité hydrique du pays "viendra consolider la sécurité hydrique dans la

wilaya de Guelma et assurer des ressources en eau alternatives et durables aux régions confrontées à un déficit en eau dans ces communes de la wilaya". Le projet de budget primitif (BP) pour l'exercice 2026 de la wilaya a été adopté au cours de cette session dédiée au héros chahid Lakhdar Menani, né à Tébessa en 1909, qui a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale -ALN) en 1955 avant d'être arrêté par l'armée coloniale française, torturé jusqu'à la mort et son cadavre jeté en un lieu méconnu en 1958.

ORAN. RÉHABILITATION DE L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE SIDI CHAHMI

Une enveloppe supplémentaire de 250 millions DA

Le projet de réhabilitation de l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi (Oran) a bénéficié d'une enveloppe financière supplémentaire de 250 millions de dinars, a indiqué le directeur local de la santé et de la population, Hadj Boutouaf. Le même responsable a précisé que les travaux de ce projet, lancés en juin dernier, avancent à un rythme satisfaisant, notamment après la réévaluation de

l'enveloppe financière, soulignant que leur taux d'avancement est estimé entre 20 et 25 %.

Cette structure hospitalière spécialisée comprend cinq pavillons, avec une capacité d'accueil de plus de 400 lits, a rappelé le même responsable, ajoutant que cet établissement prend en charge des patients issus de 14 wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays. Selon M. Boutouaf, le

projet prévoit la réhabilitation des cinq principaux services ainsi que la création d'un nouveau service des urgences destiné exclusivement aux maladies mentales, d'une capacité d'accueil de 30 lits. Le projet, dont la durée de réalisation est fixée à 18 mois, vise à améliorer les conditions de prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux et à renforcer les capacités des infrastructures sanitaires de la

wilaya, a-t-il encore indiqué, précisant que la réception de l'hôpital est prévue pour la fin du deuxième trimestre de 2026. Le directeur local de la santé et de la population a conclu en soulignant que la réhabilitation de cette structure sanitaire essentielle s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation et de renouvellement des infrastructures de santé au niveau de la wilaya.

MASCARA. JUSTICE

Journée d'étude sur le Code de procédure pénale

La Cour de justice de Mascara a organisé, jeudi, une journée d'étude consacrée à la présentation de la loi n 25-14, relative au Code de procédure pénale. Le procureur de la République près le tribunal de Ghriss, Slimane Othmane-Miloud, a souligné que la nouvelle loi 25-14 du Code de procédure pénale, promulguée le 3 août 2025, a apporté une "avancée significative" dans le système des procédures pénales, à travers l'introduction d'un ensemble de mécanismes juridiques modernes visant à renforcer une justice rapide et efficace.

Il a ajouté que ce texte comprend plusieurs dispositions et règles traduisant la volonté du législateur algérien d'instaurer de nouvelles approches procédurales s'inscrivant dans les efforts de modernisation du secteur de la justice. Pour sa part, le juge d'instruction près le tribunal de Bouhanifia, Mourad Mansour-Haffi, a indiqué que ce nouveau Code de procédure pénale marque une évolution majeure dans la dynamique des procédures pénales, notamment à travers l'élargissement des prérogatives des procureurs de

la République, parmi lesquelles le pouvoir de placement en détention préventive des accusés et la procédure de comparution immédiate, contribuant à accélérer le traitement des affaires.

Il a également souligné que cette réforme introduit d'importantes modifications de fond, en réponse aux transformations

sociales et économiques survenues au niveau national, tout en assurant la conformité du droit algérien aux normes et aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie dans le domaine de la protection des droits de l'homme et de la modernisation des mécanismes de lutte contre la criminalité.

EL-BAYADH. SANTÉ

Caravane médicale spécialisée au profit de la commune de Tousmouline

Une caravane médicale spécialisée a été organisée, jeudi, au profit des habitants de la commune de Tousmouline (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris auprès de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Bougtob. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du jumelage médical interne entre l'EPH de Bougtob et l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'El-Kheiter, et a été mise en place au niveau de la salle de soins de Tousmouline, ajoute la même source. La caravane a regroupé plusieurs spécialités médicales, notamment la médecine générale, la chirurgie générale, les maladies endocriniennes et diabète ainsi que les maladies de l'appareil digestif. Ces opérations, organisées périodiquement à travers différentes communes et zones éloignées de la wilaya, permettent d'assurer de nombreuses consultations médicales spécialisées, dans le but de rapprocher les prestations de santé du citoyen et de réduire leurs déplacements pour des soins.

BOUIRA. RÉGULARISATION DU FONCIER AGRICOLE 18 actes de concession attribués à des investisseurs

Dix huit (18) actes de concession ont été attribués jeudi par les autorités locales de Bouira à des investisseurs et exploitants agricoles, dans le cadre de la régularisation du foncier agricole lancée il y a quelques mois dans la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya, le wali Abdelkrim Laâmoury a remis ces 18 actes de concession aux exploitants et investisseurs agricoles concernés, afin de les soutenir et de leur permettre de lancer leurs activités et projets agricoles dans plusieurs communes de la wilaya de Bouira. Tenue en présence du directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanasri, cette opération d'attribution s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du décret ministériel n 2 du 1er juin 2025 relatif à la régularisation du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat. Une commission de wilaya a déjà été installée pour procéder à l'assainissement et à la régularisation des terres agricoles, selon le directeur des services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah. "L'opération vise à organiser et à optimiser l'exploitation de ces terres à Bouira, et à dynamiser le secteur de l'agriculture dans cette wilaya du centre du pays qui recèle d'importantes potentialités agricoles, dont de vastes terres agricoles et trois grands barrages d'eau, dont celui de Koudiet Acerdoune d'une capacité de 640 millions M3", a expliqué à l'APS M. Bendjaballah.

GHARDAÏA. CARAVANE MÉDICALE DU RÉSEAU ALGÉRIEN DES JEUNES

Plus de 570 personnes ont bénéficié des prestations

Au moins 571 personnes ont bénéficié des prestations d'une caravane médicale pluridisciplinaire, organisée du 17 au 22 octobre courant, dans la wilaya de Ghardaïa, par le réseau algérien des jeunes, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP). Les prestations médicales, dispensées lors de cette campagne, ont porté sur les spécialités liées à la chirurgie pédiatrique, la diabétologie, l'orthopédie la gastro-entérologie et la médecine générale. L'initiative a également été marquée par l'orientation de trois (3) patients vers les hôpitaux de Chlef et Mostaganem, a fait savoir le coordinateur de la caravane. La caravane pluridisciplinaire, composée de 15 spécialistes, a sillonné les dix (10) communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le coordinateur national de la caravane volontaire du réseau algérien des jeunes, Djaber Zaouadi. Cette action de solidarité a ciblé les populations des zones éparses et éloignées des structures de santé, dans les communes de Berriane, El-Atteuf, Bounouara, Ghardaïa, Daya Ben Dahoua, Guerara, Metlili, Zelfana et Mansoura. Au terme de cette caravane, une cérémonie a été organisée par le wali de Ghardaïa, Abdellah Abinouar, en honneur de ses membres qui ont contribué à cette action de proximité.

CONSTANTINE. DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN

Près de 1.000 examens réalisés depuis début 2025

Le Centre régional d'imagerie médicale relevant de l'agence de Constantine de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a réalisé près de 1.000 examens médicaux de dépistage précoce du cancer du sein, dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir la culture de la prévention, notamment auprès des femmes, a indiqué jeudi le directeur de cette agence, Abdelmoumen Djalout.

Ces examens s'inscrivent dans le cadre du programme annuel de la Caisse visant à accompagner les femmes assurées sociales et leurs ayants droit dans le domaine de la santé, notamment durant le mois d'Octobre Rose a précisé le même responsable, en marge de la clôture de la campagne d'information et de sensibilisation lancée par l'agence de Constantine de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), du 21 au 23 octobre en coordination avec la station régionale de la Télévision algérienne. Il a ajouté que l'opération a connu "une large affluence" de la part des femmes, traduisant ainsi une prise de conscience croissante de l'importance du dépistage précoce dans l'augmentation du taux de guérison de cette maladie. Il a précisé que les résultats des examens réalisés depuis le début de l'année 2025 ont révélé 38 cas suspects qui ont été orientés vers des examens com-



PH : DR

plémentaires approfondis, tandis que 17 cas ont été confirmés et nécessitent un suivi médical spécialisé. Il a souligné que l'agence assure l'accompagnement des patientes tout au long des étapes de diagnostic et de traitement, en coordination avec les services de santé compétents. Il a ajouté que le Centre régional d'imagerie médicale dispose d'équipements numériques modernes et de haute précision permettant la détection précoce des moindres changements dans les tissus mammaires, ce qui contribue à augmenter le taux de dépistage de la maladie à ses premiers stades. Il a également indiqué que ces équipements permettent de réaliser un "saut qualitatif" dans la précision des services de santé offerts aux femmes assurées sociales." Selon la même source, la campagne d'information et de sensibili-

sation a comporté l'organisation de séances de sensibilisation et d'ateliers d'information sur l'importance de la prévention et de l'autopalpation mammaire à domicile, ainsi que la distribution de dépliants contenant des conseils médicaux au profit des visiteuses de l'agence, dans le cadre de la complémentarité entre la sensibilisation théorique et le suivi médical sur le terrain. Le même responsable a affirmé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention sanitaire mise en œuvre par la Caisse à travers l'ensemble des wilayas du pays, soulignant que "son objectif principal est de protéger la santé de la femme algérienne et d'ancrer la culture du dépistage précoce, considérée comme le meilleur moyen de lutte contre le cancer du sein".

IN-SALAH. SONATRACH Aides financières à 40 associations et clubs locaux

Des aides financières ont été allouées par le groupe Sonatrach au profit de 40 associations et clubs sportifs et juvéniles de la wilaya d'In-Salah, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. L'accord ayant trait à cette subvention, inscrite dans le cadre du programme de Sonatrach portant encouragement et soutien des clubs et associations sportifs et juvéniles, a été signé au siège de la wilaya, en présence de cadres de Sonatrach, de représentants des associations et clubs concernés, et de responsables du secteur de la jeunesse et des sports. Intervenant à cette occasion, le wali d'In-Salah, Abdelkader Bendjima, a rendu un hommage au groupe Sonatrach pour ses efforts d'accompagnement continu et d'encouragement de divers secteurs et la contribution au financement d'activités sociales. Le wali a convié les jeunes à oeuvrer avec abnégation pour réaliser de bons résultats sportifs et assurer une meilleure représentation de la région. Le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Ahmed Badjouda, a salué cette initiative ciblant les différentes disciplines sportives pratiquées dans la région, y compris les sports équestres, courses de méharis et activités sportives féminines. Cette aide de Sonatrach a été favorablement accueillie par les représentants des clubs et associations. "Elle est susceptible de contribuer à la couverture des dépenses prévues pour cette saison sportive", estiment-ils. Cette subvention de Sonatrach vient s'ajouter à une autre faite auparavant en faveur du secteur de la santé et consistant notamment en un don d'ambulance tout terrain, en plus d'autres actions de solidarité ayant porté sur la réalisation d'un forage d'eau potable au profit de la population d'In-Ghar et d'une aide financière pour l'impulsion des activités d'une zaouia dans la daïra d'In-Ghar.

TLEMSEN. FORUM

Mise en avant des avantages offerts aux étudiants porteurs de projets

Les participants au Forum économique sur l'accompagnement des jeunes porteurs d'idées et de projets pour la création de leurs entreprises, organisé jeudi à l'Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, ont mis en avant les avantages offerts par les dispositifs de soutien aux étudiants entrepreneurs. Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre placée sous le thème "L'entrepreneuriat, un levier stratégique pour un développement économique durable", le directeur général de la Chambre algérienne de com-

merce et d'industrie (CACI), Chakib Ismail Goudri, a souligné l'importance d'accompagner et de soutenir les étudiants porteurs de projets, en leur expliquant les différents dispositifs et opportunités mis en place par l'Etat pour la création d'entreprises.

Il a ajouté que ces actions visent à préparer les jeunes à intégrer le monde de l'entrepreneuriat dès leur sortie de l'université. De son côté, le directeur du Centre de l'étudiant de l'Université de Tlemcen, Sari Hassoune Zakaria, également coordinateur national du guichet universi-

taire unique, qui regroupe des représentants de plusieurs ministères et organismes de soutien, a mis en avant les avantages de ce guichet, qui aide les étudiants porteurs de projets à créer des start-up ou microentreprises, tout en valorisant les brevets d'invention. Par ailleurs, le directeur de l'incubateur universitaire du Centre universitaire de Maghnia, Mohamed El-Amine Derfouf, a animé un atelier consacré au rôle financier des institutions publiques dans le soutien à l'entrepreneuriat universitaire, notamment en ce qui concerne les start-up et

microentreprises. Il a détaillé les mécanismes de financement disponibles à travers les différents organismes publics d'appui aux projets innovants, conformément à la stratégie nationale de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

A noter que cette rencontre a été organisée par la Chambre de commerce et d'industrie "Tafna" de Tlemcen, en coordination avec l'Université de Tlemcen, et a réuni des représentants de plusieurs banques, ainsi que des secteurs du travail, de la sécurité sociale et de l'emploi.

TIZI OUZOU. APW

Des subventions pour la réhabilitation d'établissements scolaires et de santé

L'Assemblée Populaire de la Wilaya (APW) de Tizi-Ouzou a adopté, mardi, le Budget Primitif (BP) pour l'exercice 2026, lequel inclut des subventions destinées, notamment, à la réhabilitation, à l'entretien et à l'équipement des établissements scolaires et de santé de la wilaya. Les élus de l'APW, réunis en session ordinaire, ont entériné le BP 2026 de plus de 3 milliards de DA. Ce budget prévoit des montants (crédits d'engagement) au profit des secteurs de l'éducation et de la santé. Concernant les dotations budgétaires approuvées par l'APW au profit du

secteur de l'éducation, il s'agit notamment d'un montant de 45 millions de DA pour l'entretien des établissements scolaires des cycles moyen et secondaire. Une somme de 2,5 millions de DA a été allouée à l'acquisition d'équipements pour les Unités de dépistage et de suivi (UDS), ainsi que 2,5 millions de DA pour l'acquisition d'Appareils Auditifs pour les élèves malentendants. Pour ce qui est du secteur de la santé, un montant de 55 millions de DA est affecté à l'acquisition d'ambulances pour les établissements de santé de la wilaya, et 45 millions de DA

sont destinés à l'achat de colonnes de coelioscopie (équipements utilisés lors d'interventions chirurgicales) pour les Etablissements publics hospitaliers (EPH) de Draâ El Mizan, Boghni et Aïn El Hammam. Enfin, un montant de 30 millions de DA est alloué à la réhabilitation et à la mise à niveau des salles de soins au niveau des communes. Dans son allocution d'ouverture, le président de l'APW, Sid Ali Youcef, a insisté sur la nécessité d'obtenir "des enveloppes financières conséquentes dans le cadre des programmes sectoriels" en faveur de la wilaya.

EL-MEGHAÏER. DATTES Une récolte de près de deux millions de quintaux attendue

Une récolte de près de deux (2) millions de quintaux (QX) de dattes, de différentes variétés, est attendue cette saison dans la wilaya d'El-Meghaïer, a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya. Donnant le coup d'envoi de la saison de cueillette de dattes, depuis l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle "Chahid Mohamed Zeghad", le wali d'El-Meghaïer, Laaredj Nehila, a indiqué que les services de la wilaya s'attendent à une hausse de la production cette année, dominée par la variété Deglet-Nour avec 1,32 millions QX, suivie de la variété Ghers avec 300.000 QX puis la variété Degla Beida et les dattes communes avec 265.000 QX. L'an dernier, la production a avoisiné les 1,8 million QX, a rappelé le responsable, mettant en exergue la vocation phoenicicole de la wilaya. La wilaya compte près de trois (3) millions de palmiers, dont 2,4 millions productifs, a encore fait savoir le chef de l'exécutif, en mettant en avant l'évolution de la filière d'un mode de production traditionnel à une agro-industrie apportant une valeur ajoutée et soutenue par une commercialisation plus développée et ouverte aux marchés extérieurs. L'importance de l'organisation de la filière des dattes ainsi que du développement de l'industrie de transformation, au regard de la diversité des sous-produits du palmier (tels que le miel, le sucre, le vinaigre, le café), a été également soulignée, à cette occasion, pour démontrer la valeur économique de la filière.

GREFFE DU FOIE

La CNAS annonce la prise en charge de cette intervention

Une avancée majeure vient d'être concrétisée dans le secteur de la santé en Algérie. La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a signé ce mois d'octobre un accord crucial qui marque un tournant pour ses assurés nécessitant une greffe du foie.

C'est lors d'une cérémonie présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, que l'accord a été officialisé. Il lie désormais la CNAS à l'Établissement hospitalier spécialisé Pierre et Marie Curie (CPMC), désigné comme le « phare » de la transplantation hépatique dans le pays, selon les termes du Ministre.

FIN DU FARDEAU FINANCIER POUR LES ASSURÉS

La nouvelle mesure est d'une importance capitale : elle garantit la prise en charge intégrale des coûts « exorbitants » des opérations de transplantation hépatique. Cela inclut spécifiquement les greffes pour adultes à partir de donneurs vivants. Auparavant, les patients devaient souvent se résoudre à des traitements coûteux à l'étranger, un fardeau financier désormais levé pour les assurés de la CNAS. Selon les spécialistes, cet accord s'inscrit pleinement dans la stratégie des



autorités sanitaires visant à consolider et à élargir l'offre de soins spécialisés sur le territoire national, renforçant ainsi la « souveraineté sanitaire » du pays. Le ministre Abdelhak Saihi a expliqué la feuille de route initiale de ce programme novateur.

L'objectif est de réaliser, pour commencer 5 opérations de transplantation hépatique par an, l'inauguration de cette série ayant eu lieu début octobre avec une première intervention réussie. Le Ministre Saihi a également tenu à souligner les progrès accomplis dans la prise en charge médicale sur place. Il

a révélé que le nombre de cas médicaux nécessitant un transfert à l'étranger pour traitement a drastiquement chuté, passant d'une centaine à seulement cinq cas. « Nous utiliserons les compétences présentes dans notre pays pour renforcer la souveraineté sanitaire », avait-il affirmé.

Cet accord ouvre une nouvelle ère pour la médecine spécialisée en Algérie, rendant un traitement vital accessible sans que les assurés n'aient à subir une double peine : celle de la maladie et celle de l'endettement.

Ania N.

LA VITAMINE D

Une source indispensable pour le corps

Les vitamines sont les « sol-dats » qui maintiennent la bonne santé du corps humain, des micronutriments essentiels qui soutiennent le fonctionnement du corps, la croissance et la défense immunitaire. Comme est le cas pour la vitamine D qui joue un rôle important dans l'organisme. Lorsque l'on en manque, diverses conséquences peuvent s'observer. En effet, la vitamine D est un nutriment nécessaire à l'organisme, généralement apporté par l'alimentation ou l'environnement. Elle est, à l'inverse des autres vitamines, produite en grande partie par l'organisme après une exposition solaire. Cette production a lieu au niveau de la peau sous l'action des rayons du soleil, plus particulièrement des rayons ultraviolets B. On estime qu'il faut en moyenne 15 à 30 minutes d'exposition directe par jour pour que la production de vitamine D soit assurée. Cette dernière est également présente dans l'alimentation, par exemple dans les « poissons gras et le jaune d'œuf (seulement 10 à 20% des apports) ». Il s'agit de deux types de vitamine D, le cholestérol ou vitamine D3 qui provient de l'alimentation (certains poissons) et de l'exposition au soleil, et l'autre est l'ergocalciferol ou vitamine D2 qui provient de l'alimentation exclusivement (d'origine végétale). À noter que la vitamine D provenant de l'alimentation est absorbée avec les graisses au niveau de l'intestin grêle avant de



rejoindre la circulation générale. La vitamine D d'origine solaire passe quant à elle directement dans la circulation sanguine. La vitamine est ensuite stockée dans l'organisme (muscle, tissu adipeux, sang, foie, rein) et éliminée par voie fécale. La vitamine D est indispensable à la santé osseuse. Elle joue un rôle important dans le métabolisme phosphocalcique. En effet, au niveau des intestins, la vitamine D agit comme une hormone en favorisant l'absorption de phosphore et de calcium, indispensables à la minéralisation osseuse. En fixant le calcium, elle permet la croissance et le renouvellement osseux. Son rôle ne se limite pas qu'aux os, elle est également impliquée dans l'immunité, la musculature, et la réduction de certaines pathologies comme le cancer et les démences.

Quels sont les risques pour la santé en cas de déficience en vitamine D ?

Les troubles cliniques de carence en vitamine D sont : Les troubles musculaires : baisse de

tonus musculaire, crises de tétanie, convulsions.

Les troubles osseux : ostéomalacie (chez les adultes), rachitisme (chez les jeunes en croissance) pouvant provoquer des douleurs osseuses et musculaires ainsi que des déformations osseuses. Un apport insuffisant en vitamine D peut également entraîner une diminution de la masse osseuse et donc un risque accru de fracture. Ces risques sont d'autant plus élevés lorsque la pratique d'activité physique est réduite. Les individus les plus à risque de développer une carence sont : Ceux qui ne s'exposent pas ou peu au soleil (faible ensoleillement dans certaines régions ou à certaines saisons, port de vêtements couvrants, etc.). Ceux qui suivent un régime végétalien (pas de consommation de viande, d'œuf, de poisson ou de produits laitiers). Ceux présentant des troubles d'absorption intestinale (par exemple, la mucoviscidose, la maladie cœliaque, les personnes en surpoids ou en situa-

tion d'obésité).

QUELS SONT LES LÉGUMES LES PLUS RICHES EN VITAMINE D ?

Bien que la vitamine D soit généralement présente en plus grande quantité dans les poissons gras, les produits laitiers enrichis et l'exposition au soleil, certains aliments peuvent également fournir des quantités modérées de vitamine D2 comme, « les champignons, l'une des meilleures sources végétales de vitamine D2. Les champignons sauvages et ceux exposés à la lumière UV peuvent contenir des quantités plus élevées de cette vitamine, l'avocat et l'huile végétale, la pomme de terre, le céleri, le fenouil, la salade (mâche, cresson, laitue, chicorée, pissenlit...). Il est à savoir que, la consommation de légumes n'est généralement pas une source suffisante de vitamine D. Il peut être nécessaire de combiner ces sources végétales avec d'autres méthodes pour maintenir des niveaux adéquats de vitamine D dans l'organisme. De manière générale, les aliments non végétaux sont plus riches en vitamine D. C'est le cas de : L'œuf, en particulier le jaune d'œuf. Certaines viandes, en particulier les abats. Les poissons et les crustacés sont les aliments les plus riches en vitamine D : sardines, hareng, saumon, espadon, huîtres, maquereau, huile de foie de morue, thon, anchois, hareng fumé, perche, truite, etc.

L. Z.

BON À SAVOIR

L'immunité pendant l'hiver :



À l'approche de l'hiver, les défenses naturelles peuvent diminuer et heureusement qu'il est possible de pallier cette baisse. Voici donc 4 conseils pour booster votre immunité durant la saison froide: Pratiquer une activité physique suffisante: les recherches scientifiques ont prouvé qu'un exercice physique modéré à intense permet d'augmenter la production de certaines cellules comme les lymphocytes T. L'activité physique permet aussi de stimuler la circulation sanguine, et donc le déplacement des globules blancs dans tout notre organisme. Enfin, en augmentant notre respiration, elle permet une meilleure oxygénation des cellules. Pour garantir un système immunitaire efficace, le sport est donc indispensable surtout lorsque l'hiver frappe à notre porte. Il est recommandé d'intégrer 45 minutes par jour d'activité physique. Au-delà de pratiquer un sport, le fait d'être actif est une question de choix au quotidien. Par exemple, privilégiez un mode de transport actif, évitez les ascenseurs ou encore profitez des couleurs automnales pour flâner dans les parcs. Adopter une alimentation riche en nutriments : Le système immunitaire puise une grande partie de son énergie dans notre alimentation. Pour fonctionner efficacement, il a besoin de certains nutriments, dont : Les protéines, les acides gras essentiels, les vitamines et minéraux. Évitez les plats riches en gras, les aliments ultra-transformés, ou les recettes préparées, pauvres en micronutriments.

Avoir de bons réflexes : A l'approche de l'hiver vous pouvez réaliser un bilan sanguin pour vérifier vos éventuelles carences en vitamines et minéraux.

L. Zeggane

IMPORTANT : La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière 2025-2026 lancée

Avec l'arrivée de l'automne, la grippe saisonnière refait surface. À cette occasion, le ministère de la Santé a lancé, depuis mardi dernier, la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière 2025-2026. Cette dernière se poursuivra tout au long de l'automne et de l'hiver, jusqu'au mois de mars. Pour cette opération, 2 millions de doses, produites 100 % localement, ont été assurées, par le ministère de la santé, une quantité qui sera augmentée si cela est nécessaire. Le ministère a déjà distribué ces dernières à travers l'ensemble du territoire national, aussi bien dans les centres de vaccinations que dans les pharmacies agréées. Outre la quantité, un vaccin quadrivalent a été assuré pour lutter contre ce virus. Ce dernier cible quatre souches virales les plus susceptibles de se propager durant la période grippale. Le ministère a insisté, à cet effet, sur l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière, étant « le moyen le plus efficace pour prévenir les complications graves, notamment chez les catégories vulnérables, telles que les personnes âgées, les femmes enceintes, les malades chroniques et les professionnels de la santé »

A. N.

CAN-2025

L'Algérie connaît son calendrier au premier tour



Phs : DR

L'attente est terminée. La Fédération algérienne de football (FAF) a dévoilé, jeudi, le programme officiel des matchs de l'équipe nationale pour le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations 2025, prévue au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Les "Verts" débiteront leur aventure continentale dans la ville de Rabat, où ils disputeront l'intégralité de leurs trois rencontres de la phase de groupes au stade Prince Moulay El Hassan.

UN DÉBUT FACE AU SOUDAN

Le coup d'envoi du parcours algérien aura lieu le 24 décembre à 16h00, face au Soudan. Un premier match à la portée des hommes de Vladimir Petkovic, mais qu'il faudra aborder avec prudence pour bien lancer la compétition.

La sélection soudanaise, réputée pour sa combativité, pourrait poser quelques difficultés physiques aux Fennecs, qui

devront se montrer réalistes devant le but pour éviter tout faux pas d'entrée.

UN CHOC ATTENDU CONTRE LE BURKINA FASO

Pour leur deuxième sortie, les champions d'Afrique 2019 affronteront le Burkina Faso le 28 décembre à 18h30, toujours à Rabat. Ce duel, souvent indécis entre deux formations qui se connaissent bien, s'annonce comme le match clé du groupe, susceptible de déterminer la première place qualificative pour les huitièmes de finale. Les Étalons burkinabés restent en effet un adversaire redoutable, habitué à bousculer les grandes nations africaines ces dernières années.

DERNIER TEST CONTRE LA GUINÉE ÉQUATORIALE

Enfin, les Fennecs boucleront la phase de groupes le 31 décembre à 17h00, face à la Guinée équatoriale, encore au stade Moulay El Hassan.

Une rencontre qui pourrait s'avérer décisive selon les résultats précédents. Les joueurs de Petkovic se souviennent sans doute de la défaite surprise subie contre cette même équipe lors de la CAN 2021 au Cameroun, un revers qui avait précipité leur élimination précoce. Cette fois, ils auront à cœur de prendre leur revanche et

de finir l'année en beauté.

UNE COMPÉTITION À GRANDE ÉCHELLE AU MAROC

La CAN 2025 s'annonce grandiose. Elle se déroulera dans neuf stades répartis sur six villes marocaines : Rabat, Casablanca, Marrakech, Fès, Agadir et Tanger.

Pas moins de 52 matchs seront disputés sur une période de 29 jours, avec un plateau relevé rassemblant les meilleures sélections africaines. La rencontre d'ouverture opposera le Maroc à la sélection des Comores le 21 décembre au stade Prince Moulay Abdellah de Rabat, enceinte qui accueillera également la finale le 18 janvier 2026.

LES SUPPORTERS DÉJÀ IMPATIENTS

Entre rivalités historiques, ambitions de revanche et rêves de sacre, les attentes autour de l'équipe nationale algérienne sont immenses. Après une élimination douloureuse lors de la CAN 2021 et une campagne mitigée en 2023, les camarades de Riyad Mahrez espèrent cette fois retrouver les sommets du football africain.

Rabat s'apprête donc à devenir, le temps de trois rencontres, le cœur battant des supporters algériens, venus rêver d'un nouveau titre continental.

Hakim S.

APRÈS PLUS DE TROIS MOIS D'ABSENCE

Retour imminent de l'international algérien Souhaïb Naïr

Bonne nouvelle pour les supporters de Guingamp et les fans des "Verts" : Souhaïb Naïr s'apprête enfin à retrouver les terrains. Le défenseur international algérien, âgé de 23 ans, va effectuer son retour à l'entraînement collectif avec son club breton dès la nouvelle semaine après plus de trois mois d'arrêt en raison d'une blessure longue durée. Si tout se passe bien, le joueur pourrait postuler à un retour à la compétition dans les prochains jours, une perspective attendue avec impatience par son entraîneur comme par les fans.

UN DÉBUT DE CARRIÈRE PROMETTEUR FREINÉ PAR LA BLESSURE

Révéla la saison dernière sous le maillot guingampais, Souhaïb Naïr s'était distingué par sa solidité défensive et sa qualité de relance. Ses performances constantes lui avaient valu une première convocation en équipe nationale par le



sélectionneur Vladimir Petković, preuve de la confiance placée en lui pour l'avenir de la défense algérienne.

Mais le destin en a voulu autrement. Peu après son intégration dans le groupe des "Fennecs", une blessure musculaire sérieuse est venue interrompre sa progression. Écarté du stage de juin dernier, Naïr a ensuite dû renoncer à toute compétition pendant plusieurs mois, multipliant les séances de rééducation

pour retrouver sa condition physique.

UNE COURSE CONTRE LA MONTRE AVANT LA CAN 2025

Si la reprise de l'entraînement collectif marque une étape importante dans son rétablissement, le défenseur ne se fait pas d'illusions : sa participation à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, prévue au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, paraît compromise.

« Souhaïb avance bien, mais il faudra du temps avant qu'il retrouve son rythme de compétition », confie une source interne au club. Le staff technique prévoit une remise à niveau progressive, afin d'éviter toute rechute.

Le joueur lui-même garde les pieds sur terre. Conscient de la forte concurrence en défense centrale, il sait que convaincre Petković en quelques semaines seulement sera un défi difficile à relever, d'autant que plusieurs nou-

veaux visages ont su s'imposer récemment chez les "Verts", à l'image de Samir Chergui, auteur de belles prestations lors des dernières rencontres.

OBJECTIF 2026 : RETROUVER SON MEILLEUR NIVEAU

Même si la CAN semble arriver trop tôt, le retour de Naïr reste une bonne nouvelle pour l'avenir du football algérien. Son profil complet — défenseur axial moderne, solide dans les duels et à l'aise balle au pied — correspond parfaitement aux exigences du jeu prôné par Petković.

Pour le moment, le jeune défenseur concentre toute son énergie sur son retour à la compétition avec Guingamp. Un retour réussi en club pourrait lui rouvrir les portes de la sélection dès les éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Après trois mois de silence forcé, Souhaïb Naïr retrouve enfin le sourire. Et avec lui, renaît l'espoir de le revoir très bientôt sous le maillot vert.

H. S.

LIGUE EUROPA
Hadj Moussa
éblouit et divise

Anis Hadj Moussa a encore fait parler de lui, jeudi soir, lors de la victoire de Feyenoord face au Panathinaïkos (3-1). Auteur d'un but splendide, l'ailier algérien a enflammé le stade De Kuip avant d'être sèchement recadré par son entraîneur Robin van Persie, preuve d'un talent encore en pleine maturation.

Le Feyenoord Rotterdam a signé une victoire importante face au Panathinaïkos (3-1), jeudi soir, lors de la troisième journée de la phase de groupes de la Ligue Europa. Menés au score dès la 18e minute après un but du Polonais Karol Świdzki, les Néerlandais ont su renverser la situation grâce à leur force collective et à l'éclat individuel d'un joueur : Anis Hadj Moussa. Avant la pause, Givairo Read a d'abord permis à Feyenoord d'égaliser d'un tir précis. Mais c'est à la 55e minute que le stade De Kuip s'est levé comme un seul homme. Servi sur le côté gauche, Hadj Moussa a humilié le défenseur grec Giorgos Kyriakopoulos par deux feintes consécutives avant d'envoyer une frappe sèche dans la lucarne opposée. Un geste technique fulgurant, symbole du style explosif du jeune international algérien. Le troisième but inscrit en fin de rencontre a confirmé la supériorité du club néerlandais, désormais bien placé pour la qualification. Mais au-delà du résultat, c'est la prestation contrastée d'Hadj Moussa qui a alimenté les discussions après le match. Si le public a salué un bijou technique, son entraîneur, Robin van Persie, s'est montré beaucoup plus mesuré dans son analyse.

VAN PERSIE, ENTRE CRITIQUE ET ADMIRATION

« Il a mal joué. Très brouillon aussi, mais il a quand même marqué un but fantastique », a confié l'ancien attaquant de Manchester United en conférence de presse. « Il a cette capacité à créer des moments de génie à partir de rien. Mais dans le jeu, je l'ai trouvé mauvais. Je le lui ai dit. Cela dit, il progresse énormément, dans le bon sens. » Une déclaration franche, mais révélatrice du perfectionnisme du technicien néerlandais, qui veut pousser son jeune joueur à dépasser ses limites. Hadj Moussa, 23 ans, est en effet l'un des espoirs les plus prometteurs du football algérien. Formé à Lens, passé par la Belgique avant de rejoindre Feyenoord cet été, il s'impose peu à peu dans un championnat exigeant où la rigueur tactique prime autant que le talent.

Pour l'instant, l'ancien du Vitesse Arnhem impressionne par sa vivacité, sa capacité à éliminer et son sens du spectacle. Mais il doit encore gagner en régularité et en discipline, des qualités essentielles pour s'imposer durablement dans une équipe aussi structurée que Feyenoord.

Entre éclats de génie et inconstance, Hadj Moussa continue d'apprendre — mais à ce rythme, le futur du football algérien semble entre de bonnes mains.

M. A. T.

COUPE DE LA CAF, USMA-AFAD
DJÉKANOU, AUJOURD'HUI À 14H30**La victoire**
ou la crise

Au bord de l'élimination, l'USM

Alger s'apprête à disputer aujourd'hui à 14h30 au stade du 5-Juillet le match le plus important de son début de saison. Battus 1-0 à l'aller par l'AFAD Djékanou, les Rouge et

Noir n'ont plus le droit à l'erreur. Entre blessures, doutes et pression maximale, Abdelhak

Benchikha joue gros dans ce rendez-vous à quille ou double.

Cinq jours seulement après leur retour d'Abidjan, les Usmistes retrouvent déjà la scène africaine avec une mission aussi claire que périlleuse : renverser le score et se qualifier pour la phase de groupes de la Coupe de la CAF. Ce match retour face à l'AFAD Djékanou s'annonce comme un véritable tournant pour un club en quête de stabilité et de confiance. Une victoire permettrait de sauver une entame de saison compliquée, mais surtout d'apaiser les tensions internes qui secouent la maison usmiste depuis plusieurs semaines. Dans un climat pesant, où les résultats peinent à convaincre et la cohésion reste fragile, l'enjeu dépasse largement la simple qualification. Une élimination dès ce stade serait perçue comme un cataclysme sportif, voire institutionnel. Abdelhak Benchikha, déjà sous pression, sait que le résultat de samedi pourrait sceller son avenir sur le banc. Pour sauver sa tête et relancer la dynamique, il devra trouver la bonne formule malgré un effectif décimé par les blessures.

**UNE HÉCATOMBE QUI COMPLIQUE**
LES PLANS

Alors que le coach pouvait enfin compter sur les retours de Saâdi Radouani, Ilyes Chetti et Riyad Benayad, la malchance a encore frappé. Ahmed Khaldi, touché à la cuisse, est forfait, tandis que Salim Boukhanchouche reste incertain. Ces absences de dernière minute perturbent les plans de Benchikha, qui comptait sur Khaldi pour dynamiser son attaque. Le staff médical espère encore récupérer Boukhanchouche à temps, mais rien n'est garanti. Face à cette situation, la question du poste d'avant-centre devient centrale. Riyad Benayad, de retour après un mois d'absence, manque encore de rythme, tandis qu'Emmanuel Ernest n'a pas totalement convaincu lors des dernières sorties. Le technicien algérien pourrait donc accorder sa confiance au Libérien, en espérant qu'il fasse parler sa puissance face à une défense ivoirienne rugueuse. Benayad, lui, pourrait entrer en jeu en seconde période selon la physionomie de la rencontre.

Sur le plan tactique, Benchikha

compte s'appuyer sur ses cadres pour créer un sursaut collectif. Benbot gardera les buts, protégé par une défense renforcée avec les retours de Radouani, Chetti, Dehiri et Che Malone. Au milieu, Benzaza et Likonza devraient épauler Merili dans un rôle plus défensif pour densifier l'entrejeu. En attaque, Ghacha et Guenaoui animeront les ailes pour apporter vitesse et percussion.

Vainqueur de la Coupe de la CAF en 2023 et demi-finaliste l'an dernier, l'USMA reste un cador continental. Les Rouge et Noir possèdent l'expérience et le vécu nécessaires pour renverser la situation. Mais pour y parvenir, il faudra retrouver l'esprit conquérant qui avait fait leur force lors de leurs précédentes campagnes africaines. L'appui du public du 5-Juillet, toujours fidèle dans les grands rendez-vous, pourrait être le facteur décisif dans ce duel sous haute tension.

À l'USMA, l'heure n'est plus aux calculs : seule la victoire comptera samedi, sous peine de voir toute une saison basculer dès octobre.

M. A. T.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/RETOUR)**La JSK sur du velours, le MCA en ballottage favorable**

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, la JS Kabylie et le MC Alger, aborderont la seconde manche du 2e tour préliminaire, prévue ce week-end, avec des ambitions bien affirmées. Si la JSK, forte de sa large victoire à l'aller, à Sfax contre l'US Monastir (3-0), semble idéalement placée pour composer son billet pour la phase de groupes, le MCA reste en position favorable après le nul ramené de Yaoundé face à Colombe Sportive (1-1).

Les "Canaris", auteurs de six victoires de suite, toutes compétitions confondues, ne devraient pas trouver, a priori, de difficultés pour graver la dernière marche, avant le prochain tour. Sur sa lancée, la JSK, qui reste sur un succès en Ligue 1 à la maison face à l'USM Khenchela (1-0), devra tout de même rester vigilante face à un adversaire qui jouera pour un sursaut d'orgueil, même si ses chances sont minimes. Les joueurs de l'entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, solides et inspi-

rés, aborderont le match après son domicile avec une belle marge, tout en gardant la concentration nécessaire pour éviter tout relâchement. Battus qu'une seule fois cette saison (en championnat en déplacement par le MC Oran : 3-2), les "Canaris" rêvent désormais d'un retour remarqué dans la phase de poules, trois ans après leur dernière apparition à ce niveau. De son côté, le MC Alger aura l'avantage du terrain dans son nouveau chaudron d'Ali-Ammar dit "Ali La Pointe" à Douéra, où il

espère conclure le travail après son bon nul décroché à Yaoundé. Les camarades du capitaine Ayoub Abdel-laoui, qui a fêté mercredi face au Paradou AC (2-1) son 100e match avec le "Doyen", savent qu'une victoire, même courte, suffira pour rallier les poules de la prestigieuse compétition, pour la deuxième fois de rang. Le double champion d'Algérie en titre, toujours privé de son buteur guinéen Mohamed Saliou Bangoura et du défenseur Abdelkader Menezla, pourrait toutefois compter sur le retour de son maître à jour, Larbi Tabti, rétabli d'une blessure. Face à une formation camerounaise accrocheuse, le MCA devra afficher rigueur et efficacité pour valider son billet et éviter toute mauvaise surprise, en l'absence de son public, huis clos oblige. Les deux clubs joueront ainsi une grande partie de leur saison continentale, avant le tirage au sort de la phase de groupes prévu le 3 novembre à Johannesburg (Afrique du Sud), qui déterminera leurs futurs adversaires en cas de qualification.

AMICAL**Zimbabwe-Algérie en novembre**

La Fédération zimbabwéenne de football (ZIFA) a annoncé jeudi avoir conclu l'organisation de deux matchs amicaux, lors de la fenêtre internationale de novembre prochain, contre l'Algérie et le Qatar, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025. Le président de la ZIFA, Nqobile Magwizi, a confirmé la nouvelle après la signature d'un protocole d'accord avec le ministère de l'Education primaire et secondaire, représenté par le secrétaire permanent Moses Mhike, précise l'instance dans un communiqué. "Nous voulions des adversaires capables de vraiment tester notre niveau. L'Algérie et le Qatar représentent le calibre d'équipes que nous devons affronter pour mesurer notre préparation à la CAN, et ce choix a été fait délibérément", a déclaré Magwizi. Pour son retour à la CAN, après une absence lors de la dernière édition 2024 en Côte d'Ivoire, le Zimbabwe évoluera dans le groupe B, avec l'Egypte, l'Afrique du Sud et l'Angola. "Ces rencontres permettront de renforcer la cohésion du groupe, d'évaluer les systèmes tactiques et d'offrir au staff technique une analyse complète avant le tournoi continental", ajoute la ZIFA, qui réaffirme son engagement à offrir aux "Warriors" la meilleure préparation possible, fondée sur la performance, la fierté et le professionnalisme.

ÉLIMINATOIRES CAN FÉMININE 2026**L'Algérie prend**
une option

Jeudi soir à Oran, la sélection nationale féminine a signé un succès historique face au Cameroun (2-1), lors du match aller du dernier tour qualificatif pour la CAN 2026. Grâce à deux chefs-d'œuvre signés Karchouni et Dafeur, les Algériennes s'offrent un léger avantage avant le retour décisif à Douala.

L'équipe nationale féminine de football a réalisé une belle performance au stade olympique Miloud-Hadefi d'Oran en battant le Cameroun 2 à 1. Cette victoire, acquise dans la détermination et la lucidité, marque un tournant dans l'histoire récente du football féminin algérien. Elle permet aux joueuses de Farid Benstiti de rêver d'une deuxième participation consécutive à la Coupe d'Afrique des nations. La rencontre a démarré sur un rythme équilibré, les deux équipes se jaugeant dans les premières minutes. Mais c'est Ghoutia Karchouni, la meneuse de jeu du Paris FC, qui a fait parler sa classe à la 23e minute. Sur un coup franc magistralement enroulé à une vingtaine de mètres, elle a ouvert le score d'une frappe imparable, donnant ainsi le ton à ses coéquipières.

Les Camerounaises, surprises par l'intensité du jeu algérien, ont ensuite perdu leurs repères. Dix minutes plus tard, la défenseuse Claudia Dabba a été expulsée pour une faute sur Mélissa, partie seule au but. Le coup franc qui a suivi a été parfaitement exécuté par Marine Dafeur, permettant à l'Algérie de faire le break à la 35e minute. Le stade oranais, bien garni, a alors vibré à l'unisson d'une équipe conquérante.

UN SUCCÈS HISTORIQUE FACE AUX
LIONNES INDOMPTABLES

C'est la première fois que l'Algérie s'impose face au Cameroun en match officiel, un symbole fort pour un groupe en pleine reconstruction. Malgré leur supériorité numérique, les Algériennes ont géré prudemment la seconde période, cherchant à préserver leur avance. Dans le temps additionnel, les viteuses ont toutefois réduit l'écart sur penalty grâce à leur capitaine Nchout Njoya Ajara (90+3'), maintenant ainsi un suspense entier pour le match retour. Ce succès vient confirmer les progrès constants des Vertes, déjà remarqués lors du tour précédent face au Soudan du Sud (5-0 à l'aller, 3-0 au retour). Sous la houlette de Benstiti, l'équipe affiche une meilleure maîtrise collective, notamment dans l'exploitation des coups de pied arrêtés, devenus une arme redoutable.

La rencontre retour, prévue mardi 28 octobre au stade de la Réunification à Douala (15h30), s'annonce comme un véritable test de maturité. Il faudra résister à la pression d'un public camerounais réputé bouillant et tenter de préserver cet avantage acquis à Oran. Lors de la dernière édition en 2024, les Algériennes avaient atteint pour la première fois de leur histoire les quarts de finale, éliminées par le Ghana aux tirs au but (0-0, t.a.b. 2-4). Une performance que la sélection espère dépasser en cas de qualification pour la CAN 2026, prévue du 17 mars au 3 avril.

Avec cet avantage fragile mais symbolique, les Vertes ont désormais leur destin entre les mains : à Douala, il leur faudra confirmer qu'elles ne craignent plus personne en Afrique.

Mohamed Amine Toumiat

Benstiti : « Décrocher
la qualification à Douala »

Réaction du sélectionneur national, Farid Benstiti à l'issue de la rencontre. « Nous avons battu l'équipe camerounaise pour la première fois. Nous avons bien géré ce match aller, les joueuses ont réalisé une excellente prestation et nous avons inscrit deux buts sur balles arrêtées. Le match retour, prévu le 28 octobre, sera difficile, mais les joueuses sont conscientes de leur responsabilité. Nous donnerons tout pour obtenir un bon résultat et la qualification depuis le Cameroun ».

MONDIAUX DE GYMNASTIQUE 2025 À JAKARTA**Kaylia Nemour,**
reine des barres

À seulement 18 ans, l'Algérienne Kaylia Nemour a offert à l'Afrique un moment historique en devenant championne du monde aux barres asymétriques. Une performance magistrale, symbole d'un talent précoce et d'une détermination sans faille.

Elle l'a fait. Moins de vingt-quatre heures après sa déception au concours général, Kaylia Nemour s'est relevée de la plus belle des manières. La jeune gymnaste algérienne a décroché, vendredi à Jakarta, le titre mondial aux barres asymétriques avec un score impressionnant de 15,566 points. Une prestation exceptionnelle qui lui permet non seulement de s'imposer face à l'élite mondiale, mais aussi d'inscrire son nom en lettres d'or dans l'histoire du sport africain. En remportant l'or mondial, Nemour devient la première gymnaste africaine à décrocher un titre planétaire. Ce sacre historique dépasse le cadre de la performance individuelle. Il symbolise l'émergence de l'Afrique sur la scène internationale d'un sport longtemps dominé par l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Devant un public conquis, la jeune championne a survolé la finale, devançant d'un point la Russe Angelina Melnikova, pourtant favorite après son titre au concours général. La Chinoise Yan Fanyuwei complète un podium dominé par le brio et la maîtrise technique de l'Algérienne.

Dernière à s'élancer dans cette finale, Nemour n'a pas tremblé. Sa routine, d'une précision chirurgicale, a captivé le jury. Ses transitions fluides, son amplitude et la netteté de ses sorties ont illustré un travail méticuleux et un mental d'acier. À travers ce succès, la jeune prodige confirme qu'elle est aujourd'hui l'une des gymnastes les plus complètes de sa génération.

UNE ASCENSION JALONNÉE
D'ÉPREUVES

Derrière les sourires et les médailles, le parcours de Nemour n'a pas été un long fleuve tranquille. Après avoir quitté l'équipe de France pour représenter l'Algérie en 2023, la jeune gymnaste a dû affronter de nombreux obstacles. En début d'année, elle a également décidé de quitter son club formateur

UNE PROGRESSION FULGURANTE DEPUIS 2023

Depuis trois ans, le parcours de Nemour impressionne autant qu'il inspire. Huitième aux Championnats du monde 2023, cinquième aux Jeux olympiques de Paris 2024, et désormais quatrième du monde en 2025 : la jeune gymnaste de 18 ans ne cesse de graver les échelons, démontrant une régularité et une maturité exceptionnelles pour son âge. Chaque compétition la rapproche un peu plus du sommet, et cette quatrième place, aussi douloureuse soit-elle, confirme qu'elle figure désormais parmi les toutes meilleures gymnastes du monde.

UN DÉTAIL QUI CHANGE TOUT

Son passage à la poutre d'équilibre restera sans doute comme le moment le plus frustrant de sa soirée. Après un

SACRÉ MEILLEUR CLUB CYCLISTE D'AFRIQUE**Le "Madar Pro Team" reçoit son trophée dans une cérémonie mémorable**

L'élite du sport africain s'est donné rendez-vous en fin de cette semaine à l'hôtel Sheraton d'Alger pour célébrer un moment historique du cyclisme continental : le sacre du "Madar Pro Team" en tant que meilleur club cycliste d'Afrique pour l'année 2025. Dans une ambiance festive et empreinte de fierté nationale, le drapeau algérien a flotté haut au-dessus de la scène, symbolisant l'aboutissement d'un projet ambitieux devenu aujourd'hui une référence sur le continent.

UNE CÉRÉMONIE PRESTIGIEUSE ET DES INVITÉS
DE MARQUE

Le gala, organisé sous l'égide de la Confédération africaine de cyclisme, a réuni un parterre d'invités prestigieux du monde sportif, politique et économique. Parmi les personnalités présentes figuraient M. Yao Alain Kouamé, président de la Confédération africaine de cyclisme, M. Kheireddine Barbari, président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) et membre du bureau exécutif de l'Union cycliste internationale (UCI), ainsi que le directeur général du groupe Madar, principal sponsor du club.

L'événement a également vu la participation du vice-président de l'Assemblée populaire nationale, du représentant du Conseil de la Nation, de l'ancien secrétaire général de Sonatrach, de représentants du sport militaire, de présidents de fédérations sportives et de figures emblématiques du cyclisme algérien. Tous ont salué l'essor remarquable du cyclisme

national et le rôle pionnier du "Madar Pro Team" dans cette renaissance sportive.

UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Dans son allocution, Kheireddine Barbari a rendu hommage à l'ensemble des membres du club, rappelant le chemin parcouru depuis sa création : « Le Madar Pro Team est le fruit de deux années de travail acharné et de conviction. Ce projet était un rêve, il est désormais une réalité. L'équipe a su s'imposer au sommet du cyclisme africain grâce à la rigueur, au talent et à la vision ».

Le président de la FAC a également souligné que ce sacre ne constitue pas une finalité, mais une étape vers une ambition mondiale : « Notre objectif est clair : faire rayonner le cyclisme algérien sur la scène internationale. Grâce au soutien constant du groupe Madar et des autorités publiques, nous sommes sur la bonne voie ».

UN NOUVEL HORIZON AVEC LE LANCEMENT
PIDU "MC ALGER CYCLING TEAM"

Dans la foulée, M. Barbari a annoncé la création d'un deuxième club algérien continental, le "Mouloudia d'Alger Cycling Team", qui verra le jour dès la prochaine saison. Ce nouveau projet, adossé à l'un des clubs les plus emblématiques et populaires du pays, vise à renforcer la présence algérienne dans le cyclisme professionnel international et à offrir davantage d'opportunités aux jeunes talents.



senté dans les grandes compétitions. L'Algérie, déjà émue par son titre olympique, peut désormais célébrer une double championne d'exception, capable d'inspirer toute une génération. La route ne fait que commencer

pour celle que beaucoup surnomment déjà "la perle verte". À 18 ans, Kaylia Nemour semble avoir conquis le monde. Et elle ne semble pas prête de s'arrêter là.

M. A. T.

Une 4^e place cruelle au concours général

Le public du Mondial de gymnastique artistique a retenu son souffle jusqu'à la dernière seconde. Et quand le classement final est apparu à l'écran, le silence a dit plus que mille mots : Kaylia Nemour, la pépite algérienne, termine quatrième du concours général, à seulement 0,5 point de la médaille d'or. Une performance de très haut niveau, mais au goût amer pour celle qui rêvait de décrocher enfin le titre mondial.

UNE CHAMPIONNE DÉJÀ ACCOMPLIE

Il ne faut pas l'oublier : Nemour n'a que 18 ans. À cet âge, beaucoup découvrent à peine la scène internationale, tandis qu'elle, affiche déjà un palmarès exceptionnel. Son titre olympique, remporté à Paris en 2024, a marqué l'histoire du sport algérien et africain. En un an, elle est devenue un symbole de persévérance, d'excellence et de confiance pour toute une génération.

Cette maturité précoce se ressent aussi dans sa gestion des moments difficiles. En zone mixte, elle a reconnu sa déception, mais a promis de « revenir plus forte ». Des mots simples, mais chargés de détermination.

Hakim S.

« Le Mouloudia porte en lui une histoire, une passion et une base populaire unique. Ce sera un atout majeur pour la promotion du cyclisme en Algérie », a ajouté Barbari.

UN HOMMAGE AU SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Le président de la FAC n'a pas manqué de remercier les autorités algériennes, en particulier le ministre des Sports, M. Walid Sadi, pour son accompagnement constant de toutes les disciplines sportives. Son appui, a-t-il précisé, « traduit la volonté politique de faire du sport algérien un vecteur d'image positive à l'échelle internationale ».

UN TITRE MÉRITÉ ET PORTEUR D'AVENIR

Le titre de meilleur club africain 2025 récompense une saison exceptionnelle pour le "Madar Pro Team", marqué par de nombreux podiums dans les compétitions continentales et une présence constante dans les classements de la Confédération africaine de cyclisme.

Cette distinction confirme la montée en puissance du cyclisme algérien, désormais reconnu comme un acteur majeur sur la scène africaine.

L'histoire du "Madar Pro Team" ne fait que commencer. Et si ce trophée consacre une réussite collective, il symbolise surtout une promesse d'avenir pour tout le sport algérien — celle d'une Nation qui pédale résolument vers les sommets.

H. S.

FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES

Généraliser les mécanismes d'alerte rapides

Face à la multiplication des catastrophes naturelles, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé ce mercredi à généraliser les mécanismes d'alerte rapides pour protéger tous les habitants de la planète d'ici deux ans.

À l'entame d'une visite de deux jours à Genève, António Guterres s'est rendu dans la matinée au siège de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui célèbre cette année ses 75 ans d'existence. L'agence onusienne chargée de la surveillance du climat et des phénomènes extrêmes réunissait cette semaine ses 193 États membres en session extraordinaire, consacrée au déploiement urgent de dispositifs capables d'avertir les populations le plus tôt possible en cas de désastre climatique. « Les alertes précoces ne sont pas une abstraction », a souligné M. Guterres devant les délégués. « Elles donnent aux agriculteurs les moyens



de protéger leurs cultures et leur bétail. Elles permettent aux familles d'évacuer en toute sécurité. Et elles protègent des communautés entières de la dévastation ». Selon l'ONU, la mortalité liée aux catastrophes naturelles est au moins six fois plus faible dans les pays dotés de bons systèmes d'alerte. Un avertissement envoyé vingt-quatre heures à l'avance peut réduire de près d'un tiers les dégâts matériels. Lancé en 2022, le programme « Alertes précoces pour tous » vise à garantir qu'aucun être humain ne soit laissé sans protection d'ici 2027.

Pour le Secrétaire général, le chantier reste immense : si plus de 60 % des pays déclarent avoir mis en place des dispositifs d'alerte multidangers, les États les plus pauvres demeurent en première ligne face aux inondations, aux tempêtes et aux vagues de chaleur. « Le chemin à parcourir est encore long », a-t-il reconnu, tout en saluant « les progrès considérables » rendus possibles par la coopération régionale, les avancées numériques et l'intelligence artificielle. Il a plaidé pour que ces mécanismes deviennent une composante à part entière des politiques publiques, inscrite dans les budgets nationaux. Le chef de l'ONU a également insisté sur la nécessité de mobiliser des financements « massifs » afin de soutenir les pays en développement, confrontés à une « marge de manœuvre budgétaire limitée, une croissance ralentie et une dette écrasante ». Il a rappelé, à ce titre, les engagements pris lors de la Conférence de Séville sur le finance-

ment du développement, en juin : tripler la capacité de prêt des banques multilatérales, alléger le fardeau de la dette et mobiliser davantage de financements privés pour renforcer la résilience climatique. À quelques semaines de la prochaine Conférence des Nations unies sur le climat (COP30), prévue en novembre au Brésil, M. Guterres a replacé cette ambition dans le cadre plus large de la lutte climatique. « Nous devons traiter le problème des catastrophes climatiques à la racine – c'est-à-dire lutter contre le réchauffement rapide de la planète », a-t-il affirmé, exhortant les États à présenter de nouveaux plans nationaux d'action climatique avant ce grand rendez-vous mondial. Il a également demandé que les pays développés doublent le financement de l'adaptation, pour le porter à 40 milliards de dollars cette année, et qu'ils dotent le Fonds pour les pertes et dommages de contributions substantielles. L'objectif global est de mobiliser 1 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035 pour financer l'action climatique dans les pays du Sud.

Le ton s'est fait plus grave encore lorsque le Secrétaire général a dénoncé « la désinformation, le harcèlement en ligne et l'écoblanchiment » qui s'en prennent à la science. « Les chercheurs ne devraient jamais craindre de dire la vérité. Je serai toujours à vos côtés », a-t-il déclaré, avant de saluer les équipes de l'OMM, qualifiées de « force tranquille » éclairant les décisions climatiques rationnelles.

UNE DÉCOUVERTE DE CHERCHEURS SAOUDIENS Un écosystème unique au fond de la mer Rouge

Une équipe de recherche a découvert un monde microbien étrange et surprenant au fond de la mer Rouge, plus précisément dans la zone de la source hydrothermale appelée « Hatiba Mons ». L'étude a été menée par le professeur Alexandro Rosado de l'Université des sciences et technologies du roi Abdallah en Arabie saoudite. Ces sources hydrothermales sont des fissures dans le plancher océanique d'où s'écoulent des eaux chaudes et riches en minéraux. Véritables oasis de vie au fond de l'océan, ces zones regorgent d'organismes adaptés aux conditions difficiles. Le caractère exceptionnel de cette découverte réside dans le fait que ces microbes vivent non seulement dans un environnement extrême, mais créent également un écosystème autosuffisant qui repose principalement sur le fer. Ceci est radicalement différent des écosystèmes similaires des océans du monde, qui dépendent principalement du soufre ou du méthane comme source d'énergie. Grâce à des techniques d'analyse génétique avancées, l'équipe de recherche a pu percer les secrets de ce monde caché. Ils ont reconstitué plus de 300 gènes microbiens, dont beaucoup étaient jusqu'alors inconnus de la science. Mais plus important que la simple identification des types de ces microbes, il est important de comprendre comment ils vivent et influencent leur environnement. Ces micro-organismes possèdent des capacités extraordinaires qui leur permettent de convertir le fer d'une forme à une autre, de fixer le carbone et de traiter le soufre et l'azote. Ces processus vitaux non seulement les maintiennent en vie, mais façonnent également leur environnement et jouent un rôle dans les cycles chimiques mondiaux. Le professeur Alexandro Rosado, responsable de l'équipe de recherche, explique l'importance de cette découverte : « Elle nous ouvre une fenêtre sur la façon dont la vie a pu se former et s'adapter aux conditions les plus extrêmes. » Il ajoute que ces microbes « pourraient nous révéler une histoire du passé de la Terre, et peut-être la possibilité de la vie sur d'autres planètes. » Ce monde secret au fond de la mer Rouge ouvre non seulement des perspectives scientifiques théoriques, mais promet également de futures applications pratiques dans les domaines de la biotechnologie, de la protection de l'environnement et même de la compréhension de la possibilité de la vie sur d'autres planètes.

Cette découverte confirme une fois de plus que les profondeurs de nos océans recèlent encore de nombreux secrets, et que la mer Rouge, en particulier, s'avère être un trésor scientifique unique qui mérite d'être exploré et étudié plus en profondeur. Par ailleurs, des scientifiques ont récemment découvert 85 lacs cachés sous la glace de l'Antarctique, ouvrant ainsi une nouvelle page à notre compréhension de ce mystérieux monde glacé.

INFO

CHINE

Renouveau de la rivière-mère

La Chine a réussi à revitaliser 88 rivières et lacs importants dans tout le pays à la fin du mois septembre de cette année, restaurant le débit écologique de cours d'eau restés à sec depuis des décennies, a annoncé mercredi le ministère des Ressources en eau. Ces réalisations ont été obtenues dans le cadre d'un plan d'action national appelé "Renouveau de la rivière-mère" pour la période 2022-2025. Des plans de restaurations sur mesure ont été établis pour chaque rivière et lac en fonction de leurs conditions spécifiques. Parmi les succès importants figurent le maintien d'un flux ininterrompu du fleuve Jaune pendant 26 années consécutives et le rétablissement du flux pendant quatre ans consécutif sur toute la longueur du Grand Canal Beijing-Hangzhou, qui avait été interrompu pendant un siècle. Dans le bassin du fleuve Haihe, autrefois en proie à une grave pénurie d'eau et à la pollution, une réhabilitation systématique a permis d'inverser la tendance à la dégradation écologique. La rivière Yongding, dont certaines sections étaient asséchées depuis 26 ans, connaît un retour de flux d'eau sur toute sa longueur depuis cinq ans, tandis que le lac Baiyangdian, une zone humide vitale dans le nord de la Chine, maintient un niveau d'eau stable depuis sept ans.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces 50 dernières années, les aléas liés au temps, à l'eau et au climat ont causé la mort de plus de 2 millions de personnes, dont 90 % dans les pays en développement. Les coûts économiques et les impacts s'amplifient à mesure que les conditions météorologiques deviennent plus extrêmes.

INFO

IMPACT SUR LE CLIMAT

Les menaces du méthane

Le méthane est un gaz à effet de serre puissant, avec un impact sur le climat bien supérieur à celui du dioxyde de carbone. Et pourtant, les entreprises et les gouvernements ne donnent suite qu'à seulement 12% des alertes de fuites de méthane, alors que le suivi par satellite des Nations Unies a considérablement amélioré leur détection. Le potentiel de réchauffement du méthane est 80 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone sur une période de 20 ans. La réduction de ses émissions aurait d'immenses effets bénéfiques, rapides et tangibles, sur le climat. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), réduire de moitié les émissions d'origine humaine est l'un des moyens les plus efficaces de ralentir le changement climatique à court terme. En 2022, le PNUE a lancé un système de suivi par satellite pour détecter les fuites accidentelles de méthane dans les secteurs pétrolier et gazier. Connu sous le nom de MARS (Methane Alert and Response System), ce système fournit gratuitement des informations précises sur les émissions de méthane qui sont inodores, invisibles et donc difficiles à détecter, afin que les entreprises et les autorités nationales puissent prendre des mesures. « La réduction des émissions de méthane peut rapidement infléchir la courbe du réchauffement climatique, ce qui laisse plus de temps pour les efforts de décarbonisation à long terme », déclare Inger Andersen, Directrice exécutive du PNUE.

Repéré pour vous

En 2024, 108 pays ont déclaré disposer, dans une certaine mesure, de capacités en matière de systèmes d'alerte précoce multi dangers. Ils seront encore plus nombreux en 2025.

UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE UNIVERSITAIRE

Une avancée majeure dans la transformation digitale du secteur de l'enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé ce lundi à Alger la cérémonie de lancement officiel de la bibliothèque numérique universitaire algérienne, relevant du Département des publications universitaires (DPU).



2025, les utilisateurs résidant à l'étranger pourront également acquérir les livres électronique. Dans un souci d'inclusion sociale, le ministre a annoncé que les étudiants pourront s'abonner à la bibliothèque numérique pour un montant symbolique de 300 dinars par an, tandis que le reste des ressources académiques restera disponible gratuitement pour la consultation et le téléchargement. Une décision qui, selon M. Baddari, « incarne le caractère social de l'État algérien et renforce le principe de démocratisation du savoir ». La bibliothèque numérique compte déjà plus de 110 990 ressources électroniques, dont 4 154 ouvrages publiés par le DPU, 90 794 thèses de doctorat et 380 livres en langue arabe mis à disposition par le Haut Conseil de la langue

arabe. Elle comprend également 124 ouvrages consacrés à l'histoire du mouvement national, de la résistance populaire et de la Révolution du 1er Novembre 1954, fournis par le Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954. En collaboration avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), la bibliothèque héberge 15 546 brevets d'invention nationaux et internationaux, offrant ainsi aux étudiants et chercheurs une vitrine sur les innovations technologiques récentes et favorisant la culture du recherche-développement. Le ministère vise à porter le nombre total de documents électroniques à 500 000 d'ici 2027, traduisant une volonté ferme de moderniser la sphère universitaire et de créer « un

environnement numérique avancé au service du savoir et de la créativité scientifique ». Pour marquer symboliquement le lancement de la plateforme, M. Baddari a effectué le premier achat en ligne : un ouvrage consacré à la vie de l'Émir Abdelkader, fondateur de l'État algérien moderne. En marge de la cérémonie, le DPU a signé plusieurs conventions de coopération avec le Haut Conseil de la langue arabe, le Centre national de documentation scientifique et technique, le Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954, ainsi qu'avec l'INAPI. Ces partenariats visent à mutualiser les ressources, encourager la production scientifique nationale et renforcer la présence du contenu algérien dans l'espace numérique mondial. Ce projet s'inscrit dans la vision stratégique du ministère qui entend faire de la transformation numérique un pilier du développement universitaire. L'objectif est clair : bâtir une université connectée, ouverte, inclusive et ancrée dans les valeurs du savoir partagé. En inaugurant cette bibliothèque numérique, l'Algérie franchit une étape symbolique vers un écosystème académique moderne, où la connaissance circule librement et où la technologie devient un vecteur de progrès et d'équité.

INSTALLATION DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA NUMÉRISATION

Un pas stratégique vers la "Vision Algérie numérique 2030"

La Haute-Commissaire à la numérisation, Mme Meryem Benmouloud, a procédé, jeudi à Alger, à l'installation officielle de la commission scientifique et technique de la Haute-Commissariat à la numérisation. Cette instance, à caractère consultatif, aura pour mission de proposer, orienter et accompagner les politiques publiques nationales dans le domaine du numérique.

Lors de la cérémonie d'installation, Mme Benmouloud a présenté la création de cette commission comme « la dernière pierre » dans le processus de mise en place complète du Haut-Commissariat à la numérisation, lancé en 2023. Elle a souligné que cette étape marque une avancée majeure dans la concrétisation de la stratégie « Algérie numérique 2030 », portée par une vision claire et une planification méthodique. « Le pays avance avec des pas mesurés et réfléchis vers un écosystème numérique souverain, intégré et performant », a-t-elle affirmé, précisant que la commission « aura un rôle essentiel dans la réflexion stratégique et la cohérence des actions entreprises en matière de digitalisation ». Composée de 15 membres, dont trois issus de la diaspora algérienne, la commission regroupe des experts de haut

niveau dans des domaines variés : numérisation, informatique, intelligence artificielle, mathématiques, économie et finance numérique. Pour Mme Benmouloud, l'implication de ces spécialistes incarne « un véritable investissement dans le capital humain national ». Elle a ajouté que cette commission représente « un acquis consultatif de qualité pour le Haut-Commissariat, capable de jouer un rôle déterminant dans l'orientation des politiques numériques et le suivi de leur mise en œuvre selon les meilleures pratiques internationales ».

BILAN ET PERSPECTIVES : GOUVERNANCE NUMÉRIQUE ET CADRE LÉGISLATIF

La Haute-Commissaire a profité de l'occasion pour rappeler les principales réalisations de son institution depuis sa création, notamment dans les domaines des services numériques, des systèmes d'information et de la gouvernance digitale. Ces progrès, a-t-elle précisé, traduisent « une véritable avancée qualitative dans la transformation numérique du pays, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. » Elle a par ailleurs évoqué le projet de loi sur la numérisation, actuellement en cours d'étude au niveau du Secréta-

riat général du gouvernement.

Ce texte, a-t-elle indiqué, pourra être enrichi grâce aux propositions de la nouvelle commission, dont les membres disposent de l'expertise nécessaire pour renforcer sa portée stratégique et opérationnelle. La commission scientifique et technique aura pour principales missions : d'émettre des recommandations sur les éléments de la stratégie nationale de numérisation ; de proposer des actions de développement et de modernisation conformes aux standards internationaux ; de donner son avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires liés à la numérisation ; et d'élaborer des rapports prospectifs, études et expertises sur les enjeux numériques émergents. Lors de la séance inaugurale, les membres ont procédé à l'élection de M. Nadjib Baddache, expert en informatique, à la tête de la commission, et ont adopté le règlement intérieur conformément au décret présidentiel fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement du Haut-Commissariat à la numérisation. Avec l'installation de cette nouvelle instance, l'Algérie franchit une étape institutionnelle importante dans la mise en œuvre de sa stratégie de transformation numérique.

NEW

Lancement du premier Hackathon national de la jeunesse et de l'innovation numérique et médiatique en Algérie

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mercredi, le lancement du premier Hackathon national de la jeunesse et de l'innovation numérique et médiatique, prévu du 31 octobre au 3 novembre 2025 à Sétif, sous le slogan « Ensemble vers la modernisation des institutions de jeunesse ». Cet événement inédit vise à impliquer les jeunes dans la conception d'outils numériques et de nouveaux formats d'activités destinés à dynamiser leurs propres institutions. Le communiqué du ministère précise que cette initiative s'inscrit dans le cadre des célébrations du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Au-delà de la commémoration historique, l'événement porte une dimension prospective : « la planification de l'avenir ne peut se faire sans la participation active de la jeunesse algérienne, riche en talents et en créativité », souligne le ministère. Le choix de cette date hautement symbolique traduit la volonté des organisateurs de lier la mémoire nationale à l'innovation, en mettant l'accent sur « le rôle de la modernisation dans la revitalisation des institutions de jeunesse ». Fidèle à cette symbolique, 71 jeunes Algériens — dont 50 spécialisés dans l'innovation numérique et 21 dans le design médiatique — seront sélectionnés pour participer à la compétition. Ces jeunes talents incarneront la nouvelle génération d'acteurs du changement, capables de concevoir des outils technologiques, des interfaces et des identités visuelles adaptées aux besoins contemporains des institutions de jeunesse. Le Hackathon s'articulera autour de deux concours principaux : « La Maison de Jeunes virtuelle », un défi créatif invitant les participants à concevoir une plateforme numérique immersive et interactive permettant aux jeunes de se connecter, apprendre et créer à distance ; « L'identité visuelle unifiée des institutions de jeunesse », un concours de design visant à moderniser et harmoniser l'image de ces structures à travers un concept graphique national cohérent.

UN PROJET AMBITIEUX POUR RÉINVENTER LES ESPACES DE JEUNESSE

Le ministère a précisé que ce Hackathon s'inscrit dans un projet global de modernisation destiné à renforcer l'attractivité des institutions de jeunesse, à réanimer leurs espaces et à mettre en lumière les compétences des jeunes talents algériens. L'objectif est de créer un environnement stimulant pour l'apprentissage, la formation et l'échange d'expériences, en phase avec la nouvelle vision du ministère, qui mise sur la digitalisation et l'innovation comme leviers de développement. Dans son communiqué, le ministère invite tous les jeunes Algériens passionnés par le numérique ou les médias à s'inscrire et à participer à cette initiative nationale. « Ensemble, avançons vers un avenir plus moderne et plus efficace pour nos institutions de jeunesse », peut-on lire dans le message adressé aux jeunes. Les inscriptions sont ouvertes sur le site officiel du ministère à l'adresse suivante : <https://hackathon-2025.mjeunesse.gov.dz>.

NIGERIA

Plus de 50 djihadistes neutralisés dans des raids de l'armée

L'armée nigériane a annoncé, jeudi passé, avoir abattu une cinquantaine de combattants et ce, lors d'affrontements dans le nord-est du pays, épice de l'insurrection djihadiste qui persiste depuis 2009. Les hommes armés y ont mené plusieurs attaques simultanées contre plusieurs bases militaires à l'aide de drones armés.

L'armée nigériane a déclaré jeudi avoir neutralisé plus de 50 terroristes et blessé plus de 70 autres, lors d'opérations aériennes et terrestres menées dans les États de Borno et Yobe, dans le nord-est du pays. Jeudi matin, des militaires appuyés par des avions de chasse ont affronté des terroristes qui ont mené des attaques coordonnées contre des bases situées dans plusieurs villes du pays. "Les opérations conjointes au sol et dans les airs ont permis de neutraliser plus de 50 terroristes sur l'ensemble des sites", a déclaré le lieutenant-colonel Sani Uba, un porte-parole de l'armée, cité dans le communiqué. Des opérations terrestres et aériennes se poursuivent pour retrouver "plus de 70 terroristes blessés", a-t-il ajouté, précisant que les troupes ont saisi plusieurs dizaines de fusils d'assaut, de mitrailleuses et de lance-roquettes. Les forces nigérianes combattent depuis seize ans le groupe terroriste Boko Haram et sa branche dissidente, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP). Selon le porte-parole de l'opération anti-insurrectionnelle de l'armée nigériane, le lieutenant-colonel



Sani Uba, les assauts ont visé dans la nuit entre mercredi et jeudi des bases militaires situées dans les villes de Dikwa, Mafa et Gajibo (État de Borno), ainsi qu'à Katarko, dans l'État voisin de Yobe. Les combats, survenus entre minuit et 3 heures du matin, ont mobilisé des troupes terrestres appuyées par l'aviation. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent des soldats posant devant les corps de djihadistes tués. L'AFP affirme qu'elle n'a pas pu vérifier ces images de manière indépendante. "Des véhicules et des bâtiments ont

été détruits par les tirs des drones armés des terroristes et des lance-roquettes (RPG), notamment à Mafa et Dikwa, où les défenses ont été momentanément brisées", a déclaré Sani Uba. "Certains soldats ont été blessés au combat, mais leur état est stable", a-t-il précisé. Deux sources sécuritaires ont indiqué que les insurgés avaient tenté d'empêcher l'arrivée de renforts militaires, mais avaient été contraints de battre en retraite après l'arrivée d'avions de chasse de l'armée.

R. I.

Enquête du Parlement sur de possibles détournements des aides internationales

L'Assemblée nationale nigériane a lancé mercredi une enquête sur l'utilisation de 4,6 milliards de dollars d'aide internationale, alors que le pays continue de lutter contre des taux élevés de VIH, tuberculose et paludisme. L'enquête, dont les conclusions sont attendues dans un mois, portera sur

les dépenses liées à 1,8 milliard de dollars du Fonds mondial, un consortium dédié à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. L'enquête porte également sur 2,8 milliards de dollars de l'USAID - l'ancienne agence de développement international de Washington - couvrant un portefeuille similaire ainsi

que la polio. Les subventions couvraient la période 2021-2025. "Nous voulons vraiment savoir comment les fonds sont arrivés, quand ils sont arrivés, à quoi ils ont servi et ce que nous avons pu accomplir", a déclaré Philip Agbese, porte-parole adjoint de la chambre basse.

R. I.

SOUDAN

Les FSR ciblent à nouveau l'aéroport de Khartoum par des frappes de drones

Les Forces de soutien rapide (FSR) ont mené jeudi une nouvelle vague de frappes de drones sur l'aéroport international de Khartoum, au Soudan, pour la troisième journée consécutive, ont indiqué des sources sécuritaires citées par des médias. Selon les mêmes sources, sept drones avaient visé l'aéroport et les zones environnantes dans le sud de la capitale, provoquant une panique généralisée parmi les habitants. Les FSR ont commencé mardi à lancer des attaques contre l'aéroport ainsi que contre d'autres sites stratégiques dans la capitale Khartoum, à la veille de la réouverture de l'installation, fermée depuis plus de deux ans. L'aéroport a accueilli son premier vol civil mercredi. Les attaques des FSR n'auraient pas causé de dommages majeurs à l'aéroport, ont indiqué des sources sécuritaires. Les mêmes sources ont indiqué que ces récentes attaques visant les installations les plus vitales du pays témoignent d'un changement dans la nature du conflit opposant les FSR à l'armée soudanaise, marqué par le passage des affrontements terrestres à l'utilisation accrue de drones comme outil de pression

militaire et politique. L'armée soudanaise et les FSR s'affrontent depuis avril 2023, un conflit qui a fait plus de 20 000 morts et 14 millions de déplacés, selon l'ONU et les autorités locales.

R. I.

ÉTHIOPIE

Neuf morts dans une collision entre un bus et un camion

Au moins neuf personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées quand un autocar est entré en collision avec un camion dans le centre de l'Éthiopie, ont indiqué jeudi les autorités locales. L'accident s'est produit dans la zone du Choa de l'Est de la région éthiopienne d'Oromia quand un autocar, qui transportait principalement des professionnels de santé, est entré en collision avec un camion de marchandises venant de la direction opposée, a indiqué dans un communiqué le bureau de communication de la zone du Choa de l'Est. Les responsables ont fait savoir que sept des victimes étaient des professionnels de santé et que huit autres personnes étaient blessées, dont trois sont dans un état critique. Les blessés reçoivent actuellement des soins médicaux dans des établissements de santé proches. L'autocar transportait 28 personnes, la plupart étant des membres du personnel médical de différents centres de soins de la région qui se rendaient à l'Université Haramaya pour un programme de formation professionnelle, selon le communiqué.

R. I.

LÉGISLATIVES EN CÔTE D'IVOIRE

Le dépôt des candidatures du 31 octobre au 12 novembre

Le dépôt des candidatures pour les élections législatives prévues le 27 décembre 2025 en Côte d'Ivoire, se déroulera du 31 octobre au 12 novembre inclus, a annoncé la Commission électorale indépendante (CEI). La Commission électorale précise, dans un communiqué diffusé mercredi, que toute personne âgée d'au moins 25 ans, de nationalité ivoirienne (de naissance ou naturalisée depuis au moins dix ans), inscrite sur la liste électorale et résidant en Côte d'Ivoire de manière continue depuis cinq ans, peut se porter candidate. Ces élections législatives se tiendront deux mois après la présidentielle du 25 octobre 2025. Pour rappel, le Président Alassane Ouattara (83 ans), candidat de la RHD (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix) à la présidentielle est en lice avec quatre autres candidats. Ces cinq candidats ont été retenus par le Conseil constitutionnel, sur une liste initiale de 60 postulants.

R. I.

CENTRAFRIQUE

La MINUSCA réduit son personnel militaire faute de budget suffisant

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), a annoncé une réduction de son personnel militaire et civil à cause de la baisse de son budget. S'exprimant au cours d'une conférence, Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA, a expliqué que cette réduction est liée à une baisse de 15% du budget accordé par les partenaires internationaux, et c'est une situation financière difficile qui oblige la mission onusienne à revoir ses effectifs. "En raison du non-paiement ou du paiement tardif par certains États membres de leurs contributions obligatoires au budget du maintien de la paix, le secrétaire général des Nations Unies a été contraint d'activer, début octobre, un plan de contingence qui s'applique à l'ensemble des missions de maintien de la paix", a précisé Mme Marchal. Elle a indiqué que la mission onusienne allait devoir réduire ses effectifs, qu'il s'agisse de la force, de la police ou du personnel civil international, ainsi que le volume de ses opérations et programmes. La porte-parole de la MINUSCA a ajouté que cette décision, "imposée" par des contraintes budgétaires au niveau de l'ONU, n'était en aucun cas liée à la situation du pays, qui continue d'enregistrer de nombreux progrès, ni aux performances de la mission, qui continue de jouer pleinement son rôle en appui au gouvernement centrafricain.

R. I.

CRISE HUMANITAIRE EN RDC

21 millions de personnes dans le besoin

Plus de 21 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), soit près d'un cinquième de la population, a alerté jeudi l'ONG Oxfam. Ces chiffres donnés par Oxfam reflètent l'ampleur d'une "crise qui ne cesse de s'aggraver", la RDC traversant actuellement "l'une des crises humanitaires les plus graves et les plus oubliées au monde", notamment dans sa partie orientale. L'est de ce pays est en proie à des conflits depuis 30 ans. Les violences ont gagné en intensité depuis janvier avec la prise des grandes villes de Goma et de Bukavu par le groupe armé M23. Le conflit a provoqué le déplacement de plus de 1,6 million de personnes depuis le début de l'année, portant à 5,2 millions le nombre total des déplacés internes - le deuxième chiffre le plus élevé du monde après celui du Soudan, selon des sources humanitaires et onusiennes. La situation alimentaire est également critique, "28 millions de personnes souffrent de la faim", tandis que les services de santé sont débordés et les infrastructures détruites. Malgré cette urgence, l'aide internationale est en recul. En une année, les financements humanitaires ont été divisés par trois, note cette ONG.

R. I.

NÉGOCIATIONS SUR LES DROITS DE DOUANES

Les États-Unis rompent avec le Canada

Le président américain Donald Trump a annoncé, jeudi soir, l'arrêt immédiat des négociations commerciales avec le Canada, qu'il a accusé d'avoir déformé les propos de l'ex-président Ronald Reagan dans une campagne contre la hausse des droits de douane.

«**C**ompte tenu de leur comportement, toutes les négociations commerciales avec le Canada sont par la présente rompues», a écrit le président Trump sur les réseaux sociaux. "La Fondation Ronald Reagan vient d'annoncer que le Canada a utilisé de manière frauduleuse une publicité, qui est fausse, dans laquelle Ronald Reagan s'exprime négativement sur les droits de douane", a ajouté le président américain dans son message. Donald Trump a accusé les autorités canadiennes d'avoir "agi ainsi uniquement pour influencer la décision de la Cour suprême des États-Unis et d'autres tribunaux", devant lesquels est contesté la légalité des décrets du président américain ayant déclenché ces hausses douanières. La Fondation Ronald Reagan a déclaré, de son côté, que la campagne publicitaire canadienne avait utilisé "de manière sélective des extraits audio et vidéo" d'un discours radiophonique sur le commerce de l'ancien président en avril 1987. Selon la Fondation, la publicité "déformait" les propos de Ronald Reagan (1981-1989), ajoutant qu'elle "examinait ses options juridiques dans cette affaire". Produite par la province canadienne de l'Ontario, la campagne publicitaire, d'un montant d'environ 75 millions de dollars, qui a outré le président américain, a été diffusée sur plusieurs chaînes de télévision américaine. La publicité utilisait des citations du discours de Reagan, dans lequel il mettait en garde contre certaines des conséquences que des tarifs élevés sur les importations étrangères pourraient avoir sur l'économie américaine. La décision du président Trump constitue un revirement soudain alors qu'un accord commercial entre Ottawa et Washington



PH: DR

portant sur l'acier, l'aluminium et l'énergie semblait pouvoir être conclu, avant la rencontre prévue entre le Premier ministre canadien Mark Carney et Donald Trump lors du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (Apec) à la fin du

mois en Corée du Sud. Le Canada est le deuxième partenaire commercial des États-Unis. Le Canada est un fournisseur majeur d'acier et d'aluminium pour les entreprises américaines.

R. I.

PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BRÉSIL

Lula va rempiler pour un quatrième mandat

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a déclaré jeudi qu'il serait candidat à sa propre succession pour un quatrième mandat lors du scrutin de 2026, à l'occasion d'une visite officielle en Indonésie. "Je vais briguer un quatrième mandat (...). Mon mandat se termine fin 2026, mais je me prépare à disputer de nouvelles élections", a déclaré Lula lors d'un discours au côté de son homologue indonésien Prabowo

Subianto, à Jakarta. "Je vais avoir 80 ans (lundi prochain, ndlr), mais vous pouvez être sûr que j'ai la même énergie que quand j'en avais 30", a-t-il ajouté. Ces derniers mois, le président brésilien, de retour au pouvoir en 2023 après deux premiers mandats de 2003 à 2010, a laissé entendre à plusieurs reprises qu'il avait l'intention de briguer la réélection s'il était en bonne santé, sans le confirmer de façon catégorique. "Si, au

moment de décider, j'ai la motivation que j'ai aujourd'hui, la vigueur physique que j'ai aujourd'hui, l'envie que j'ai aujourd'hui, je n'ai aucun doute que je serai candidat à la présidence de la République pour un quatrième mandat", avait-il dit à une radio locale début octobre. Fin 2024, M. Lula a dû être opéré d'urgence pour résorber un hématome dans le crâne lié à une chute.

R. I.

IRLANDE

23 personnes arrêtées dans une manifestation anti-immigration à Dublin

Plus de 20 personnes ont été arrêtées mercredi à Dublin après une deuxième nuit d'affrontements entre des centaines de manifestants et des policiers devant un hôtel pour demandeurs d'asile, ont déclaré les autorités irlandaises. La police a indiqué avoir arrêté 23 personnes après que des agents ont été visés par des jets de bouteilles, de briques et de feux d'artifice devant l'hôtel Citywest à Saggart, au sud-ouest de la capitale irlandaise. La veille, au moins six personnes avaient été arrêtées lors d'un rassemblement au même endroit. Un fourgon de police avait alors été incendié. Les manifestations ont débu-

té après la médiatisation d'une agression présumée sur une enfant de 10 ans. Les autorités n'ont pas commenté ces informations à ce stade. Le ministre de la Justice, de l'Intérieur et de l'Immigration, Jim O'Callaghan, a condamné la "violence brutale" et a déclaré que "d'autres (arrestations) suivraient". Le Premier ministre Micheal Martin avait condamné les violentes manifestations de mardi. L'Irlande et le Royaume-Uni ont déjà connu ces dernières années des heurts violents ainsi que des manifestations devant des hôtels hébergeant des demandeurs d'asile.

R. I.

RUSSIE

Dix morts, 12 disparus dans une explosion dans une usine

Une explosion dans une usine dans le centre de la Russie mercredi soir a fait au moins dix morts et douze disparus, a annoncé jeudi le gouverneur de la région de Tcheliabinsk, Alexei Teksler. "Selon les dernières informations, 10 personnes ont été tuées dans une explosion dans une usine de Kopeïsk", a indiqué M. Teksler sur Telegram, ajoutant que 12 autres employés étaient portés disparus. L'explosion, dont la cause n'a pas été déterminée à ce stade, a provoqué un incendie, désormais maîtrisé. Des médias russes ont indiqué que cette usine fabriquait des explosifs destinés aux forces armées. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montraient une boule de feu jaillissant dans le ciel nocturne, projetant des braises incandescentes dans toutes les directions. "Il ne s'agit pas d'une attaque de drone", a affirmé le gouverneur, mais la justice a néanmoins annoncé l'ouverture d'une enquête criminelle. Cinq personnes ont dû être hospitalisées dans un état grave, deux d'entre elles sont prises en charge dans un centre pour grands brûlés, selon le gouverneur.

R. I.

INDE

20 morts dans l'incendie d'un bus suite à une collision

Au moins 20 personnes ont été tuées et de nombreuses autres ont subi des brûlures vendredi matin lorsqu'un bus les transportant a pris feu après avoir percuté une moto dans l'État indien de l'Andhra Pradesh (sud), ont déclaré les autorités. Cet incident a eu lieu sur la route près du village de Chinna Tekur, dans le district de Kurnool, en Andhra Pradesh. Selon la police, le bus accidenté, qui effectuait le trajet entre Hyderabad et Bengaluru avec 42 passagers à bord, a immédiatement pris feu après la collision alors que la plupart des passagers dormaient. Les blessés ont été transportés d'urgence à l'hôpital général de Kurnool. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de cet accident, dont le bilan de morts risque de s'alourdir.

R. I.

MEXIQUE

Découverte de 48 sacs contenant des restes humains

Les autorités mexicaines ont annoncé jeudi la découverte de 48 sacs contenant des restes humains dans une fosse clandestine située dans la banlieue de Guadalajara (ouest). L'enquête se poursuit, a précisé le parquet en refusant de donner une estimation du nombre de victimes. "Nous avons besoin d'avancer sur la question médico-légale pour pouvoir vous dire à combien de victimes correspondent ces sacs", a déclaré Blanca Trujillo, vice-procureur de cet état, lors d'une conférence de presse. La fosse clandestine a été localisée il y a quatre semaines par un collectif de recherche de personnes sur un terrain vague de Zapopan, dans l'agglomération de Guadalajara. Depuis cette découverte, les autorités ont travaillé à la récupération des restes avec le soutien des membres du collectif Guerreros buscadores ("Les guerriers chercheurs").

R. I.

TURQUIE

Sept migrants meurent noyés en mer Egée

Sept personnes ayant embarqué à bord d'un canot pneumatique ont péri noyées en mer Egée au large de Bodrum, dans le sud-ouest de la Turquie, ont rapporté vendredi les médias turcs. Selon les médias, deux des passagers ont survécu au naufrage, l'un d'eux ayant réussi à regagner le rivage à la nage. Des opérations de recherche sont en cours dans la zone, a précisé la même source. La station balnéaire très courue de Bodrum est située à proximité de plusieurs îles grecques, parmi lesquelles Kos, un des points d'entrée dans l'Union européenne en mer Egée. Moins de cinq kilomètres séparent Kos de la Turquie. Les naufrages sont fréquents lors de ces traversées périlleuses vers les îles grecques. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), près de 1.400 migrants ont disparu ou ont été repêchés morts en Méditerranée en 2025.

R. I.

PEROU

L'armée déployée dans les rues de Lima face à la vague de violences

L'armée a été déployée mercredi dans les rues de Lima après l'instauration de l'état d'urgence en raison de la vague de violences qui secoue le Pérou, une mesure jugée cependant insuffisante par certains habitants. Le gouvernement intérimaire du conservateur José Jeri a annoncé la mesure mardi soir. Elle prévoit le déploiement de l'armée dans les rues, restreint des libertés comme celle de réunion et interdit à deux personnes de circuler sur la même moto. Le décret restera en vigueur pendant trente jours à Lima et dans le port voisin du Callao, touchant près de dix millions de personnes. Les Péruviens font face à une forte poussée de l'insécurité, attribuée au crime organisé, qui a déclenché de multiples manifestations menées dernièrement par la Génération Z, un collectif de jeunes qui dénonce l'insécurité croissante et la crise politique permanente dans un pays qui a connu sept présidents en une décennie.

R. I.

UNE PREMIÈRE POUR LE PAYS ASIATIQUE

L'Inde provoque une pluie artificielle à New Delhi

L'Inde a provoqué, pour la première fois jeudi, une pluie artificielle au-dessus de New Delhi, en ensemençant des nuages avec un avion pour dissiper le brouillard de pollution toxique qui enveloppe la capitale depuis quelques jours.

Les autorités de la mégapole, en collaboration avec l'Institut indien de technologie de Kanpur, ont procédé à un premier essai jeudi après-midi avec un avion monomoteur Cessna au-dessus de Burari, une ville située au nord du territoire de l'Union de Delhi. "Un vol d'essai d'ensemencement a été effectué... au cours duquel des fusées d'ensemencement des nuages ont été tirées", a déclaré Manjinder Singh Sirsa, le ministre de l'Environnement de Delhi, dans un communiqué publié jeudi soir. "Ce vol (avait pour objectif) de vérifier les capacités d'ensemencement des nuages, la préparation et l'autonomie de l'appareil, d'évaluer les capacités des équipements et des fusées (utilisées) pour l'ensemencement, ainsi que la coordination entre toutes les agences", a-t-il détaillé. "Si les conditions restent favorables, Delhi connaîtra sa première pluie artificielle le 29 octobre", a annoncé Rekha Gupta, la ministre en chef. La nature du produit chimique utilisé lors de cet essai n'avait pas été précisée vendredi matin. La mégapole de plus de 30 millions d'habitants figure régulièrement parmi les capitales les plus polluées de la planète. Chaque hiver, l'air froid reste bloqué sous un air plus chaud, lequel forme un "couvert" empêchant l'épais nuage toxique à l'odeur âcre, généré par les usines, la circulation automobile et les brûlis agricoles, de se disperser en altitude. Les niveaux de PM2.5 - les plus dangereuses car elles se



diffusent dans le sang - atteignent certains jours jusqu'à 60 fois le niveau maximum quotidien recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Depuis le début de la semaine, le niveau de pollution a augmenté, notamment après Diwali, la fête hindoue des lumières, au cours de laquelle les habitants tirent des fusées pyrotechniques et font exploser de gros pétards, très polluants. Mardi à l'aube, le niveau de microparticules PM2.5 a atteint plus de 56 fois la limite quotidienne, selon

la société suisse IQAir, spécialisée dans la surveillance de la qualité de l'air. La Cour suprême a assoupli en octobre l'"interdiction totale" d'usage des feux d'artifice et autorisé l'utilisation de "feux d'artifice verts" censés émettre moins de particules et de gaz. Vendredi matin, les concentrations de PM2.5 étaient dans certaines parties de New Delhi, 24 fois supérieures au seuil fixé par l'OMS, selon IQAir.

R. I.

ESPAGNE

Le taux de chômage en hausse à près de 10,50%

Le taux de chômage a légèrement augmenté au troisième trimestre en Espagne pour atteindre 10,45% de la population active, contre 10,29% à la fin du mois de juin, selon les données publiées vendredi. Au total, 2,6 millions de personnes étaient inscrites au chômage au 30 septembre dans la quatrième économie de la zone euro, soit 60.100 de plus qu'au trimestre précédent, a indiqué l'Institut espagnol de la statistique (INE) dans un communiqué. Au deuxième trimestre, le taux de

chômage avait reculé pour atteindre 10,29%, son niveau le plus faible depuis la crise financière de 2008. Le taux de chômage en Espagne, qui avait bondi durant la pandémie de Covid-19, a nettement reflé ces dernières années grâce au rebond impressionnant de l'activité touristique. Depuis un an, le nombre de personnes en activité a ainsi progressé de 2,58%, à 22,4 millions, selon l'INE, dans un contexte de forte croissance économique, stimulée par la hausse de l'im-

migration et la consommation. D'après la Banque d'Espagne, le taux de chômage devrait atteindre 10,5% de la population active fin 2025. Il devrait passer sous la barre symbolique des 10% en 2027, pour la première fois depuis près de 20 ans. Malgré cette embellie, le taux de chômage espagnol reste toujours le plus élevé de l'Union européenne et des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

R. I.

ITALIE

Fort rebond du bénéfice net du groupe ENI au 3^e trimestre

La compagnie italienne des hydrocarbures ENI a vu son bénéfice net progresser de 54% au troisième trimestre, à 803 millions d'euros, a annoncé le groupe jeudi dans un communiqué. Ce résultat est dû aux "effets positifs de la croissance de la production (...) ayant compensé la baisse des prix du brut et les fluctuations des taux de change", a-t-il précisé.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net du groupe a progressé de 5%, à 2,5 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires d'ENI a en revanche reculé de 2% à 20,2 milliards d'euros, globalement en ligne avec les prévisions des analystes

qui attendaient un chiffre d'affaires de 20,4 milliards d'euros. Sur les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires a baissé de 6%, à 61,5 milliards d'euros. Les "impacts négatifs" de la "baisse de 14% des prix du pétrole brut" et de l'"appréciation de 6% de la parité euro/dollar en glissement annuel" ont été "partiellement compensés par la croissance des volumes et la maîtrise des coûts", explique ENI. Au troisième trimestre, le groupe a ainsi vu sa production de pétrole et de gaz augmenter de 6% pour atteindre 1,76 million de barils par jour.

R. I.

PRÉSIDENTIELLE EN IRLANDE

Les électeurs ont commencé à voter hier

Les Irlandais ont commencé hier à voter pour élire leur présidente, une fonction essentiellement honorifique, lors d'un scrutin où la candidate de gauche, Catherine Connolly, est donnée favorite dans les sondages face à la centriste Heather Humphreys. L'une des deux femmes succédera à Michael Higgins, 84 ans, qui a enchaîné deux mandats depuis 2011. Les bureaux de vote ont ouvert à 7H00 (06H00 GMT). Le résultat est attendu samedi en fin de journée. Largement en tête des sondages, Catherine Connolly, ex-avocate de 68 ans, est une députée indépendante de gauche, soutenue par les principaux partis d'opposition, dont les Verts et la formation nationaliste Sinn Féin. L'autre candidate, Heather Humphreys, est membre du parti de centre droit Fine Gael, pilier de la coalition gouvernementale. Un troisième candidat, Jim Gavin, représentant du parti centriste Fianna Fáil, principal allié du Fine Gael au sein de la coalition gouvernementale, avait annoncé son retrait de la course début octobre.

R. I.

MOLDAVIE

Alexandru Munteanu nommé Premier ministre

La présidente moldave, Maia Sandu, a nommé hier l'économiste et homme d'affaires Alexandru Munteanu au poste de Premier ministre, après la victoire de son parti aux élections législatives du mois dernier. "Après consultation des groupes parlementaires, j'ai signé aujourd'hui le décret nommant M. Alexandru Munteanu candidat au poste de Premier ministre de la République de Moldavie", a déclaré Mme Sandu sur les réseaux sociaux. Le Parti Action et Vérité (PAS), au pouvoir depuis 2021, a gagné les législatives avec 50,03% des voix devant le Bloc patriotique qui a affiché un score de 24,26%, selon les résultats de la Commission électorale centrale.

R. I.

LA VICE-PRÉSIDENTE DU VÉNÉZUÉLA À DOHA :

« Les États-Unis cherchent à voler nos ressources »

Les États-Unis tentent de "perturber" les accords gaziers du Venezuela dans la région des Caraïbes, a déclaré jeudi la vice-présidente vénézuélienne Delcy Rodríguez. S'exprimant par téléconférence lors d'une réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz à Doha, au Qatar, Mme Rodríguez a dénoncé ce qu'elle a qualifié de "menaces bellicistes" des États-Unis contre le Venezuela et les pays des Caraïbes. "Ils cherchent à voler nos ressources en hydrocarbures, notre pétrole et notre gaz", a-t-elle affirmé, Mme Rodríguez a souligné que le Venezuela continuerait à défendre l'utilisation souveraine de ses ressources naturelles, notamment le pétrole et le gaz, et à promouvoir la coopération internationale et le développement partagé.

R. I.

LE PRÉSIDENT COLOMBIEN ACCUSE LES ÉTATS-UNIS

« Ils ont commis des exécutions extrajudiciaires »

Le président colombien Gustavo Petro a dénoncé jeudi les attaques menées par l'armée américaine contre des navires soupçonnés de transporter de la drogue dans l'est du Pacifique et dans les Caraïbes, les qualifiant d'"exécutions extrajudiciaires". "Dans ce type de manœuvre qui, selon nous viole le droit international, les États-Unis (...) commettent des exécutions extrajudiciaires", a déclaré le chef de l'État colombien. Les trafiquants de drogue présumés devraient être traduits en justice et non assassinés, a-t-il souligné. Cette semaine, l'armée américaine a mené deux frappes contre des bateaux soupçonnés de trafic de drogue dans l'est du Pacifique, tuant toutes les personnes à bord de chaque embarcation, selon le secrétaire américain à la Défense, Pete Hegseth. Les attaques auraient eu lieu près de la côte pacifique de la Colombie. L'armée américaine a déjà mené sept opérations de ce type dans la mer des Caraïbes depuis septembre, visant notamment des bateaux accusés de trafic de drogue entre le Venezuela et les États-Unis. Le bilan de telles frappes est passé à au moins 37 morts.

R. I.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA AU SAHARA EN TUNISIE

L'Algérie invité d'honneur de la 2^e édition

L'Algérie sera accueillie en invité d'honneur à la 2^e édition du Festival international du cinéma au Sahara, prévue du 29 octobre au 2 novembre à Ksar Ghilane, oasis située dans le sud de la Tunisie, ont indiqué les organisateurs.

Une sélection de films historiques algériens seront présentés à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, symbole de liberté et de résilience, en présence de cinéastes et artistes algériens, ont précisé les organisateurs. Le film d'animation "Es'sakia" du réalisateur algérien Naoufel Kalache sera projeté.

Produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit avec la contribution du



ministère de la Culture et des Arts, ce film porte à l'écran les massacres odieux de Sakiet

Sidi Youcef, village à la frontière avec l'Algérie, perpétrés le 8 février 1958 par l'armée colo-

niale française durant la guerre de libération nationale. Le court métrage "Rose du désert" de Oussama Benhassine, sur les explosions nucléaires françaises dans le désert algérien en février 1960, et le long-métrage "196 mètres/ Algiers" du réalisateur Chakib Taleb Bendiab, seront projetés.

Le Festival célèbre également le 7^e Art algérien à travers une séance cinématographique intitulée "La soirée du cinéma algérien", mettant en lumière les expériences partagées et les liens culturels et artistiques entre l'Algérie et la Tunisie. "The Last Card" de Oussama Daas et "NYA" de Imen Ayed concourent en compétition officielle aux côtés d'oeuvres issues notamment du Liban, Libye, Syrie, Iran, Yémen et Arabie Saoudite, selon les organisateurs. Fondé en 2024, le Festival International du Cinéma au Sahara est un rendez-vous cinématographique annuel, organisé par l'Association "Sahara Art", sous le patronage du ministère tunisien des Affaires culturelles.

VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL ALGÉRIEN Le rôle des arts plastiques mis en avant à Mascara

Des artistes ayant participé à la 17^e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Garmaz", dont les activités se sont clôturées mercredi soir à la maison de la culture "Abou Rass Ennaceri" de Mascara, ont souligné l'importance des arts plastiques dans la valorisation et la promotion du riche patrimoine culturel algérien. A ce sujet, l'artiste plasticien Sofiane Ayadi, de la wilaya d'Al-

ger, a déclaré à l'APS que les arts plastiques constituent un domaine artistique permettant de faire connaître le patrimoine matériel et immatériel à travers des toiles racontant les coutumes et traditions de notre société, tout en révélant les nombreux sites archéologiques et historiques que recèle l'Algérie. Il a ajouté que notre pays est un véritable musée à ciel ouvert, riche en trésors archéologiques et historiques, offrant ainsi aux artistes plasticiens un large espace pour contribuer à la promotion de cet héritage authentique. De son côté, l'artiste Mohamed Rachou, de la wilaya de Tissemsilt, a indiqué à l'APS que les arts plastiques peuvent servir à faire connaître et à promouvoir le patrimoine culturel riche de l'Algérie. Il a précisé avoir choisi de se consacrer à la peinture du patrimoine matériel et immatériel de sa région afin de contribuer à sa valorisation. L'artiste Siham Adjimi, de la wilaya de Sétif, a également souligné que les arts plastiques peuvent jouer un rôle majeur dans la mise en valeur et la diffusion du patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou

immatériel, affirmant que l'artiste plasticien est très proche de tout ce qui touche à ce patrimoine et peut exprimer sa passion et son amour pour ce legs authentique. La journée de clôture de cette manifestation culturelle a été marquée par une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours de la meilleure peinture à l'huile organisé pour l'occasion. Les artistes récompensés sont : Djemaâ Khanfassi (wilaya d'Oum El Bouaghi), Farid Bou-nab (Jijel), et Djamel-Eddine Mebrek (Alger). Des hommages ont également été rendus à l'ensemble des artistes participants. La soirée a été agrémentée par des prestations de musique andalouse assurées par l'association "El-Maghdiria" du chant andalou et populaire, ainsi que des chansons de style moderne interprétées par l'association "El Afrah" du chant juvénile de Mascara. Pour rappel, cet événement, qui s'est étalé sur trois jours à l'initiative de la maison de la culture "Abou Rass Ennaceri" de Mascara, a réuni 38 artistes plasticiens, amateurs et professionnels, venus de 24 wilayas.

Des toiles mettant en relief des sites historiques ancrées

Des tableaux et toiles à l'huile mettant en relief des sites historiques ancrées de plusieurs régions du pays sont exposés dans le cadre de la 17^e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Kermaz", dont les activités se clôturent ce mercredi à la Maison de la culture "Abi Ras Ennaceri" de Mascara. Cette manifestation a permis aux visiteurs de découvrir plus de 60 tableaux en aquarelle réalisés par de jeunes artistes plasticiens, parmi plus de 200 œuvres exposées, mettant en valeur la richesse patrimoniale et historique de nombreuses villes algériennes. L'artiste Messaoud Bouchafra, originaire de Constantine, a indiqué aux visiteurs que ses œuvres s'inspirent principalement des monuments historiques de la ville des ponts suspendus, tels que le vieux quartier Souika, la mosquée Sidi Lakhdar et le palais Ahmed Bey. De son côté, l'artiste Djamel-Eddine Mebrek, de la wilaya d'Alger, a indiqué avoir peint 50 tableaux à l'huile retraçant l'histoire des sites archéologiques et monuments historiques d'Alger, notamment la Casbah, la Grande Mosquée, l'église Notre-Dame d'Afrique et le palais des Rais (Bastion 23). Une compétition pour la meilleure peinture à l'huile a été lancée ce jour dans le cadre de cette manifestation. Les œuvres seront évaluées par un jury composé de spécialistes en arts plastiques, ont précisé les organisateurs.

10^e FESTIVAL DE LA CRÉATION FÉMININE

Les participantes plaident pour la défense du patrimoine culturel ancestral

Les participantes au 10^e Festival culturel national de la création féminine ont plaidé, jeudi à Alger, pour la défense, par la promotion et la transmission, du patrimoine culturel ancestral. A l'avant dernier jour du 10^e Festival culturel national de la création féminine, qui a élu domicile à la Villa Boulkine (Hussein Dey- Alger) depuis le 18 octobre dernier, les exposantes venues de différentes régions d'Algérie, ont affirmé d'une même voix, être animées d'une "volonté inébranlable" à faire la promotion et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel ancestral. Ainsi, pour la présidente de l'association "Tirselt Aghlane" (le pilier de la Nation) de Ghardaïa, Nadia Ammi Moussa, la raison essentielle qui l'a le plus encouragée à persévérer, dès l'année 2012, dans le métier du tissage de tapis, est "le manque d'intérêt de la jeunesse qui préfère noyer son esprit dans l'univers virtuel des réseaux sociaux". Croisant les fils sur son métier à tisser, la tisserande de Béni Isguen a invoqué pour autre raison de sa détermination à perpétuer son savoir faire ancestral, l'"extinction, voire même la disparition sur les nouveaux tapis, de certains symboles, signes ou motifs qui renvoient au patrimoine culturel ancestral local". Cette situation, a contraint Mme Nadia Ammi Moussa à "faire des recherches sur des documents historiques ou sur le terrain", pour retrouver les "gravures rupestres qu'elle prend en photo, étudie et analyse, pour les reproduire dans son atelier sur des tapis en confection". Fervente défenseuse du patrimoine culturel ancestral, la présidente de l'association de promotion de l'industrie artisanale et des Activités culturelles de la wilaya de Boussaada, Mme Sabah Selama, qui tient un stand à ce 10^e festival de fabrication de colliers à partir d'un mélange hétérogène de matériaux, rappelle sa "présence sur le terrain depuis 1997". "Depuis toujours, je n'ai eu de cesse d'être présente sur le terrain pour protéger notre patrimoine si riche et si diversifié, du vol identitaire et du pillage, en y assurant la promotion et la transmission aux générations futures". Avec sa fille, Mme Nadjet Hamoudi, présente avec elle à ce 10^e festival, Mme Sabah Selama est plus que jamais résolue à poursuivre son noble combat, avec entre autre, l'ouverture d'une chaîne sur les réseaux sociaux où elle animera une émission à plusieurs rubriques, toutes versées dans la mise en valeur historique et culturelle du Patrimoine ancestral algérien, sa richesse et sa diversité. Diplômée de l'Ecole des Beaux Arts d'Alger, la jeune designer Djenat Mahfouf d'Alger participe à ce 10^e Festival avec le Projet "Tafat", présenté sur plan et sur maquette, consistant en une habitation saharienne localisée à Djanet, adaptée à son environnement local, naturel et culturel, "autochtone dans ses contenus et contemporaine dans ses formes", a-t-elle expliqué. Les participantes à ce 10^e festival ont enfin insisté sur la nécessité de rendre disponible "la matière première propre aux différents métiers artisanaux", appelant de leurs vœux à participer aux semaines culturelles inter-wilayas, ainsi qu'à celles représentant l'Algérie à l'étranger. Le 10^e Festival culturel national de la création féminine prend fin vendredi, après avoir réuni durant une semaine plusieurs exposantes venues de toutes les régions du pays autour du patrimoine culturel matériel et immatériel algérien.

EL-MENIAA

Activités variées au menu de la semaine culturelle d'Ain-Témouchent

Dans le cadre de la semaine culturelle de la wilaya d'Ain-Témouchent diverses activités culturelles et artistiques mettant en valeur le riche patrimoine culturel de cette wilaya sont actuellement proposées au public de la wilaya d'El-Meniaa. Des spectacles riches en couleurs et sonorités, valorisant le legs culturel d'Ain Témouchent, ont été animés par des troupes folkloriques populaires, en plus de la présentation de récitals poétiques et de chants du répertoire lyrique local, exécutés par les artistes, poètes et chanteurs, des deux wilayas. Le préau portant l'appellation de "Jardin archéologique du vieux Ksar", à l'enceinte du musée public national d'El-Meniaa, a servi de cadre à des expositions de produits d'artisanat, d'habits traditionnels et de plats populaires d'Ain-Témouchent. Pour les enfants, le programme de cette semaine prévoit des monologues éducatifs, des spectacles de clown, des ateliers de dessins et des activités et jeux ludopédagogiques susceptibles de développer leur sens de créativité et d'ouverture sur la diversité culturelle du pays, a indiqué le directeur de la Culture et des Arts d'El-Meniaa, Yacine El-Abed.

Recette
du jour

Couscous

Ingrédients pour 4 personnes:

- 2 courgettes
- 2 aubergines
- 1 petit kilo de carottes suivant la taille
- 4 navets
- 1 fenouil
- 2 poivrons (1 rouge et 1 vert)
- 1 boîte moyenne de pois chiches
- 1/2 botte de céleri en branches
- Piments (1 frais ou 2 petits séchés)
- 1/2 kilo de tomates
- 4 morceaux de mouton
- 4 morceaux de boeuf
- 1 poule
- 8 merguez
- Semoule
- Harissa,
- raz-el-hanout Cumin en grain
- 1 petite boîte de concentré de tomate
- Huile
- Beurre
- Sel

PRÉPARATION

1_Epluchez les carottes et les navets, coupez tous les légumes à peu près de la même taille.
2_Dans le couscoussier, mettez 3 ou 4 cuillères à soupe d'huile, puis mettre à chauffer. Quand l'huile est

chaude, faites-y revenir les morceaux de viande (mouton, bœuf, poulet).

3_Lorsque ceux-ci sont bien dorés, ajoutez les légumes, le concentré de tomates, 1 à 2 cuillères à café de graines de cumin, le sel et le raz-el-hanout. Puis recouvrez d'eau et laissez cuire au moins ½ journée (plus c'est réchauffé meilleur c'est).

4_Lorsque c'est cuit, préparez la semoule et les merguez. Pour la semoule, mettez la quantité voulue dans un saladier, mettez de l'huile pour que celle-ci soit bien enrobée et salez. Faites chauffer de l'eau, et recouvrez la semoule avec celle-ci

puis couvrez jusqu'à absorption. Enfin, émiettez-la avec les doigts et le beurre. Faites cuire les merguez à la poêle.

Note du chef

Servez le tout bien chaud avec des bols de sauce mélangée avec de la harissa.

Bon appétit !



Gâteau du Jour

Cake moelleux au chocolat facile

Ingrédients :

- 100 g de farine
- 200 g de chocolat noir
- 1 c. à soupe bombée de cacao en poudre
- 3 oeufs
- 1 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 100 g de beurre pomade
- 100 g de sucre en poudre
- 4 cuillères à soupe de lait
- 1 pincée de sel
- 50 g de pépites de chocolat (plus y'en a mieux c'est)

Préparation :

Préchauffez votre four à Th.6 (180°C).

Mettez le beurre et le chocolat à fondre au bain marie ou au micro-ondes.

Mélangez la farine, le cacao, la pincée de sel et la levure chimique dans un saladier.

Dans un autre saladier, mélan-



gez les oeufs le sucre vanillé et le sucre jusqu'à obtenir un mélange moussieux puis incorporez le chocolat et le beurre fondu continuer à mélanger en ajoutant le mélange farine cacao levure. Ajouter le lait, la pâte doit avoir une consistance onctueuse. Si ce n'est pas le cas ajouter quelques cuillères de lait.

Ajoutez en dernier les pépites de chocolat.

Versez la pâte à cake dans un moule beurré et fariné ou dans deux petits moules à cake en carton, parsemer quelques pépites de chocolat.

Faites cuire dans votre four durant 25 à 35 minutes tout en surveillant la cuisson (si votre moule est grand comptez plus de 50 minutes de cuisson).

Laissez refroidir et démoulez.



Conseil du jour

On remplace...

Les bonbons

Les fruits secs



3 fois plus fibres
une option saine pour vos en-cas!

Bon à savoir !
GRAINES DE FENOUIL ?

Elle est très efficace pour traiter les diarrhées chez l'enfant et chez le nourrisson, ainsi que pour traiter les différents troubles digestifs : ballonnements ; flatulences ; dyspepsies ; manques d'appétit ; nausées ; maux d'estomac.

Astuce du jour:

16 utilisations utiles de jus de citron autour de votre maison

_Polir l'aluminium, chrome, acier inoxydable et cuivre.

_Enlever les taches des comptoirs en marbre.

_Machines à café et à thé.

_Enlever les taches des contenants de vaisselle et de stockage.

_Tuer les bactéries et rafraîchir les planches à découper et les ustensiles en bois.

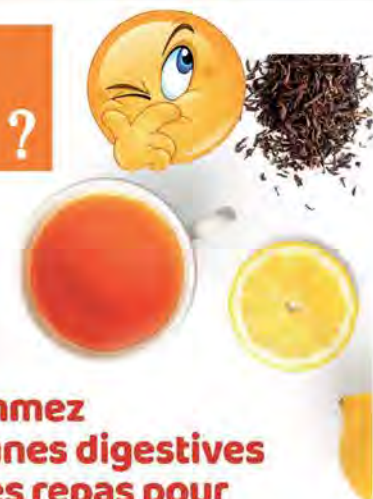
_Nettoyer et éliminer les odeurs du four à micro-ondes.

_Désodoriser la corbeille.

_Éclaircir les Blancs.

_Polissez vos propres meubles.

Le saviez-vous ?



Consommez
des tisanes digestives
après les repas pour
faciliter la digestion

CITATION
DU JOUR

« Si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait. »

Le Courrier
d'AlgérieQuotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquant les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 25 OCTOBRE 2025 - PRIX NOUR EL MELS - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Gabli d'Hem, Ritej El Mesk et Hala, trio logique

L'hippodrome du Caroubier retrouve sa place sous les regards avec un rendez-vous qui ne manquera pas de séduire les passionnés, chaque organisation garde un parfum particulier, tant ce champ de course reste prisé par les turfistes, ce sera le prix Nour El Mels qui servira de support aux paris quarté et quinté une épreuve réservée aux purs sang arabe et le parcours retenu long de 1500 mètres exigera des 12 concurrents de la condition de course s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé 351 000 DA depuis le 1er avril 2025, avec une surcharge de 1 kg par tranche de 70 000 DA cumulés sur la même période. Pour équilibrer quelque peu les débats, cette confrontation s'annonce particulière, car certains chevaux effectueront leur rentrée après un repos de quelques mois, cela complique évidemment la tâche des parieurs. Nous savons tous que le cheval est un athlète, il peut perdre légèrement sa souplesse, après un arrêt où un repos. Toutefois, l'analyse des prestations passées notamment celles du dernier meeting d'été peut offrir quelques indices utiles, dans cette optique, la jument Hala s'impose comme un choix prioritaire autour de performances de premier plan et elle dépend d'une écurie redoutable qui sait préparer ses pensionnaires pour les grands rendez-vous, il ne faudra pas non plus négliger les 3 pensionnaires de l'efficace entraîneur A. Chellal, Amir de Kat, Hadith d'Hem et harab d'Hem et enfin les deux belles coursières Hadil El Mesk et Ritej El Mesk, toutes les deux sont entre les mains d'un talentueux entraîneur Karim Feghouli connu par son savoir-faire dans les disciplines équinnes. En définitive, ce pari promet un spectacle indécis et riche en rebondissements si Gabli D'hem, Ritej El Mesk et Hala paraissent disposer d'une belle marge, il serait hasardeux de négliger totalement la candidature d'outsiders susceptibles de profiter d'un déroulement de course favorable, la prudence reste donc de mise et le recours à des combinaisons élargies.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. OSIRIS. C'est un coursier rapide et accrocheur un spécimen des épreuves réduites à celle du jour, mais celui qui tient les rênes

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
HARAS EL NASR	1	OSIRIS	S. BENYETTOU	57	11	MH. BENKHALIFA
A. HAMIANE	2	DHATAN	C. BOUSSAA	57	6	S. HAMIANE
MZ. METIDJI	3	HARAB D'HEM	CH. CHAABANE	57	1	A. CHELLAL
MME Z. CHELLAL	4	AMIR DE KAT	A. YAHIAOUI	57	10	A. CHELLAL
A. HAMIANE	5	HALA	T. ALI OUAR	56	9	S. HAMIANE
HARAS EL NASR	6	VIBIORE (0)	AH. CHAABI	56	7	MH. BENKHALIFA
S. ALIA	7	GABLI D'HEM	T. LAZREG	56	2	PROPRIÉTAIRE
M. CHAMEKH	8	LAMBIO	K. BAGHDAD	55	5	A. ROUBAH
H. METIDJI	9	IGORE (0)	AZ. ATHMANA	55	4	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	10	HADITH D'HEM (0)	AP. Y. CHELLAL	54,5	8	A. CHELLAL
HARAS EL MESK	11	HADIL EL MESK	HO. EL FERTAS	54	3	K. FEGHOULI
AH. FEGHOULI	12	RITEJ EL MESK	AB. AIDA	53	12	K. FEGHOULI

un jockey talentueux, qui peut avec lui créer un grand exploit.

2. DHATAN. Vu la composante présente dans cette épreuve ce cheval alezan brûlé, n'aura pas la tâche facile.

3. HARAB D'HEM. En sa faveur de belles tentatives plus particulièrement dans les parcours de vitesse, mais méfiance son efficace entraîneur n'engage jamais ses pensionnaires pour faire de la figuration.

4. AMIR DE KAT. C'est vrai qu'il a été absent depuis presque 6 mois, ce protégé de 9 ans, un coursier qui aime les défis avec son expérience et le sérieux de son jockey il a les moyens de venir occuper une place très haute sur le podium.

5. HALA. Course de rentrée pour cette grande coursière qui possède un très bon palmarès ne devrait pas trop forcer sur son talent pour occuper un bon rang à l'arrivée.

6. VIBIORE. Ce mâle gris de 7 ans, de l'efficace Haras El Nasr aura pour lui, l'efficacité de son jockey du jour, pour venir clôturer la bonne combinaison à grosse cote.

7. GABLI D'HEM. Il s'est distingué par de belles opérations durant cette année, il retrouvera encore le crack jockey T. Lazreg est ne doit pas trop forcer pour une place parmi les meilleurs.

8. LAMBIO. Au-dessous du lot.

9. IGORE. Il vient de briser son écart en mettant fin à une longue série de mauvais essais donc on suivra avec intérêt sa nouvelle sortie.

10. HADITH D'HEM. Trois atouts en sa faveur, il dépend d'une grande écurie entraîné par un crack et piloté par un très efficace jockey Youcef Chellal.

11. HADIL EL MESK. Vu le lot présent, cette protégée d'un grand haras sa tâche ne sera pas facile.

12. RITEJ EL MESK. Simplement, une de mes premières favorites dans ce pari.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

5. HALA - 12. RITEJ EL MESK - 7. GABLI D'HEM-
10. HADITH D'HEM - 1. OSIRIS

LES CHANCES

4. AMIR DE KAT - 6. VIBIORE

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Bouille - Récoltent les fruits de la campagne - 2 - C'est mieux de le prendre pur - Une bonne assise - 3 - Crier sous les bois - À réformer - 4 - Oiseau grimpeur - Prince troyen - 5 - Un peu de vinaigre - Le matin - Acide - 6 - Chicorées - Double voyelle - 7 - Habitude - Fin de participe - 8 - Chambres - 9 - Plaça en observation - Ville de fouilles - Se mirait dans le Nil - 10 - Elle vaut deux blanches - Conjonction - 11 - Sapée - Punaise d'eau - 12 - Outils de traçage - Outils de jardiniers.

VERTICALEMENT
1 - Agressive - En amont - 2 - Victime de son foie - Courbent l'échine - Demande - 3 - Tremblements - 4 - Éclat de rire - Reptile - 5 - Dans l'océan - Miser une somme d'argent - Rouleurs sur pistes - 6 - De suite - Réfléchi - N'a plus rien à découvrir - 7 - Ouverture d'un violon - Réagir à la chaleur - En noir - 8 - Attaches - Suit le docteur - Pied de vigne - 9 - Se perdent au fil des ans - Carottées - Frotté - 10 - Vache - Défauts.

Mots fléchés

Malédic-tions	Ciboulot	Rebut	Pion	Garanties
Incompé-tences	Haletante	Éprouve	Titre slave	Région du Sahara
Volées de coups			De près	
Illustrés			Baie	
Fait la liaison	Aigres	Coupant		Sur une borne
Acerbes	Note	Éculées		
Poinçons de sellier			Tranche d'histoire	
Grecque			Vaniteux	
	Allonge		À élever	
	Vigueur		Le cours de la vie	Fauve
Coule en Europe		Beurré		Forme d'avoir
Relevée		Pêche-resse		
Tueur		Maestria		
Carcasse		Iridium	Esprit	
	Fanatique			

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Détournement des biens de l'État (11 lettres)

E	E	T	N	A	T	A	P	E	R	E	I	S	I	R	E	C	R
M	R	E	D	U	L	E	R	P	T	N	A	N	E	V	A	E	E
S	N	E	R	E	N	I	A	S	P	D	E	G	E	A	T	S	A
A	O	E	G	I	N	I	A	R	F	E	R	N	I	R	I	F	C
R	I	T	G	A	V	R	I	I	N	E	G	M	A	R	F	R	E
A	T	N	A	P	I	A	A	R	E	I	A	I	P	A	O	N	E
M	R	I	I	D	N	N	L	A	N	B	T	E	B	O	O	N	S
E	E	E	N	T	O	V	V	E	L	B	R	L	N	R	A	E	I
S	S	T	E	R	I	E	B	E	E	O	E	E	I	L	E	C	V
S	S	E	M	L	R	R	N	B	I	N	R	V	L	N	U	N	E
E	A	A	A	S	I	O	E	A	R	N	A	E	I	O	D	E	D
U	L	I	I	S	I	R	E	A	A	E	R	T	M	S	N	N	U
O	N	O	I	T	L	P	S	V	S	G	N	T	O	I	E	I	T
R	N	B	C	U	A	S	I	A	I	S	R	E	N	V	T	M	I
P	L	I	E	T	U	O	B	E	M	D	E	A	G	E	E	E	V
E	V	R	E	R	R	E	T	N	E	A	E	O	I	A	V	O	R
E	N	R	E	N	O	I	S	A	V	E	N	N	I	N	T	E	E
G	E	R	M	E	E	G	A	L	A	T	E	T	T	R	E	E	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AFFABLE - AIMABLE - ALLERGIE - AMANT - ANORMAL - ASSEoir - ASSERTION - ASSURER - AVENANT - AVERSION - AVIRON - BENIGNE - BONNE - BOUT - CERISIER - CROONER - EBERLUE - EMINENCE - ENTERRER - EPATANTE - ETALAGE - ETEINTE - ETENDUE - EVASION - EVENT - EVICTION - EVIDENT - GAINÉ - GERME - GIRON - GRAINE - LIMON - MARASME - PATERE - PRELUDE - PRIANT - PROUESSE - REFRAIN - REGAIN - REINE - RENEGATE - REPRISE - RETRAIT - RISIBLE - RIVAL - SAINE - SARI - SERVITUDE - VILAIN - VISEE - VISON.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Caustiques - 2. Hase - Lutte - 3. Irise - Iéna - 4. Rentrée - An - 5. EE - R.T.A - 6. Ma - Résulte - 7. Arcs - Dia - 8. Tétée - Pe - 9. Cri - Er - Tés - 10. Io - Erreurs - 11. Êtes - Ese - 12. Née - Astres.

VERTICALEMENT :

1. Chiromancien - 2. Aare - Ar - Rote - 3. Usine - Eti EE - 4. Sesterce - Es - 5. Er - Ester - 6. Il - Ers - Erres - 7. Quiétude - Est - 8. Ute - Ali - Tuer - 9. Etna - Taper - 10 - Séante - Esses.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Collante - Deux - Aspe - Cotées - Mas - AA - Is - Sol - Arme - Nervi - Nu - At - Oi - Être - Âcreté - Usé - Opi - Ut - Irani- enne - Ages - Erses.

VERTICALEMENT :

Rodomont - Sigle - Létale - Aère - Élués - Roc - As - Axe - Aviron - An - Sari - Épie - Ta - A.M - Étier - Lèse - Ante - N.S - Psi - Ur - Une - Tsé-tsé - Entes.

MOTS MASQUÉS
EREUTHOPHOBIE

Tribunal de Dar El Beida: 17 accusés placés en détention provisoire pour abus de fonction et trafic d'influence

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beida (Alger), a ordonné le placement en détention provisoire de 17 accusés, dont 9 fonctionnaires et 8 opérateurs économiques, pour abus de fonction, trafic d'influence et sollicitation et acceptation d'avantages indus, indique mercredi un communiqué du procureur de la République près ledit tribunal.

"En application des dispositions de l'article 19, alinéa 3, du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal de Dar El Beida, porte à la connaissance de l'opinion publique qu'en date du 08/09/2025, et suite à des informations communiquées par un lanceur d'alerte au service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'Alger, selon lesquelles une fonctionnaire relevant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, exploitait sa fonction pour accorder des avantages indus à des opérateurs économiques, en facilitant l'obtention d'autorisations d'importation contre des avantages indus, le Parquet de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie sur les faits, ayant révélé l'implication de fonctionnaires et d'opérateurs économiques", précise le communiqué.

"Les mis en cause ont été présentés le 21/10/2025 devant le Parquet de la République, qui a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire à leur encontre, selon les faits qui leur sont respectivement reprochés, pour les délits d'abus de fonction, de trafic d'influence et de sollicitation ou acceptation d'avantages indus, avec réquisition d'un mandat de placement en détention provisoire", ajoute le communiqué.

"Après audition des accusés, le juge d'instruction a ordonné le placement en détention provisoire de 17 accusés, dont 9 fonctionnaires et 8 opérateurs économiques", poursuit le communiqué, relevant que "l'information judiciaire se poursuit dans cette affaire".

L'ENTV primée par l'UER pour la qualité de sa couverture à Ghaza

La Télévision algérienne a remporté le Prix de l'Union européenne de radio-télévision (UER) de la meilleure couverture médiatique étrangère, en reconnaissance de la qualité du travail de terrain de son correspondant dans la bande de Ghaza, Wissam Abou Zaid. Ce prix a été décerné lors de la réunion du Comité des actualités de l'UER, à Naples en Italie, en reconnaissance de la qualité de la couverture médiatique du correspondant de la Télévision algérienne dans la bande de Ghaza, Wissam Abou Zaid, ainsi que des efforts considérables consentis par l'équipe du bureau international d'échange d'informations dans le suivi, la coordination et la transmission efficaces du contenu journalistique. La Télévision algérienne a décroché cette première place devant des chaînes de télévision internationales, dont LSM de la Lettonie et DW de l'Allemagne.



Saisie de 136 000 unités de tabac à chiquer à El-Meghaïer



Les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Oum Touyou (wilaya d'El-Meghaïer), en coordination avec la Brigade polyvalente des Douanes de Still (wilaya d'El-Oued), ont procédé à la saisie de 136 000 unités de tabac à chiquer, indique, jeudi, un communiqué des mêmes services. "L'opération a eu lieu après la mise en place d'un barrage conjoint sur la RN48 reliant les wilayas d'El-Oued et d'El Meghaïer, où un camion a été intercepté, ses documents ont été contrôlés et une fouille minutieuse a été effectuée par les agents du barrage, ce qui a permis la découverte d'une cargaison de tabac à chiquer estimée à 136.000 unités", précise la même source. Ainsi, "le mis en cause a été immédiatement arrêté et conduit au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête", ajoute la même source, précisant "qu'à l'issue de l'enquête, il sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Meghaïer".

40 migrants clandestins morts dans un naufrage au large de la Tunisie

Quarante migrants clandestins venus de pays d'Afrique sub-saharienne sont décédés suite au naufrage de leur embarcation au large de la côte est de la Tunisie, alors qu'ils tentaient de traverser la mer Méditerranée pour rejoindre l'Europe, a rapporté mercredi la station de radio Mosaïque FM. Cet incident est survenu mercredi matin près de la ville côtière de Salakta dans la province de Mahdia dans le centre-est du pays, selon Mosaïque FM. Walid Chaterbi, porte-parole du tribunal de première instance de Mahdia, a précisé que les victimes comprenaient plusieurs jeunes enfants, et que 30 autres passagers avaient été secourus par des unités des garde-côtes tunisiennes.

France : une plaque commémorant la Journée de l'émigration profanée

Des associations basées en France ont condamné jeudi l'acte de profanation commis il y a quelques jours à Lyon contre une plaque commémorative dédiée aux massacres

du 17 octobre 1961 à Paris et rendant hommage aux victimes de cette tragédie. Les associations MOUDAF (Mouvement Dynamique des Algériens en France), Devoir de Mémoire et Réconcilia-

tion, Givors Mémoire, le Centre des Cultures Arabes et Méditerranéennes et Dar El-Djaïr Bil Mahjar ont exprimé, dans un communiqué conjoint, "leur indignation et leur profonde condamnation à la suite de la profanation de la plaque commémorative du 17 octobre 1961 à Lyon, érigée en hommage aux victimes de cette tragédie historique". Elles ont dénoncé "sans équivoque" cette profanation qui constitue "une atteinte grave à la Mémoire, à la République et aux valeurs du vivre-ensemble", estimant que la plaque commémorative du 17 octobre 1961 "incarne une mémoire républicaine, juste et universelle, symbole du respect dû aux victimes et de la réconciliation entre les peuples". Elles

ont salué, en outre, la "réaction immédiate" du Maire de Lyon, Grégory Doucet, qui a annoncé le dépôt d'une plainte, tout en exprimant "pleinement" leur soutien à cette décision et appelant à ce que la justice agisse avec "célérité et fermeté" afin que les auteurs de cet acte "soient identifiés, poursuivis et sanctionnés avec exemplarité". "Face à ces attaques antirépublicaines et négationnistes, nous lançons un appel solennel à l'unité et à la vigilance collective. Plus que jamais, nous devons rester unis, dignes et déterminés à défendre notre Histoire commune, nos valeurs républicaines et à protéger les lieux de mémoire contre toute tentative de division ou de haine", ont souligné les signataires du communiqué.

Plus de 160 participants à la 21e édition de la Fête de la figue sèche de Beni Maouche à Béjaïa

Plus de 160 exposants venus d'une dizaine de wilayas participent à la 21e édition de la Fête de la figue sèche de Beni Maouche (wilaya de Béjaïa) inaugurée, jeudi, en présence des autorités locales. Le président de l'Association des figuiculteurs de la commune de Beni Maouche, Youcef Meziane, a indiqué que cette édition, qui se tient du 23 au 25 octobre au complexe sportif de proximité (CSP) Cherif-Hamia, regroupe plus de 160 exposants venus d'une dizaine de wilayas, dont une cinquantaine d'agriculteurs de Béjaïa. Cette manifestation, dédiée à la figue sèche, produit phare de la région labellisée depuis 2016, est l'occasion d'exposer plusieurs produits agricoles afin de montrer le potentiel de production de la wilaya, a-t-on souligné. De son côté, le secrétaire général de l'association, Bekkouche Omar, a indiqué que la Fête de la figue sèche, organisée en collaboration avec la commune de Beni Maouche, "permettra aux agriculteurs de la région de pouvoir commercialiser leurs produits". Il a ajouté à cet effet que l'association "travaillait sans relâche pour assurer la pérennité et le développement de la filière de la figuiculture, dans le but d'augmenter le rendement de la figue sèche et d'améliorer le quotidien des figuiculteurs", a-t-il dit. M. Bekkouche se dit ainsi "très optimiste" quant à l'avenir de la filière de la figue à Beni Maouche, indiquant que "la relève est déjà assurée pour reprendre le flambeau et ne pas abandonner cette activité qui constitue une source de revenus pour beaucoup de familles". Il a également ajouté qu'un logo portant l'indication géographique de Beni Maouche, délivré par l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne de Sidi Aich, avait été attribué à 13 figuiculteurs de la région, sur les 40 proposés. Ce logo en question assure la protection de la figue sèche de Beni Maouche, a déclaré le Secrétaire générale de l'association, soulignant que son attribution repose sur le respect d'un cahier des charges fixant des critères à prendre en compte dans le processus de la production de la figue sèche de cette région. Par ailleurs, la première journée de la Fête a été marquée par une grande affluence de visiteurs venus de plusieurs wilayas pour découvrir la figue sèche de la région.

EXPRESS- HISTORIQUE

Les trois boucs (20)





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 14 km/h
Humidité : 52 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 7 km/h
Humidité : 70 %

Dohr : 12h32
Assar : 15h34
Maghreb : 18h02
Icha : 19h21

Dimanche 4 jourad el aoual 1447
Sobh : 05h36
Chourouk : 07h06

ALGÉRIE – CORÉE

Hisser la coopération militaire vers les plus hauts niveaux

« Évaluation de l'état de la coopération militaire bilatérale entre l'Algérie et la République de Corée, ainsi que les perspectives de son développement pour la hisser au niveau du partenariat stratégique qui unit les deux pays amis ».

Cette question a été examinée, jeudi, au cinquième et dernier jour de la visite officielle du général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en République de Corée.

En effet, au cinquième et dernier jour de sa visite en République de Corée, le général d'Armée Saïd Chengriha a été reçu par Ahn Gyu-back, ministre de la Défense de la République de Corée. Une rencontre à laquelle ont assisté de hauts responsables militaires algériens et les membres de la délégation militaire algérienne, a-t-on appris d'un communiqué du MDN. Lors de cette rencontre, le général d'Armée a prononcé une allocution à travers laquelle il a tenu à transmettre à son



hôte les salutations du président de la République, en formulant le souhait que cette visite constitue une nouvelle pierre à l'édifice du renforcement des relations de coopération au service des intérêts des deux pays. S'exprimant à cette occasion, Chengriha a déclaré, « je souhaite, tout d'abord, vous exprimer mes plus sincères remerciements et ma profonde gratitude pour votre aimable invitation à prendre part à l'Exposition Internationale d'Aérospatial et de Défense

« ADEX-2025 », en espérant que cette visite constitue une nouvelle pierre sur la voie de l'édification de relations de coopération au service de nos deux pays et en concrétisation des aspirations de nos deux institutions militaires ». Le ministre délégué auprès du MDN a, en outre, saisi cette occasion pour « vous transmettre les salutations du président de la République Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, qui attache une importance particulière au renforcement des relations avec la République de Corée ». Dans ce même cadre, le chef d'état-major de l'AN a exprimé son souhait de « hisser la coopération militaire bilatérale entre les armées des deux pays vers les plus hauts niveaux, saluant la volonté des dirigeants des deux pays de conférer à cette coopération la place qu'elle mérite ». Des relations, a-t-il précisé, qui « ont progressivement évolué depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux parties, et ont connu ces dernières années une dynamique renouvelée, concrétisée par des échanges de visites de haut niveau entre les responsables des deux pays, ainsi que par la signature de plusieurs accords dans divers domaines ».

Pour sa part, Ahn Gyu-back, ministre de la Défense de la République de Corée a exprimé « la disposition de son pays à développer la coopération bilatérale avec notre pays, notamment dans le domaine de la défense », soulignant l'espoir que « la délégation algérienne tire profit des activités de l'exposition et découvre les capacités technologiques et techniques avancées dont disposent les entreprises coréennes dans ce domaine ».

À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques, avant que le général d'Armée ne signe le livre d'or du ministère de la défense et la prise d'une photo souvenir à cette occasion.

L. Zeggane

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario rejette le projet de résolution américain

Le Front Polisario a affirmé qu'il ne participera à aucun processus politique ni à aucune négociation sur la base du contenu du projet de résolution américain tel qu'il a été soumis au Conseil de sécurité de l'ONU en prévision de l'examen, fin octobre courant, de la question du Sahara occidental.

En effet, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar, a écrit un message au président du Conseil de sécurité dans lequel il a qualifié le projet de résolution soumis par les États-Unis d'Amérique, en leur qualité de porte-plume, constitue une « dérive grave et sans précédent » non seulement à l'égard des principes du droit international sur lesquels repose la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation, mais également une déviation du cadre dans lequel le Conseil de sécurité traite traditionnellement cette question. Le projet américain, ajoute Sidi Mohamed Omar, contient outre des éléments qui « sapent les fondements mêmes du processus de paix des Nations unies au Sahara occidental et empiètent dangereusement sur le statut international du territoire », soulignant que conformément aux principes pertinents de la Charte des Nations unies, le Conseil de sécurité a établi, de manière constante et consensuelle, les bases de la solution et du processus y menant ». Notamment, précise le Front Polisario, « des négociations

sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU, sans conditions préalables et de bonne foi, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans des dispositions conformes aux buts et principes de la Charte des Nations unies. » Le Front Polisario a, en ce sens, rappelé que la Cour internationale de Justice a déjà affirmé que la souveraineté sur le Sahara occidental appartient exclusivement au peuple sahraoui, lequel jouit d'un droit inaliénable, imprescriptible et non négociable à l'autodétermination, qu'il doit exercer librement et démocratiquement sous l'égide des Nations unies. » Par conséquent, « toute approche qui prédétermine le cadre ou les résultats des négociations, ou qui restreint l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, ou impose une solution contre sa volonté, est totalement inacceptable pour le Front Polisario », précise la même source. Poursuivant, le diplomate sahraoui a rappelé l'attachement du Front Polisario à la réalisation d'une paix juste et durable, pour laquelle il a consenti d'importantes concessions et sacrifices depuis le début du processus de paix conduit par l'ONU au Sahara occidental. « Dans cet esprit, et en signe de bonne foi, en réponse aux résolutions du Conseil de sécurité », rappelle-t-on, le Front Polisario a présenté, le 20 octobre 2025, au SG de l'ONU, une proposition élar-

gie, dans laquelle il s'est déclaré prêt à s'engager de manière constructive dans le processus de paix sur la base de l'esprit et du contenu de cette proposition. »

Concernant le projet américain, le Front Polisario a affirmé que si la résolution y afférente « est adoptée sans prendre dûment en compte et traiter de manière effective les éléments susmentionnés, il ne participera à aucun processus politique ni à aucune négociation sur la base de ce projet. »

Toutefois, le Front Polisario a dit être « convaincu que les membres du Conseil de sécurité demeureront fidèles aux principes et objectifs de la Charte des Nations unies ainsi qu'aux règles pertinentes du droit international applicables au Sahara occidental, et qu'ils s'en inspireront dans leurs décisions », faisant remarquer qu'il « exhorte toutes les parties prenantes à user de leur influence de manière constructive afin de créer les conditions nécessaires permettant aux deux parties – le Front Polisario et le Maroc – de s'engager dans des négociations sérieuses, crédibles et limitées dans le temps, sans conditions préalables et de bonne foi, sous les auspices des Nations unies, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable garantissant au peuple du Sahara occidental son droit à l'autodétermination. » Le Front Polisario a conclu en affirmant que c'est là, « la seule voie légitime pouvant conduire à une paix juste et durable dans notre région. »

Synthèse Farid Guellil

LE PRÉSIDENT
TEBBOUNE FÉLICITE KAYLIA
NEMOUR POUR SA MÉDAILLE
D'OR :

« Félicitations, fierté de l'Algérie »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, la championne Kaylia Nemour qui s'est adjugée le titre mondial du concours des barres asymétriques des Mondiaux 2025 de gymnastique artistique à Jakarta (Indonésie). Le président de la République a écrit sur son compte personnel sur les réseaux sociaux : « Félicitations à la fierté de l'Algérie, Kaylia Nemour, notre brillante championne olympique, pour sa nouvelle victoire. Mes chaleureuses félicitations pour votre médaille d'or aux championnats du monde dans la capitale indonésienne, Jakarta. Vous avez honoré l'Algérie avec brio. Merci beaucoup, Kaylia ».

R. S.

ALGÉRIE – MAURITANIE

Sonatrach formera le personnel de la SMH

Le groupe Sonatrach a signé à Nouakchott en Mauritanie, un contrat avec la Société mauritanienne des hydrocarbures, visant à renforcer les compétences de son personnel dans les domaines de la gestion et des métiers transversaux, a indiqué un communiqué du groupe public. Selon la même source, « le contrat a été signé par la directrice de l'Académie de management de Sonatrach (SMA), Mme Souad Abdallah, et le vice-PDG de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), Taleb Khyar, en présence du directeur exécutif des ressources humaines de Sonatrach, M. Smain Alatu, et du directeur de l'Institut algérien du pétrole, M. Mohamed Khodja ». Précisant que, « ce contrat vise à renforcer les relations bilatérales entre les deux entreprises et à encourager l'échange d'expertises, afin de permettre à la Société mauritanienne des hydrocarbures de bénéficier du savoir-faire du groupe Sonatrach, à travers des parcours de formation adaptés aux besoins du partenaire mauritanien ». À noter que, la signature de ce contrat s'inscrit dans le cadre de la coopération stratégique entre l'Algérie et la Mauritanie dans le domaine du renforcement des compétences et de la formation, a conclu le communiqué.

L. Z.

SOUS-RIRE

Le livre, meilleur ami de l'homme

